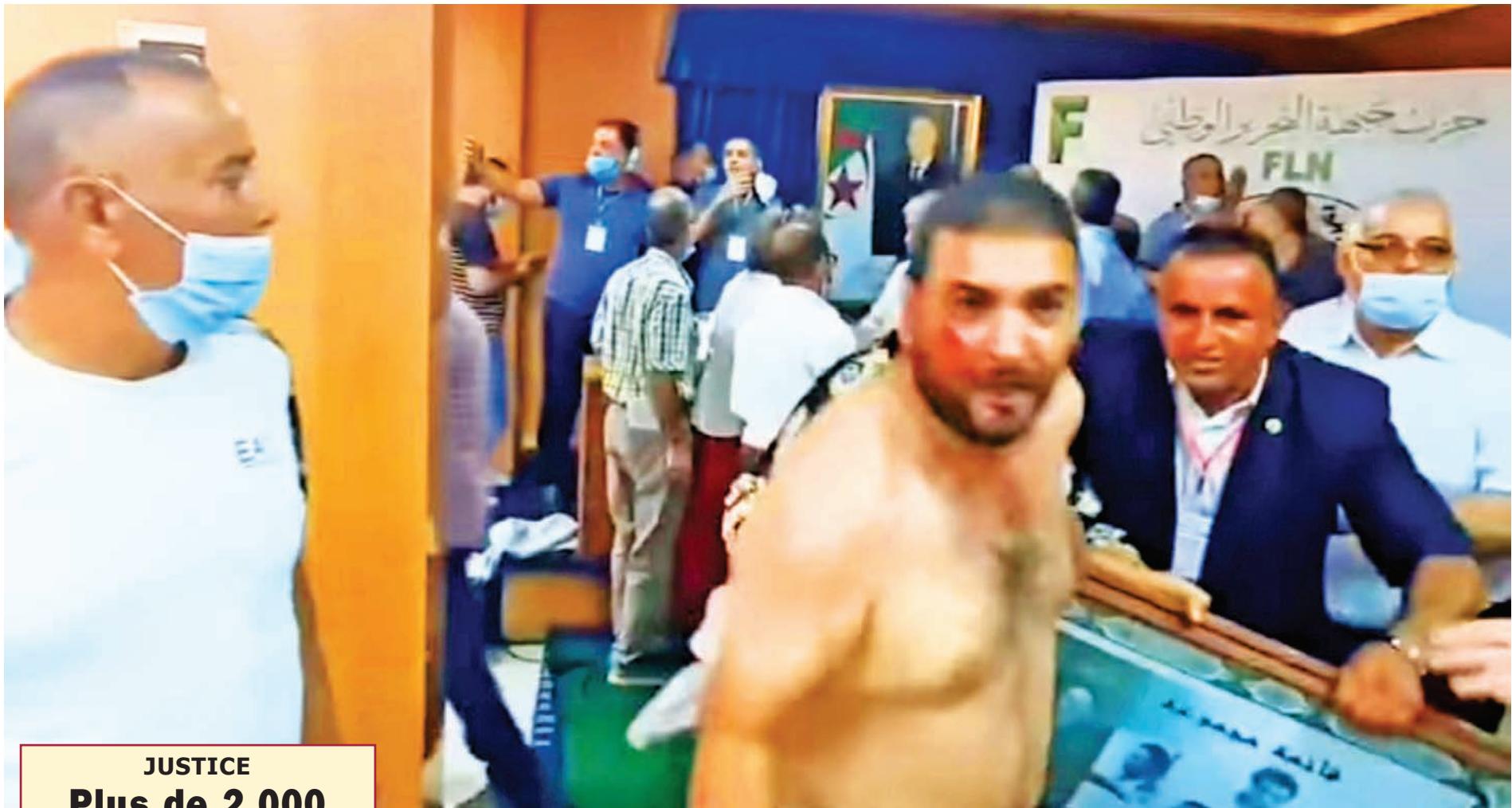


ABU FADHL BAÂDJI POUSSÉ VERS LA SORTIE Bagarre générale au siège du FLN, des blessés

Lire l'article de El-Houari Dilmi page 3



JUSTICE

**Plus de 2.000
magistrats
concernés par
le mouvement
annuel**

Lire l'article de
Abdelkrim Zerzouri page 4

**La production
du «CoronaVac»
par Saidal est
à sa «phase finale»** P. 5

ETATS-UNIS

**L'Amérique
commémore
le 11-Septembre
autour d'un
Joe Biden
en difficulté** P. 8

TÉMOIGNAGE
Par Hamed Medjdoub

EXPÉRIENCE VÉCUE
CONTRE LE COVID-19

**Témoignage
d'un malade**

P. 6 & 7



Conseil ministériel de la Ligue des Etats arabes

Les éclairages de Lamamra au Caire



R.N.

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger a condamné au Caire la division des rangs arabes et a aligné -sans la nommer- la normalisation avec l'entité sioniste et l'hostilité du Maroc envers l'Algérie. Il considère dans ce sens, qu'à l'ombre de la gestion de la crise sanitaire, se profile un nouvel ordre mondial duquel les pays arabes seront exclus.

détriment des nobles objectifs du système de l'action arabe commune». Des propos qui dépassent la simple allusion et s'adressent sans nul doute aux Etats arabes qui ont normalisé leurs relations avec Israël pour répondre à des exigences des Etats-Unis notamment, au temps de Trump, dans le but de préserver leur suprématie sur le monde arabe.

«LA GRAVITÉ(...) À S'ALLIER AVEC L'ENNEMI HISTORIQUE»

Dans le chapitre de sa ferme condamnation d'une action débridée, nuisible et dommageable à l'ensemble des pays arabes, Lamamra accuse «des parties (qui) recourent à l'aide et la puissance d'un ennemi historique pour attenter aux frères et s'attaquer directement aux voisins». Ici, les propos sont pour rappeler clairement à l'assistance arabe les actes d'hostilité que le Maroc a commis contre l'Algérie dont les plus graves ont poussé Alger, le 24 août dernier, à rompre ses relations diplomatiques avec lui. «Si ce constat se fait manifestement et à proximité des frontières communes, nous pouvons imaginer ce qui se trame dans les coulisses», s'inquiète le MAE. Il estime ainsi que «ces comportements génèrent davantage de tensions et d'instabilité dans la région et contribuent à l'exacerbation des crises actuelles. Ils nous détournent de notre première et principale cause (cause palestinienne) et la placent à un niveau en-deçà des sacrifices et des souffrances du peuple palestinien et des autres peuples arabes, voire aussi son combat inlassable pour établir un Etat indépendant avec Al-Qods pour capitale». Il a fortement insisté dans ce sens sur «la gravité des orientations de certains pays ayant tendance à s'allier avec l'ennemi historique (...)» et sur «des comportements, qui, a-t-il dit, ne font que nourrir les tensions dans la région et impactent le traitement de la cause fondamentale de la nation arabe, à savoir la cause palestinienne qui a besoin de davantage de soutien».

Son plaidoyer sur l'impérative réforme de la Ligue arabe pour laquelle l'Algérie appelle fortement, depuis le début des années 2000, le chef de la diplomatie l'a construit tout au début de son discours sur «une analyse de la situation (qui) nous fait comprendre que certains cherchent à s'attribuer des rôles influents dans la structure de l'ordre régional et international en établissant des alliances dangereuses dans l'unique but de réaliser des acquis immédiats au

Ce constat amer dressé par Lamamra laisse penser qu'il a fait dès sa nomination, un bon travail de

ÉVENEMENT

ANALYSE

Abdelkrim Zerzouri

Les deux poids, deux mesures de la FIJ ?!

tapis vert », de quoi se plaindrat-on, alors ? Il n'y a pas eu de propagande politique, religieuse ou raciale, dans aucun site ou

zones olympiques, il y a juste un forfait déclaré par le judoka algérien, pour des raisons qui sont les siennes. La commission de discipline de la FIJ ne devrait en aucun cas tenir compte de ce qui a été relayé à ce propos par les médias, hors des sites ou zones olympiques, qui reflètent une liberté d'opinion politique de l'athlète. Ou doit-on adorer l'Etat hébreux, faire son éloge, pour avoir la bénédiction de la FIJ ? Apparemment, c'est la vérité désolante. Saeid Mollaei, un ancien judoka iranien représentant la Mongolie lors des derniers jeux olympiques de Tokyo, dédié sa médaille d'argent, remporté dans la division masculine des 81 kilogrammes, à l'Etat d'Israël. Non sans descendre en flamme son pays natal, l'Iran, qu'il accuse d'avoir fait pression sur lui et sa famille pour qu'il perde sa demi-finale puis son combat pour la troisième place, afin d'éviter de rencontrer l'Israélien Sagi Muki en finale des Mondiaux de Tokyo, en 2019. Lors des derniers jeux olympiques, combattant sous les couleurs de la Mongolie, le judoka avait déclaré qu'il était reconnaissant pour le soutien qu'il a reçu d'Israël au fil des ans. Ce n'est pas de la propagande politique (?!), tant que cela arrange l'image d'Israël. Deux poids, deux mesures ? Et, tant que la position de la FIJ reste figé sur cette image, mieux vaudrait se retirer définitivement des jeux olympiques, en engageant le combat sur le front du changement des dirigeants du Comité olympique, en apportant soutien à leurs adversaires, qui ne seraient pas acquis à la cause israélienne, ni à aucune cause autre que le sport.

La commission de discipline de la Fédération Internationale de Judo (FIJ) a eu la main lourde contre le judoka algérien Fethi Nourine et son entraîneur Amar Benikhlef. Les deux ont été suspendus de dix (10) ans chacun de toutes manifestations et activités organisées ou autorisées par la Fédération Internationale de Judo et ses Fédérations, pour avoir enfreint aux "règles de la charte olympique", entendre pour avoir décidé de se retirer des Jeux Olympiques de Tokyo en signe de refus d'affronter un adversaire israélien.

Autant aller vers une suspension à vie, puisque les concernés ne pourraient jamais renouer avec les compétitions de haut niveau après ces dix années de suspension. Sévère sanction, qui a été influencée par des pressions de l'Etat hébreu, ou juste punition d'un comportement qui a enfreint les règles de la charte olympique ? La procédure disciplinaire à l'encontre de Fethi Nourine et Amar Benikhlef, a été engagée sur la base de l'article 50 de la Charte olympique, qui interdit toute "sorte de manifestation ou de propagande politique, religieuse ou raciale dans tous les sites ou autres zones olympiques". C'est sur cet aspect que devraient se concentrer les plaidoiries contre cette décision dans le sillage de l'appel probable à introduire par les concernés devant le Tribunal Arbitral du Sport (TAS) dans un délai de recours de vingt et un jours (21) à compter de la réception de la décision prononcée. Le judoka algérien Fethi Nourine (-73 kg) a décidé de déclarer forfait aux Jeux Olympiques de Tokyo pour ne pas avoir à affronter un adversaire israélien dans sa partie de tableau. Un forfait qui a permis à d'autres de se qualifier sur «

coulisses pour que l'ordre du jour du Conseil ministériel arabe tenu au Caire porte, comme annoncé par le communiqué de son ministère, sur l'examen «de nombre de questions politiques de l'heure, en tête desquelles les derniers développements de la cause palestinienne et dans nombre de pays arabes à l'instar de la Syrie, de la Libye et du Yémen, la lutte contre le terrorisme, ainsi que les efforts visant à faire du Moyen-Orient une région exempte d'armes de destruction massive». Le communiqué a précisé que le MAE a rappelé à cet effet «les positions constantes de l'Algérie vis-à-vis des crises que traversent plusieurs pays arabes en cette conjoncture», la qualifiant de «la plus dangereuse et la plus difficile de l'histoire contemporaine du monde arabe».

LA SEULE SATISFACTION DE LAMAMRA

Il a fait savoir, alors, que «la participation de l'Algérie vise à réaffirmer ses positions constantes vis-à-vis des questions arabes, notamment son soutien constant à la cause palestinienne et à présenter son approche pacifique qui repose sur le dialogue et les solutions politiques aux crises que traversent certains pays frères, tout en rejettant les ingérences étrangères». L'Algérie saisira, selon lui, cette opportunité «pour appeler à l'adoption d'une méthodologie d'action arabe commune sous-tendue par des bases répondant aux exigences de l'étape actuelle». Dans son allocation lors des travaux, il a ainsi souligné que «l'Algérie n'a eu de cesse de mettre en garde contre ces conflits, d'autant plus que l'évolution des événements dans ces pays ont clairement montré la justesse des positions qu'elle a adoptées depuis le

déclenchement des crises dans les pays frères : la Syrie, le Yémen et la Libye». Lamamra a affirmé «telles étaient et restent les positions de l'Algérie qui reposent sur deux principes fondamentaux : la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats et le dialogue pour parvenir aux solutions politiques pacifiques et consensuelles qui préservent l'unité et la souveraineté des Etats arabes et réalisent les ambitions légitimes de leurs peuples». Il a appelé à «la mise en œuvre de ces principes dans le cadre de la structuration des relations qui lient le monde arabe et les pays voisins qui partagent l'appartenance à la civilisation islamique».

Seule satisfaction que le MAE a évoquée dans son discours, «les développements positifs du processus politique de résolution de la crise libyenne après le lancement du processus de réconciliation nationale». Encore une fois, il a insisté sur «la disposition de l'Algérie à poursuivre ses efforts en matière de soutien des frères libyens leur permettant d'atteindre la stabilité escomptée».

«DES DISCUSSIONS BILATÉRALES» EN PRÉVISION D'IMPORTANTS RENDEZ-VOUS

Le rappel par le MAE des conclusions de la réunion ministérielle, tenue les 30 et 31 août à Alger, relative à l'importance de la contribution des pays voisins dans le règlement de la crise libyenne, a laissé les participants à la réunion mettre en avant les efforts de l'Algérie, dans ce sens.

En prévision de nombreux rendez-vous, les uns plus importants que les autres, Ramtane Lamamra a eu et devait avoir, en marge des travaux de cette session du Caire, «une série d'entretiens bilatéraux avec certains

de ses homologues arabes autour de la consolidation continue des relations de coopération bilatérale et de plusieurs questions arabes régionales et internationales». Le communiqué des AE a fait savoir dans ce sens, qu'en marge de la réunion ministérielle, Lamamra a pris part aux travaux de la réunion du Comité ministériel arabe chargé de l'action internationale face aux politiques et mesures israéliennes illégales, à Al Qods occupée, durant laquelle les derniers développements dans la ville sainte occupée ont été passés en revue. «Le Comité ministériel arabe a fait part de son estime aux positions politiques historiques de l'Algérie, ainsi que son soutien au peuple palestinien frère», rapporte le communiqué. Avant le début des travaux, le ministre a pris le soin de tweeter sur son compte officiel, que «j'ai rencontré mon frère Riyad al-Maliki, ministre des Affaires étrangères de l'Etat frère de Palestine (...) pour nous concerter sur les développements de notre question majeure et fondamentale, ainsi que sur les points inscrits à l'ordre du jour de la réunion». Il a aussi rencontré son homologue égyptien Sameh Choukri, avec lequel, note le communiqué, «il a passé en revue l'état des relations bilatérales fraternelles unissant les deux pays et les deux peuples frères, en sus des questions régionales et internationales d'intérêt commun». Peu avant, le chef de la diplomatie algérienne s'est entretenu avec son homologue koweïtien, Cheikh Ahmed Nasser Al-Mohammed Al-Sabah, président actuel de la session, «pour se concerter et coordonner sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la réunion», a fait savoir le communiqué.

Aujourd'hui, Lamamra est attendu à Brazzaville et Kinshasa.

Abu Fadhl Baâdji poussé vers la sortie

Bagarre générale au siège du FLN, des blessés



El-Houari Dilmî

Du grabuge jeudi au siège du Front de libération nationale (FLN), à Alger. C'est que le feu couvait depuis longtemps au sein de la Maison-FLN à Hydra, sur les hauteurs de la capitale. Sur un siège éjectable depuis un moment déjà, le secrétaire général du FLN, Abou Fadhl Baâdji, a été violenement poussé vers la sortie, lorsque des militants ont investi le siège du parti pour le déloger de son bureau. Tout a commencé quand des militants du parti se sont rassemblés devant le siège du parti pour observer un sit-in de protestation et réclamer le départ d'Abou Fadhl Baâdji, avant d'être contrés par des partisans du SG, ce qui se transforma en une véritable mêlée générale avant qu'une véritable marée humaine ne prenne d'assaut le bâtiment de parti.

Les soucis du secrétaire général du FLN, Abou El Fadhl Baâdji, ont commencé quand son dossier aux législatives du 12 juin dernier a été rejeté par la commission nationale indépendante des élections (ANIE). Le comité central a annoncé, jeudi, lors d'une conférence de presse au siège du parti à Hydra, le retrait de confiance au secrétaire général, annonçant du coup la vacance du poste de SG du parti et l'annulation de toutes les décisions prises par Baâdji.

Selon Nacer Ferrah, membre du Comité central, «des mesures seront prises par l'instance de coordination du CC après le retrait de confiance notifié à Abou Fadhl Baâdji». Le sénateur Fouad Seboua, vice-président du Conseil de la nation, a indiqué de son côté, qu'une «nouvelle feuille de route sera adoptée après de Baâdji».

Dans un communiqué daté du 24 août dernier, les détracteurs du SG du FLN, ont déclaré avoir déposé officiellement auprès des services du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, une demande pour la tenue d'une session extraordinaire du comité central. Une demande signée par plus de 300 membres du comité central, instance souveraine entre deux congrès.

Dans une vidéo, le SG du FLN dit avoir déposé trois (03) plaintes contre «ceux

qui ont investi avec violence le siège du parti à Hydra», parlant de «restes de la Issaba qui ont l'habitude de commercer avec les listes électorales et soudoyer les baltagias pour attaquer le siège du parti et pénétrer dans le bureau du secrétaire général».

Les soucis du secrétaire général du FLN, Abou El Fadhl Baâdji, ont commencé quand son dossier aux législatives du 12 juin dernier a été rejeté par la commission nationale indépendante des élections (ANIE). Le comité central a annoncé, jeudi, lors d'une conférence de presse au siège du parti à Hydra, le retrait de confiance au secrétaire général, annonçant du coup la vacance du poste de SG du parti et l'annulation de toutes les décisions prises par Baâdji.

Selon Nacer Ferrah, membre du Comité central, «des mesures seront prises par l'instance de coordination du CC après le retrait de confiance notifié à Abou Fadhl Baâdji». Le sénateur Fouad Seboua, vice-président du Conseil de la nation, a indiqué de son côté, qu'une «nouvelle feuille de route sera adoptée après de Baâdji».

Dans un communiqué daté du 24 août dernier, les détracteurs du SG du FLN, ont déclaré avoir déposé officiellement auprès des services du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, une demande pour la tenue d'une session extraordinaire du comité central. Une demande signée par plus de 300 membres du comité central, instance souveraine entre deux congrès.

Chanegriha installe le nouveau Directeur de la communication de l'état-major de l'ANP

Le général de Corps d'Armée, Saïd Chanegriha, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a présidé jeudi la cérémonie d'installation officielle du général-major Saba Mabrouk dans les fonctions de Directeur de la communication, de l'information et de l'orientation de l'Etat-major de l'ANP, en remplacement du général-major Maddi Boualem, indique le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

«Au nom de Monsieur le Président de la République, chef supérieur des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Monsieur le général de Corps d'Armée Saïd Chanegriha, chef d'Etat-major de l'ANP, a présidé, ce jeudi 9 septembre 2021, au niveau de l'Ecole supérieure militaire de l'information et de la communication en 1ère Région militaire, la cérémonie d'installation officielle du général-major Saba Mabrouk dans les fonctions de Directeur de la communication, de l'information et de l'orientation de l'Etat-major de l'ANP, en remplacement du général-major Maddi Boualem», a précisé la même source.

Après la cérémonie d'accueil et en présence du Commandant de la 1ère Région militaire et des chefs de départements de l'Etat-major de l'ANP, le général de Corps d'Armée a tenu une réunion avec les cadres de la Direction dans la salle de conférence où il a prononcé une allocution à travers laquelle il a souligné que «cette désignation s'inscrit dans le cadre de la démarche du Haut Commandement de l'ANP, visant à faire de l'alternance des postes et des fonctions aux différents niveaux, une tradition louable et consacrée, qui impulse une nouvelle dynamique dans

les rangs», a ajouté le communiqué.

«Au nom de Monsieur le Président de la République, chef supérieur des Forces armées, ministre de la Défense nationale, et conformément au décret présidentiel du 7 septembre 2021, j'installe officiellement le général-major Saba Mabrouk dans les fonctions de Directeur de la communication, de l'information et de l'orientation de l'Etat-major de l'ANP, en remplacement du général-major Maddi Boualem», indique-t-il.

Il a expliqué que «cette désignation s'inscrit dans le cadre de la démarche du Haut Commandement de l'ANP, visant à faire de l'alternance des postes et des fonctions aux différents niveaux, une tradition louable et consacrée, qui impulse une nouvelle dynamique dans les rangs et qui répond aux ambitions et espoirs des personnels de faire en sorte que le travail dévoué, l'intégrité, la loyauté, la compétence et le patriotisme, soient les seuls et uniques critères permettant d'accéder aux postes et fonctions supérieures, notamment au sein de cette Direction sensible, au regard du caractère important et vital que revêt, aujourd'hui, le domaine de l'information et de la communication».

Le général de Corps d'Armée a affirmé que «le Haut Commandement, pleinement conscient de l'impératif de relever les nouveaux défis, s'attèle à la mise en place d'une stratégie d'information et de communication efficace, inspirée des valeurs de notre Glorieuse Révolution de Libération et guidée par notre patrimoine historique national, chargé de gloires et de hauts-faits».

«Au sein de l'ANP, nous sommes plei-

nement conscients de l'impératif de relever ces réels défis, et nous œuvrons à la faveur du soutien et des orientations de Monsieur le Président de la République, chef supérieur des Forces armées, ministre de la Défense nationale, à la mise en place d'une stratégie d'information et de communication efficace, inspirée des valeurs de notre Glorieuse Révolution de Libération et guidée par notre patrimoine historique national, chargé de gloires et de hauts-faits, une stratégie adaptée aux composantes de notre identité nationale et de nos propres spécificités, capable de contribuer à la construction d'un appareil de défense nationale performant, où l'information et la communication tiennent un rôle pivot».

Au terme de son allocution, le général de Corps d'Armée a donné des orientations et des instructions aux cadres de la Direction portant, en substance, sur la nécessité «de la multiplication et de la coordination des efforts, pour faire face à toutes les campagnes de propagandes hostiles, quelles que soient leurs nature et origine, à travers la mise en œuvre d'une communication instantanée et crédible, qui expose la vérité et qui entretient des relations constructives avec les médias».

«C'est ainsi que l'ANP, digne héritière de l'Armée de Libération nationale demeurera le symbole des victoires, de la disponibilité et de l'état-prêt permanent à défendre les intérêts suprêmes de la Nation», a-t-il dit.

A l'issue de cette cérémonie, le général de Corps d'Armée a signé le procès-verbal de la passation de pouvoir et le livre d'or de l'Ecole supérieure militaire de l'information et de la communication.

Raiña Raïkoum
Belkacem Ahcene Djaballah

Expression libre

2001, des amendements (article 144 bis 1, 144 bis 2 et 146 du code pénal interdisant

toute référence «jugée négative» aux «responsables» institutionnels, pourtant hommes publics, ayant choisi volontairement de l'être. Il y eut aussi, en février 2011 (article 5 et surtout le 6), un barrage réglementaire en matière de production cinématographique des films à caractère historique lié à la guerre de libération nationale ; les productions traitant de la guerre de libération étant soumises «à l'approbation préalable du gouvernement». Il y eut...

Bref, on a multiplié les textes et les (faux-) barrages, ce qui n'a pas manqué de limiter les champs de l'expression artistique et intellectuelle (qui ne peut qu'être libre si l'on veut qu'elle soit créative et responsable bien sûr) et d'augmenter le risque de voir les meilleurs de nos créatifs s'en aller s'«éclater» ailleurs, laissant place à la médiocrité ou, pire encore, au vide. En parallèle, on a laissé se développer un paysage médiatique livré à lui-même (avec une loi, celle de 2012, inappliquée et inapplicable car faite bien plus pour des moments et des hommes précis que pour des situations) et audiovisuel livré aux «puissances» affairistes et financières ou politiques (avec une loi, celle de 2014, inappliquée et inapplicable, car faite bien plus pour des moments et des hommes précis que pour des situations). Heureusement, on a distribué plus de 11 000 cartes d'artistes. On nous prépare une autre loi relative aux activités audiovisuelles et quelques livres sur l'«histoire» du cinéma algérien, en attendant le déjà fameux film sur «Abdelkader» et la refonte du champ cinématographique. Heureusement, on reconnaît enfin que Belmadi avait amplement raison concernant l'état de la pelouse du stade Chaker. Et, heureusement que les réseaux sociaux étaient là pour signaler l'accueil lamentable de nos héroïques sportifs revenu(e)s médaillé(e)s de Tokyo. En fin de compte, une com' institutionnelle continue, une presse libre et des réseaux sociaux défendant l'intérêt général et des textes réglementaires «ouverts» et «débloquants» ne sont pas si inutiles que ça et seraient les bienvenus.

Il n'y a pas de plus déprimant, dans un pays se disant et se voulant démocratique, qu'une décision (finale), de justice ou autre, nous paraissant injuste. Encore plus injuste lorsqu'elle ne relève pas d'infractions matérielles avérées (crimes de sang, violences, détournements, corruption...), mais seulement d'avis, d'opinions et de réclamations ou demandes même incongrues pourtant argumentées et émises pacifiquement (et là, comme chacun doit le savoir ou le sait déjà, il y a des approches méthodologiques multiples et différentes. Cela allant de la lettre ouverte assumée et les contributions publiées dans la presse ou sur les réseaux sociaux, à la manifestation publique, annoncée en se basant sur la réglementation en vigueur, en passant par les conférences universitaires et les activités associatives de proximité) sur le comportement passé et/ou présent d'une personnalité nationale historique ou publique ou sur une tranche de notre histoire ou même sur les décisions d'une Administration ou d'une Assemblée élue. Sans pour autant tomber dans l'étalage des vies intimes, les insultes, l'émeute, la grève sauvage, les invectives, la diffamation, les menaces, le chantage...

Hélas, chez nous, cette approche des choses relativement acceptée durant les années 90, années de gloire en matière de liberté de la presse-sauf pour l'information dite «sécuritaire», encore qu'elle devait alors être «régulée»- a été quasi-totalement rejetée par le pouvoir en place à partir des années 2000 . On avait alors commencé à grignoter les espaces de la liberté d'expression, visant beaucoup plus la presse et les journalistes que le grand public (déjà insaisissable et «daïr rayou»), en faisant adopter des textes réglementaires à son avantage (ou, bien plutôt à l'avantage des hommes ou des groupes détenant les pouvoirs). Quelques exemples: la loi sur la concorde civile, une loi «amnistante» (celle de juillet 1999, suivie du décret du 13 janvier 2000), puis la Charte pour la paix et la réconciliation nationale d'août 2005 abandonnant définitivement les poursuites judiciaires, le tout interdisant à quiconque d'évoquer les noms de terroristes et les massacres qu'ils avaient commis. On a eu ensuite, en juin

Justice

Plus de 2000 magistrats concernés par le mouvement annuel

Abdelkrim Zerzouri

Le projet du mouvement annuel des magistrats, qui touchera 2.147 magistrats, a été présenté lors de la 2e session ordinaire du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) pour l'exercice 2021, tenu jeudi 9 septembre, avec l'aval du Président de la République et sous la supervision du ministre de la Justice, garde des Sceaux, Abderrachid Tabi.

Un mouvement de mutation d'un nombre considérable de magistrats qui n'a pas été sans être accompagné par une proposition de M. Tabi aux membres du CSM, concernant la promotion du même total de 2.147 magistrats, qui réunissent les critères adoptés par le Conseil et les lois en vigueur en la matière, en l'occurrence le professionnalisme, l'aptitude, l'intégrité, l'expertise et le mérite. Ce nombre considérable des magistrats proposés à la promotion reflète également « les efforts que consentent les magistrats dans le domaine dans le cadre de la formation, davantage d'autonomisation et le suivi par beaucoup de ces magistrats du choix de multiplier l'efficacité autonome, comme une preuve d'un comportement louable », a relevé le ministre de la Justice. Dans ce même cadre, le président du Conseil supérieur de la magistrature, M. Tabi a proposé aux membres du CSM « la titularisation de deux (02) magistrats parmi ceux ayant accompli les conditions de qualification requises et la régularisation de la situation administrative de 114 autres, ainsi que l'état de détachement de 06 magistrats dans le contexte de leur exercice dans les institutions, conformément aux dispositions constitutionnelles et selon les impératifs des principes sains de l'Etat moderne ».

Mais c'est le dossier sensible du projet de mouvement annuel des magistrats qui retient le plus l'attention des concernés, en raison de son influence sur le moral des magistrats, voire sur leur vie quotidienne et leur rendement professionnel.

UN MOUVEMENT PRENANT EN COMPTE LA DIMENSION SOCIALE ET FAMILIALE DE LA MAGISTRATURE

Conscient de cet enjeu, le garde des Sceaux a relevé que le projet du mouvement annuel des magistrats dans cette session revêtait «une im-

portance particulière», étant donné qu'il coïncide avec l'approche de la rentrée sociale, soulignant qu'il a été « préparé avec soin et dans la mesure du possible, en vue de trouver une équilibre entre la dimension de la performance qui est la portée principale du mouvement, en prenant compte les autres dimensions, dont la dimension sociale et familiale de la magistrature », et que « la stabilité familiale, la condition psychologique revêtent une importance capitale et impacte positivement la performance professionnelle ».

Pour rappel, un mouvement opéré dans le corps des magistrats en 2019, et ayant touché près de 3.000 d'entre eux, sans prendre en considération cette dimension psychologique liée à la stabilité de la cellule familiale (mouvement initié au mois d'octobre, après la rentrée sociale), avait provoqué une action de protestation inédite chez les magistrats, et il a fallu engager d'énormes efforts pour éviter le pire. Sur un autre plan, le ministre de la Justice a précisé que « les efforts se poursuivent pour adapter notre système législatif aux exigences de la nouvelle Constitution, venue renforcer le pouvoir judiciaire grâce aux larges compétences et prérogatives conférées au Conseil supérieur de la magistrature, qui est le garant de l'indépendance de la magistrature en ce qu'il veille à sa consécration de manière effective et concrète ». A cet égard, il a souligné que « la nouvelle Constitution a renforcé la composante humaine du Conseil supérieur de la magistrature avec un plus grand nombre de juges élus, en particulier les juges du siège, et à éloigner le pouvoir exécutif de toute représentation au Conseil, ainsi que la représentation des Syndicats des juges dans la nouvelle composition attendue ». Dans ce contexte, indiquera-t-il, la commission en charge de la révision de la loi organique fixant la composition, le fonctionnement et les attributions du CSM a achevé ses travaux et la deuxième commission en charge de la rédaction du statut de la magistrature est sur le point d'achever les siens. Précisant que « les deux projets de loi, qui renforceront les prérogatives du Conseil supérieur de la Magistrature dans tous les aspects liés à la gestion du parcours professionnel des juges, ainsi que le développement et la promotion des performances afin de repérer aux aspirations des citoyens en matière de

Justice dans le pays seront présentés au gouvernement et au Conseil des ministres dans les meilleurs délais avant d'être soumis au Parlement pour débat et adoption en vue de l'installation du Conseil supérieur de la magistrature dans sa nouvelle composante avant la fin de l'année conformément à la Constitution ».

MISE EN GARDE CONTRE «LES COMPLOTS ET LA DISCORDE»

M. Tabi n'a pas manqué de relever que cette session du CSM « se tient à une étape charnière où notre cher pays est confronté à de nombreux enjeux et questions décisives », soulignant à cet effet que « la magistrature doit se préparer à y faire face avec la rigueur de la loi et chaque membre de la magistrature doit contribuer à relever les défis actuels qui ne se limitent pas à la lutte contre la criminalité mais aussi à la lutte contre les tentatives d'atteinte aux institutions et au tissu social ». Ainsi, la Justice doit également relever les défis liés aux « tentatives de division que de nombreux pays autour de nous ont connues avec toutes leurs répercussions », mettant en garde contre « les complots et la discorde », et estimant que « les nations qui sont restées invincibles face à ces projets subversifs, y compris notre cher pays, ont bénéficié de leurs propres réserves et de l'énergie de leurs enfants pour se tenir à l'écart de ces stratégies destructrices ». Rappelant que « la volonté actuelle d'achever la construction institutionnelle, dont les démarches s'accélèrent en convoquant le corps électoral pour renouveler les assemblées communales et de wilayas le 27 novembre prochain, est une réponse à l'une des guerres de division qui empêchent la construction des institutions ». Dans ce contexte précis, le ministre de la Justice a indiqué que les magistrats sont en passe de superviser la révision exceptionnelle des listes électorales, et « l'Etat aura ainsi fait de grands progrès dans le processus d'achèvement de la construction de nouvelles institutions, en concrétisation des engagements du Président de la République, afin que l'Etat aille de l'avant pour faire avancer la roue du développement et de redynamiser l'économie nationale ». Pour dire que la Justice et les profonds changements qui s'y opèrent sont au cœur de toutes les ambitions de « l'Algérie nouvelle ».

Affaire de la raffinerie d'Augusta Abdelmoumen Ould Kaddour entendu

L'ancien Président-Directeur général (PDG) de Sonatrach, Abdelmoumen Ould kaddour a comparu jeudi devant le juge d'instruction à la 4ème Chambre du pôle pénal économique et financier près le Tribunal de Sidi M'hamed, au sujet de l'affaire de la raffinerie d'Augusta, a-t-on appris de source judiciaire.

Le même juge a auditionné trois anciens cadres à la Sonatrach sur la même affaire.

L'ancien PDG de la Sonatrach a été extradé, le 4 août dernier, par les Emirats Arabes Unis (EAU) vers l'Algérie, en vertu d'un mandat d'arrêt international émis à son encontre pour son implication dans des affaires de corruption.

L'ex-Premier ministre, Abdelaziz Djérad, avait annoncé, février dernier, que le pôle judiciaire économique et financier avait ouvert une enquête judiciaire concernant l'ac-



quisition de la raffinerie d'Augusta en Italie. Ould Kaddour a été arrêté le 20 mars dernier à l'aéroport de Dubaï, son nom figurant sur la liste rouge de l'Interpol.

Il a été remis en liberté sous cau-

tion avec interdiction de quitter les EAU. L'ancien PDG de Sonatrach avait quitté le sol français où il résidait avec sa famille en direction de Amman via Dubaï pour prendre part à une conférence.

Mouvement partiel dans le corps de la magistrature

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a procédé à un mouvement partiel dans le corps des présidents et procureurs généraux près les cours de justice et des présidents et commissaires d'Etat près les tribunaux administratifs, indique jeudi un communiqué du ministère de la Justice dont voici le texte intégral :

«Conformément aux dispositions de l'article 92 de la Constitution et des dispositions de l'article 49 de la loi organique portant statut de la magistrature, le

-Mouvement dans le corps des présidents de cours de justice :

Cour de Laghouat : Kamel Hadj Mihoub Sidi Moussa
Cour de Biskra : Laïd Boukhobza
Cour de Bechar : Dahou Kada
Cour de Tamanrasset : Abdallah Khalfaoui
Cour d'Annaba : Fethi Ahmed Kebir
Cour de Médéa : Lahcène Saadi
Cour de Mostaganem : Abdelhafid Tebahriti
Cour de Mascara : Menouar Antar
Cour d'Oran : Abdelkader Mansour
Cour d'El Bayadh : Laïd Belmaaziz
Cour de Tindouf : Omar Kheffache
Cour de Tissemsilt : Houari Ben Allal
Cour de Souk Ahras : Mabrouk Mokadem
Cour de Mila : Azzedine Larfi
Cour de Naama : Ben Sekran Filali
Cour d'Aïn Temouchent : Hamid Chetah

-Mouvement dans le corps des procureurs généraux près les cours de justice:

Cour d'Adrar : Abdelouahab Ismaïl
Cour de Laghouat : Ibrahim Cherif
Cour d'Oum El Bouaghi : Chaker Kara
Cour de Biskra : Mahmoud Boulekssibat
Cour de Bechar : Tarek Latrach
Cour de Blida : Abdelmadjid Djebbari
Cour de Tamanrasset : Hamid Akssoum
Cour de Tlemcen : Noureddine Mahboubi
Cour de Saïda : Mohamed Maatallah
Cour de Skikda : Mohamed Mahdi Mouhoub
Cour d'Annaba : Farid Gouasmia
Cour de Médéa : Kamel Ghezali
Cour d'Ouargla : Fayçal Bendaas
Cour d'Illizi : Mabrouk Boumaali
Cour de Tindouf : Mohamed Benaouda
Cour de Khencela : Lanouar Benmhidi
Cour de Souk Ahras : Moncef Benbelkacem
Cour de Mila : Azzedine Tebib
Cour d'Aïn Temouchent : Zouhir Talbi
Cour de Ghardaïa : Abdelkader Belatra.

- Mouvement dans le corps des présidents de tribunaux administratifs :

Tribunal administratif de Chlef : Ahlam Naima Ben Maamar
Tribunal administratif de Biskra : Madjid Khalfouni
Tribunal administratif de Bechar : Naima Ghouar
Tribunal administratif de Tebessa : Masmoudi Bousnane
Tribunal administratif de Djelfa : Rachid Charhabil
Tribunal administratif de Jijel : Asma Sahbi
Tribunal administratif de Sétif : Ammar Boudefa
Tribunal administratif de Saïda : Laïd Amer
Tribunal administratif de Médéa : Hadda Touam
Tribunal administratif de Mascara : Alhouaria Derghal
Tribunal administratif d'Oran : Nora Allal Cherif
Tribunal administratif d'El Bayadh : Mohamed Khelkhal
Tribunal administratif de Boumerdes : Saïd Gaïdi
Tribunal administratif d'El-Tarf : Laidi Oudache
Tribunal administratif de Tindouf : Azzedine Kloufi
Tribunal administratif de Khencela : Youcef Yakoubi
Tribunal administratif de Tipasa : Kahina Lhocine
Tribunal administratif d'Aïn Defla : Ali Bourtala
Tribunal administratif d'Aïn Temouchent : Nacer Fassi
Tribunal administratif de Relizane : Hamed Hafsi

- Mouvement dans le corps des commissaires d'Etat près les tribunaux administratifs :

Tribunal administratif de Chlef : Brahim Brahimi
Tribunal administratif de Laghouat : Mohamed Belarbi Zahmani
Tribunal administratif de Bejaïa : Abdelkrim Aroui
Tribunal administratif de Bechar : Réda Hassiane
Tribunal administratif de Tamanrasset : Dahmane Zenani
Tribunal administratif de Djelfa : Redouane Lachkham
Tribunal administratif de Constantine : Layachi Aouamria
Tribunal administratif de Médéa : Abderahmane Bourenane
Tribunal administratif d'Ouargla : Salaheddine Benmechiche
Tribunal administratif de Boumerdes : Kamel Amrani
Tribunal administratif d'El Oued : Hocine Mokadem
Tribunal administratif de Tipasa : Mohamed Sahnoun
Tribunal administratif de Mila : Djillali Djenadi
Tribunal administratif d'Aïn Defla : Ahmed Tanjaoui
Tribunal administratif d'Aïn Temouchent : Kelhouma Habi
Tribunal administratif de Relizane : Kheira Belmeliani.

Pr Hafida Boukharouba, épidémiologiste «C'est le moment de se faire vacciner»

Pour l'épidémiologiste et virologue, Pr Hafida Boukharouba, invitée hier sur les ondes de Radio Sétif, cette période, marquée par la baisse des contaminations, est la plus indiquée pour se faire vacciner contre le Covid-19.

R. N.

La vaccination doit se faire en dehors de la période du pic épidémique ou du nombre croissant d'infections.

Par conséquent, c'est la période idéale pendant laquelle nous pouvons vacciner au maximum car le nombre d'infections au coronavirus est en baisse et le virus ne se propage pas fortement», a déclaré l'intervenante. Précisant que les personnes ayant contracté le virus «lors de la troisième vague», doivent «attendre trois mois pour se vacciner». Revenant sur la 3^e vague, dont les effets se poursuivent, l'intervenante a exprimé son inquiétude à propos du «nombre qui reste assez élevé jusqu'à aujourd'hui». «L'augmentation du nombre de décès est principalement due au grand nombre de personnes infectées», mais également aux «maladies chroniques telles que le diabète, les maladies cardiaques et l'obésité, ainsi que la nature et le danger représentés par le variant «Delta» du Covid-19», a-

t-elle précisé. Selon elle, «cette vague a laissé des effets importants aussi bien au niveau santé que psychologique», préconisant une «prise en charge psychologique» pour les personnes les plus touchées. Comme d'autres intervenants à ce sujet, l'invitée de Radio Sétif «encourage fortement» à la vaccination, tout en adhérant aux mesures de prévention, pour assurer une immunité collective. «Il n'y a pas de meilleure solution en Algérie ou dans le monde que la vaccination; il n'y a pas de médicament qui prévient l'infection, hormis la prise des deux doses de vaccin pour une prévention».

D'autant, prévient-elle, que le variant «Mu» «est également dangereux», car de «la même souche» que le «Delta». «Des recherches sont actuellement en cours sur ce variant, et nous ne pouvons pas être certains qu'il soit résistant au vaccin». Quant à l'efficacité du vaccin, elle estime qu'elle est «scientifiquement prouvée» et que les effets de la vaccination «commencent

un mois à un mois et demi après». «Nous devons donc nous préparer dès maintenant à toute vague à venir», dit-elle. «Le vaccin s'est avéré efficace et sûr, et la preuve en est qu'une année complète s'est écoulée depuis le premier vaccin sans aucun symptôme, ce qui est une période suffisante pour que les scientifiques puissent juger de l'efficacité du vaccin», ajoute-t-elle. A propos de la 3^e dose, elle note que «les scientifiques ne sont pas unanimes à ce sujet», estimant que «les deux doses sont suffisantes». A noter que les différents spécialistes algériens, invités à des débats de la radio, ne sont pas d'accord sur l'efficacité du vaccin contre le variant «Mu».

«Sans aucun doute et loin de tout alarmisme, scientifiquement, une quatrième vague arrive avec le variant «Mu» qui s'est propagé dans certains pays et pourrait résister au vaccin et devenir plus fort», avait déclaré, mardi dernier, le professeur Nabil Mosbah, chef du service de réanimation au CHU de Sétif, sur les ondes de la radio locale.

La production du «CoronaVac» par Saidal est à sa «phase finale»

Le programme de production du vaccin anti Covid-19 «CoronaVac» par le groupe public Saidal, en partenariat avec l'entreprise Sinovac, est «à sa phase finale et n'a enregistré aucun retard», a assuré vendredi le ministère de l'Industrie Pharmaceutique dans un communiqué.

«Le calendrier mis en place pour la production de CoronaVac a été respecté, selon les délais im-

partis», précise la même source, relevant que la matière première a été réceptionnée selon les termes du contrat «Bulk» le 27 août dernier.

«Les analyses biologiques et bactériologique sont en cours et durent 3 semaines», a expliqué le ministère de l'Industrie pharmaceutique qui souligne que «toutes les installations ont été aseptisées simultanément, selon le protocole de la production d'un produit injecta-

ble notamment d'un vaccin». «La conjugaison de toutes ces étapes aboutira au lancement de la production à la fin du mois de septembre», selon la même source, qui insiste que le programme de production ne souffrait d'«aucun retard» et que bien au contraire, «le transfert technologique s'est réalisé dans des délais courts, sachant que ce vaccin a moins d'une année d'existence».

Covid-19

62.000 agents du personnel de l'Education vaccinés

Quelque 62.000 travailleurs, fonctionnaires et enseignants ont reçu, à ce jour, le vaccin contre le Coronavirus parmi 740.000 personnels, a révélé jeudi, le Directeur de soutien aux activités culturelles, et sportives et à l'action sociale au ministère de l'Education nationale, Abdellah Khoualene.

Dans une déclaration à l'APS, M. Khoualene a fait part du «grand» soulagement de la tutelle quant à l'adhésion du personnel du secteur à l'opération de vaccination entamée le 22 août passé, affirmant que cette opération «a touché jusqu'à mercredi, 62.000 personnels, soit un taux de 8,5%, d'autant qu'elle se poursuivra de façon sensible, avec la reprise des travailleurs, des fonctionnaires et des enseignants du secteur ces jours-ci, en prévi-

sion de la rentrée scolaire prévue le 21 septembre courant».

Le même responsable a ajouté que le ministère de l'Education affirme dans ce domaine que l'opération de vaccination est «optionnelle», mais se fie, toutefois, «au sens de responsabilité des fonctionnaires du secteur, étant responsables aussi de la santé de tout un chacun, y compris les élèves».

A cet égard, il rappelle que la cartographie de la vaccination propre au secteur et qui a été élaborée en coordination avec le ministère de la Santé, comprend toutes les 1.433 unités de dépistage existantes au niveau national, 41 centres de médecine du travail et 16 centres médicaux des œuvres sociales des travailleurs de l'éducation.

M. Khoualene a également fait

part du vœu de la tutelle de vacciner tout le personnel et de généraliser l'opération à travers tout le territoire national, dans le but d'assurer une rentrée scolaire sûre, avec nécessité de respecter toutes les mesures préventives qui protègent de la propagation du Coronavirus, conformément au protocole sanitaire propre au secteur».

Le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belabed avait affirmé il y a quelques jours que l'opération de vaccination du personnel du secteur «avait atteint un taux acceptable, même si les travailleurs étaient en congé», relevant l'importance d'une élaboration d'un recensement précis des vaccinés et de réunir les conditions idoines pour une rentrée scolaire sûre et sereine.

Coronavirus : 285 nouveaux cas et 20 décès enregistrés

Deux cent quatre-vingt-cinq (285) nouveaux cas confirmés de coronavirus (covid-19), 235 guérisons et 20 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, annonce, vendredi, le ministère de la Santé, dans un communiqué. Le total des cas confirmés de coronavirus s'élève ainsi à 199.560 dont 285 nouveaux cas

durant les dernières 24 heures, celui des décès à 5.539 cas, alors que le nombre des patients guéris est passé à 136.264 cas.

Par ailleurs, 34 patients sont actuellement en soins intensifs, ajoute la même source.

En outre, 19 wilayas n'ont recensé aucun cas durant les dernières 24 heures, 18 autres ont enregistré

de 1 à 9 cas, tandis que 11 wilayas ont enregistré 10 cas et plus.

Le ministère de la Santé rappelle, par la même occasion, que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, tout en insistant sur le respect du confinement et du port du masque.

Naftal Mourad Menaour PDG par intérim

Le PDG du Groupe Sona trach, Toufik Hakkar a installé, jeudi, M. Mourad Menaour dans ses fonctions de Pdg par intérim de la Société nationale de commercialisation et de distribution de produits pétroliers (NAFTAL), en remplacement de Kamel Benfriha, a annoncé le Groupe Sonatrach.

La cérémonie d'installation du nouveau responsable de NAFTAL (filiale de Sonatrach) s'est déroulée au siège de la Direction générale de Sonatrach en présence des cadres dirigeants du Groupe, a précisé Sonatrach dans un communiqué publié sur sa page Facebook.

Agé de 55 ans, le nouveau PDG par intérim de NAFTAL est titulaire d'un diplôme d'ingénieur d'Etat, spécialité Génie industriel de l'Ecole nationale polytechnique d'Alger, ainsi qu'un Master en Business et Administration (MBA).

En 1990, il rejoint Sonatrach en tant qu'ingénieur d'études

dans le secteur de commercialisation du pétrole brut et des produits raffinés relevant de l'activité de commercialisation, où il a gravi tous les échelons avant d'être nommé Directeur du même secteur en 2016.

Egalement Membre au Conseil d'administration de NAFTAL depuis septembre 2020, M. Mourad Menaour avait occupé le poste de Directeur de commercialisation auprès de la filiale de Sonatrach à Londres.

Nassim Racim Ghalem, nouveau DG de l'ENPI

Ma été nommée jeudi nouveau Directeur général (DG) de l'Entreprise nationale de promotion immobilière (ENPI), alors que M. Zair Hocine a été élu président du Conseil d'administration, et ce après la tenue de l'Assemblée générale ordinaire (AGO) de l'entreprise, a annoncé le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville.

«Après la tenue en session extraordinaire de l'AGO de l'ENPI et la recomposition du Conseil d'administration, il a été procédé jeudi à l'élection de M. Zair Hocine à la tête du Conseil d'administration et à

Ghardaïa Un mort et trois blessés dans un accident de la route

Une personne a trouvé la mort et trois autres ont été blessées dans un accident de la circulation survenu vendredi à 150 Km au sud de Ghardaïa, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile.

L'accident s'est produit sur le tronçon de la route nationale (RN-1) reliant Ghardaïa à El Meneaa à une trentaine de kilomètres au sud de la localité de Hassi Lefhal (wilaya d'El Meneaa), lorsqu'un véhicule touristique transportant les victimes a dérapé avant de faire plusieurs tonneaux et finir sa course en dehors de la chaus-

sé, faisant un mort sur place et trois blessés graves souffrant de multiples traumatismes, a précisé la même source.

Le corps de la victime décédée de sexe féminin (32 ans) a été transporté vers la morgue de la polyclinique de Hassi Lefhal et les trois blessés (entre 3 et 31 ans) tous de sexe masculin ont été également évacués vers les urgences de la même structure de santé, la plus proche du lieu de l'accident, a-t-on fait savoir.

Une enquête a été ouverte par la gendarmerie nationale

pour déterminer les circonstances exactes de l'accident.

Rectificatif

Dans l'article paru dans l'édition du mercredi 8 septembre 2021 en page 4 sous le titre «COVID-19 : Crise sanitaire et dommages collatéraux», deux malentendus erreurs ont déformé les propos de Nacer Djidjeli, Professeur en chirurgie pédiatrique à l'EPH de Belfort, El Harrach. Au lieu de «(...), il n'y a pas de COVID chez les enfants(...), il fallait lire «(...), la COVID existe bien chez les enfants, rare c'est vrai par rapport à l'adulte, difficile à diagnostiquer, mais elle existe bien

TÉMOIGNAGE

**Juste après ma maladie,
je colle cette annonce
sur les murs de l'escalier
pour avertir mes voisins :**

**A L'ATTENTION
DE MES VOISINS :**

**B. F., B. B., B. M., T. A.
Et surtout les parents
et parentes âgées :**

**«PORTEZ LE MASQUE DE
PROTECTION ! RESPECTEZ
AUTANT QUE POSSIBLE LA
DISTANCIATION ! ÉVITEZ
LES ATTROUPEMENTS !»
JE LE DIS POUR VOUS ET
POUR VOS ENFANTS QUI
ATTENDENT DE VOUS.**

**J'ai été touché gravement
par le Covid-19 ces jours-
ci. Je suis arrivé presque à
l'article de la mort, mais
Allah le Tout Puissant m'a
sauvé. Je vous transmets
ce que me dicte
ma conscience.**

**«Le Covid-19 n'est pas
seulement une maladie,
c'est un MONSTRE
qui peut prendre
votre vie, quand bien
même vous êtes
en bonne santé.»**

Par Hamed Medjoub*

C'était le seizième jour de ma maladie, cet écrit placardé s'est opéré le matin de cette mémorable journée. Et je l'affirme : je l'ai fait sans réfléchir comme si une force m'a commandé de le rédiger, l'imprimer et le coller en deux endroits de l'escalier, à l'étage des bureaux, qui ne gêne pas les voisins, et afin qu'il soit lu par tous.

Deux jours après, cet écrit a été entièrement enlevé des murs de l'escalier. Il ne restait que quelques brins de scotch. J'ai compris que celui ou ceux qui l'ont enlevé jusqu'à ce qu'il ne figure plus, ne l'ont fait que parce ce que leur instinct de conservation a cherché à ne pas «réveiller les démons». Et le Covid-19 en est un.

Ceci étant, je voulais communiquer cette expérience de Covid-19 que j'ai vécu sous forme d'article dans un journal pour faire bénéficier au plus grand nombre mon expérienc qui est très intéressante. Surtout qu'elle leur fait espérer lorsqu'ils sont à deux doigts de la mort, qu'ils ne sont pas perdus, qu'ils peuvent survivre s'ils observent quelques règles simples mais nécessaires pour lutter contre la maladie et arriver à l'essentiel : s'en sortir certes presque détruit comme si on est passé sous un char d'assaut, aplati mais vivant.

Cette idée m'a effleuré, mais je l'ai abandonnée peut-être parce que je n'étais pas très motivé. Ou que j'étais sur un travail que je considérais plus important. Récemment, après un rêve que j'ai fait la nuit du 4 septembre 2021, et j'avais reçu un e-mail d'un ami et collègue qui m'a fait savoir que des amis et collègues nommément désignés nous avaient quittés, j'en étais abasourdi. Ces collègues qui étaient en très bonne santé et certains bien plus vigoureux que moi, je n'arrivais pas à concevoir qu'ils nous ont quittés. D'autant plus que, dans ma carrière professionnelle, et dans l'institution où j'étais, on a vécu pratiquement comme une famille. On garde toujours des liens affectifs, on se revoit quand c'est possible.

Ceci exprimé, qu'en est-il de ma maladie avec le Covid-19 ? Une expérience absolument traumatisante. Les premiers symptômes qui m'ont affecté tout au début de la maladie ont commencé la mi-juin 2021. Peut-être le mercredi 14 juillet 2021. J'ai ressenti quelque affaiblissement mais rien de très grave.

Expérience vécue contre le Covid-19 Témoignage d'un malade



J'ai pensé à une grippe. J'avais pris quelques cachets de paracétamol de 500 mg. Je me suis dis que je vais être tancé quelques jours et que tout rentrera dans l'ordre au bout d'une semaine.

Le jeudi 15 juillet 2021, j'avais acheté un thermomètre numérique, et après quelques travaux que j'avais faits dehors sur ma voiturine, j'étais un peu fatigué mais pas du tout malade. Rentré à la maison, il était environ sept heures du soir, j'essayais le thermomètre numérique sous mon bras, contre l'aisselle, pendant 3 minutes. Surprise ! Il marquait 39,5°C, et comme il faut ajouter au moins 0,5°, je conclus que ma température était au moins de 40°C. Ce qui m'a étonné, je ne suis pas médecin, comment est-ce que je n'ai rien ressenti alors que la température de mon corps était très élevée ? Ni sensation de froid, ni frisson, ni même faiblesse.

Le vendredi 16, la journée passa normalement. Le samedi 17, la situation commençait à changer pour moi, je ressentis une forte fatigue au point qu'au marché, en train de faire des courses, je suis rentré précipitamment à mon domicile. J'étais très fatigué et je conclus toujours que c'était une grippe alors que la faiblesse a commencé à être intense.

Alors qu'habituellement, avec la grippe, il y a le rhume, la fièvre, mais pas une faiblesse intense qui pouvait même me faire tomber en pleine rue. Ce samedi 17, j'avais pour ainsi dire le déni de la maladie du Covid-19, je n'y croyais pas. Je ne pouvais admettre que je souffrais du Covid-19, une réaction en fait inconsciente. Alors que l'extrême faiblesse qui commença à me prendre à l'extérieur devait déjà me signaler que c'était déjà un signe de cette maladie.

Souvent, les malades au début du Covid-19 n'arrivent pas à se figurer comme atteint de cette maladie qui est très contagieuse. Le déni inconscient surtout les premiers jours d'incubation doit être absolument effacé dans tout début de cette maladie de la conscience de ceux qui en sont touchés et qui croient qu'ils ne sont pas atteints.

Pourquoi ? Parce qu'ils mettent en danger leurs familles. Ils risquent de transmettre le virus du coronavirus aux autres membres, ce qui va handicaper toute la famille. Ce point est capital, il est le premier point à observer dans la perception du mode opératoire. Dès lors que les symptômes commencent à apparaître, soupçonner en premier lieu le virus de

la pandémie. Effacer le déni de la maladie du Covid-19 de la conscience, et même en cas d'ignorance si on est atteint ou non, commencer à s'isoler, ce qui permettra d'éviter de contaminer les autres membres de la famille.

Porter le masque à la maison, et des proches eux aussi doivent porter le masque, couvrant le nez et la bouche, à chaque fois que l'on se rapproche du malade. C'est très important cette relation avec le malade, elle permet de protéger les autres. La situation dans le domicile deviendra de plus en plus difficile, complexe, compte tenu du danger du Covid-19, qu'il faudra assumer par ces mesures de protection. Il y va de la santé de la famille.

En ce qui me concerne, heureusement pour moi, j'ai une chambre, ce qui m'a mis d'être peu en contact avec les autres membres de la famille. Grâce à Dieu, personne n'a été atteint.

Le dimanche 18 juillet, la situation a encore empiré, je commençais réellement à penser que je suis atteint du Covid-19. Je résolus le jour suivant de faire un test PCR. Le lendemain, c'est-à-dire le lundi 19, je fis le test PCR, le résultat est sans appel : «j'étais positif».

Je m'isole immédiatement, et commence pour moi le calvaire, comme j'ai écrit à mon ami : «Tu dois te dire» Où en est-il ? Est sa maladie se passe-t-elle bien ? Oui, Mohammed, elle se passe très bien. Je vis dans une nuit noire, je suis un mort-vivant et un vivant mort ou va le devenir, c'est mieux que de vivre cette extrême faiblesse et je n'ai que mes larmes qui étanchent la perte de sens de mon existence.

Pourquoi je vis ? Qu'est-ce que vivre ? Je réponds par mes larmes qui ont un sens et qui me disent que je suis en train d'apprendre. Oui, Mohammed, je dis merci au Covid-19, je suis en train d'apprendre la vraie souffrance silencieuse qu'ont, par exemple, les grands malades, atteints du cancer ou autre maladie incurable. C'est en sachant qu'on se sent être, qu'on comprend l'existence. Merci pour m'avoir lu. Porte-toi bien et aie surtout en soi, en toi la foi et ne doute pas, ne doute jamais «Dieu est toujours près de toi, en n'importe quelle occurrence.»⁽¹⁾

Oui, j'ai été à deux doigts de la mort dans cette maladie. Dès que je suis entré, à partir du 20 juillet 2021, – c'était le premier jour de l'Aïd al Kébir –, commençait la phase la plus douloureuse que j'ai vécue. Elle était paroxysmique, incroyable qu'une telle douleur puisse plonger l'être humain dans le néant. Cependant, j'ai commencé à m'organiser, à observer psychiquement la maladie. Entretemps

mon épouse m'avait acheté un oxymètre qui me permettait de mesurer la pulsation du cœur et la pression de saturation en oxygène dans le sang.

Les plages de la saturation en oxygène qu'indique l'oxymètre sur le taux d'oxygène dans le sang sont les suivantes :

- Entre 95 et 100 % : la saturation en oxygène est bonne,
- Entre 90 et 95 % : elle est dite «assez bonne»,
- En dessous de 90 % : elle est critique. L'insuffisance d'oxygène provoque un grave problème respiratoire et bien sûr touche la circulation du sang dans tout le corps. Le sang, véhiculant moins d'oxygène, provoque une hypoxémie, ce qui nuit à tout l'organisme.

Ainsi, armé du thermomètre numérique et de l'oxymètre, j'ai pu lutter contre le Covid-19, mais il faut dire que la maladie a été extrêmement épuisante. J'étais pour ainsi dire hagard, un mort-vivant. Je ne comprenais rien, je n'existaient pratiquement pas. Combien de fois de larmes j'ai versé, je me disais intérieurement que je vais mourir et je me lamentais pour n'avoir pas réglé ce que je devais à régler pour ma famille. Je me lamentais.

Deuxième point à suivre dans le mode opératoire. Le thermomètre numérique et l'oxymètre sont des instruments très importants pour être guidé dans la maladie. Tant dans les battements du cœur et la pression de saturation en oxygène que la température du corps qui sont des indicateurs très importants dans l'évolution de la maladie.

Troisième point à suivre dans le mode opératoire. Je suivais néanmoins l'évolution de la maladie. J'ai décidé de prendre du paracétamol 1 gr trois fois par jour. J'avais lu dans une notice qu'il ne faut pas dépasser 4 grammes. Et, méthodiquement, j'ai divisé les 24 heures qui couvraient le jour et la nuit en trois temps égaux de 8 heures. Et je répartisais les trois grammes de paracétamol entre ces temps.

Le constat m'a été bénéfique. Pourquoi ? C'est précisément cette division du temps qui m'a beaucoup aidé à combattre la maladie. Chaque temps de huit heures qui commençait par une prise d'un gr de paracétamol me permettait une accalmie de la maladie de 6 heures environ. Puis après ces 6 heures commençait la souffrance qui était indicible. Tout mon corps s'affaissait, une fatigue paroxystique, tout partait muscle, articulation, toute envie de quoi que ce soit. Les étouffements silencieux me taraudaient et je ne pouvais rien dire. Mon épouse me voyant dans cette souffrance allongée sur le dos me disait de changer de position pour respirer et me mettre sur le côté. Ce que je fis.

Après avoir pris un deuxième paracétamol, dans le deuxième temps de 8 heures, la situation d'accalmie revient. De nouveau, après 6 heures voire moins, revient la souffrance silencieuse. Par exemple, j'ai pris à 6 heures du matin un gramme de paracétamol, jusqu'à 12 heures, je peux respirer. Puis, entre 12 heures et 14 heures, c'est le calvaire. Je faisais tout pour respecter la posologie que je me suis fixée dans le temps. A 14 heures, je prenais un deuxième paracétamol. Jusqu'à 20 heures, c'est l'accalmie. Puis entre 20 heures et 22 heures, commençait de nouveau la souffrance. Là aussi, je supportais et faisais tout pour respecter le temps. Et donc qu'à 22 heures, soit après 8 heures, je prenais le troisième paracétamol de 1 gr. De nouveau après 6 heures environ, et donc à 4 heures du matin, c'est la souffrance terrible qui revient. Je supportais et j'attendais 6 heures du matin, pour prendre le premier paracétamol de la nouvelle journée de 24 heures.

Suite en page 7

* Auteur et chercheur spécialisé en Economie mondiale, relations internationales et Prospective

TÉMOIGNAGE

Suite de la page 6

Il est évident que ce n'est pas toujours facile le respect de la prise de paracétamol. Quand la douleur est très forte, il m'arrivait d'avancer la prise. Par exemple, après cinq heures d'accalmie, ce qui fait qu'au total, j'avais consommé 4 grammes de paracétamol. Je ne dépassais pas 4 grammes par jour comme le recommande la notice du médicament.

En plus du paracétamol, je prenais un cache de vitamine C de 500 mg, matin et soir.

Quatrième point à suivre. J'utilisais l'oxymètre et le thermomètre presque chaque heure de la journée. L'oxymètre a marqué jusqu'à 84 pour la pression de saturation. Ce qui explique ma détresse respiratoire. La température du corps a baissé au bout de deux jours. Elle s'est située autour de 38°C. Sur le site [aps.dz](#), il est dit : «Le symptôme le plus explicite est la fièvre et une température de plus de 38 degrés» a-t-elle déclaré dans une interview à la chaîne de télévision russe Rossiya 1 avant de préciser que plus de 90% des malades du Covid-19 en souffrent. Fatigue, toux, perte d'odorat et maux de tête... Tous ces symptômes figurent dans la liste des caractéristiques de la maladie due au nouveau virus apparu en Chine en décembre.»⁽²⁾

Il faut dire non pas «plus de 38», mais légèrement au-dessus de 38°. Durant tous les jours qui ont suivi le 22 juillet, la température de mon corps se situait autour 38,7°. Elle n'a pas atteint 39°C. Et ce par les innombrables prises de température que je prenais par la voie buccale pendant 4 à 5 minutes prolongées par rapport à la voie rectale qui ne demande que 3 minutes. Et ce pour éviter les corrections de température.

De même pour les mesures du pouls et de la pression de saturation par l'oxymètre que je contrôlais sans compter. Peut-être 30 fois, 40 fois ou plus par 24 heures. Il faut se dire que lorsque l'on est alité des jours et des jours, et se lever que rarement, on a peu de forces. S'occuper à prendre ces mesures signifie que l'on s'intéresse à son corps. Implicitement signifie qu'il y a lutte, un combat que se livre le malade contre le Covid-19. Et cela aide beaucoup dans la guérison. Elle lui donne espoir pour survivre puisqu'il suit pas à pas l'évolution de son corps.

Cinquième point à suivre. Il faut s'alimenter obligatoirement même si on n'a aucun appétit. La nourriture m'était indifférente, mais mon épouse me poussait à me nourrir. Je suis resté constipé cinq jours, mes selles étaient bloquées. Précisément des tisanes pour aider les voies respiratoires sont indispensables, de même tout ce qui peut aider en aliments pour évacuer les selles. L'oxymètre commençait à marquer des mesures comprises entre 90 et 94. C'était bon signe. La température du corps évoluait autour de 38,2°C.

Sixième point à suivre. Là, il s'agit de l'espoir. Oui, il y a un espoir. D'où vient cet espoir ? Il vient du Covid-19 lui-même. Oui, c'est le Covid-19 qui le commande. En effet si on est toujours vivant et que l'on n'est pas mort, c'est que l'on va vivre. Pourquoi ? Tout simplement dès le septième jour de la phase la plus difficile, c'est-à-dire le 26 juillet 2021, ce qui me faisait environ 12 jours dans la maladie (5 jours d'incubation et 7 jours d'alimentation), et je luttais toujours, la pensée qui m'entrevoit que la durée de l'infection ne dépasse pas 14 jours me donna des forces, m'a fait espérer. Donc tout doit inciter tout malade du Covid-19 de ne pas baisser les bras. Et cela remonte le moral lorsque l'on sait que la durée de la maladie est limitée à 14 jours. Et il ne me restait que 2 jours pour passer le cap.

Comme inscrit dans le programme du Covid-19, dès le 26 juillet 2021, c'est-à-dire le

Expérience vécue contre le Covid-19 Témoignage d'un malade



douzième jour, je ressentais une légère amélioration de ma santé. Au 27 juillet 2021, soit le treizième jour, je commençais à espacer les prises de paracétamol. Au lieu de temps de 8 heures, je ne prenais du paracétamol qu'après 12 heures, soit 2 fois par jour. L'oxymètre marquait des mesures déjà bonnes, jusqu'à 94. C'était bon signe. La température du corps évoluait autour de 38,2°C.

Je commençais à mieux manger, mes selles à mieux marcher. De la tisane par les herbes pour aider le choc subi par mes poumons. Donc tout malade frappé par le Covid-19, arrivé au douzième jour, a toutes les raisons d'espérer de s'en sortir de la maladie. C'était le début de la délivrance.

Septième point à suivre. Le 28 juillet 2021, quatorzième jour, je sortais véritablement d'un cauchemar. J'essaie de m'habituer à ne plus prendre de paracétamol. L'oxymètre marquait déjà 96, puis 97. C'était le signal que je suis sorti de la maladie, cependant très affaibli, très fatigué. Ça n'allait pas fort.

Une convalescence très difficile commença, ça n'allait pas fort. Certes la maladie ne m'a pas tué, mais elle a pris une bonne partie de mes forces. Comme je l'avais écrit à mon ami et ancien collègue : «Je suis arrivé à être un «zombie» qui marche dans les couloirs, un mort-vivant qui ne sait plus ce qu'est la vie, et s'il vit où il est dans une autre sphère de l'existence, une sorte d'«enfer» où il n'y a pas de flammes, tu ne meurs pas mais tu n'es rien «tout au plus un zombie, un revenant dans une vie sans vie avec vie».»⁽¹⁾ Et c'était cela les jours passés.

Je reçus une réponse de mon ami, juste après ma sortie du cauchemar. Que m'écrivit-il ? «Eh bien louanges à Dieu de t'avoir donné la guérison après qu'il t'ait fait passer l'épreuve de ce qu'est l'existence. Certains amis contaminés m'ont raconté cette douloureuse période hallucinatoire à son paroxysme. D'autres amis, malheureusement, n'ont pas eu cette chance. J'ai été sonné par la nouvelle du décès du Dr B. A., lundi dernier.

Cette pandémie, comme tu l'as souligné, a été une opportunité pour nous autres humains, forcés à revoir notre système de pensée, appuyé souvent sur des théories philosophiques considérées comme pures et n'admettant pas de remise en cause ou de révision.»⁽¹⁾

Huitième point : mesures à prendre pour l'Après-Covid-19. Cependant tant qu'il y a la vie, il y a espoir. Aussi pour l'après-Covid-19, il faut sortir, marcher, ne pas craindre la

phobie de sortir parce qu'on est très faible. Il est vrai que notre corps a pris un coup, en particulier les poumons, le corps, les tendons des os, le moral, la perte de poids, en quelques jours, j'ai perdu six kilos. Cependant il faut éviter de rester cloîtrés. Il faut sortir au moins une heure par jour. Ceux qui peuvent faire plus ne doivent pas hésiter. La marche favorise la reprise de tout le corps. En marchant, on peut s'essayer à des mouvements réguliers d'inspiration d'air par le nez et le rejet, l'expiration par la bouche. Ça équivaut à une rééducation du système respiratoire, et donc à régénérer les parties des bronches pulmonaires touchées.

Ces efforts doivent être suivis surtout pour une personne qui a dépassé les 60 ans. Faire des courses, par exemple, sentir le soleil, marcher, penser positivement aide énormément l'organisme. S'efforcer tous les jours cette marche même si on la sent difficile, parfois on a la phobie de sortir.

En ce qui me concerne, je suis aujourd'hui au cinquantième-troisième jour. Souvent lorsque je sors à pied, j'ai toujours cette sensation de poids, comme si j'appréhende de sortir par cette faiblesse que je ressens encore. Mais je dois sortir, car c'est le seul moyen de respirer, de travailler son corps, et ce faisant le raccommoder. Je ne sais pas si j'ai eu ce qu'on appelle le Covid-19 long, mais une chose est certaine, le raccommodage de mon corps va demander des mois.

Voilà à peu près ce qu'a été mon expérience de la maladie, un mini-enfer sur terre que j'ai vécu. Un éclairage pour ceux qui sont tombés gravement malades et ne se sont pas rendus d'urgence à l'hôpital, ont préféré se soigner chez eux. Et probablement ils sont les cas plus nombreux. Il est de la plus grande importance pour eux de comprendre, d'assimiler ces points énumérés dans ce mode opératoire contre le Covid-19. Si celui-ci est bien compris, il peut les aider, leur tracer une ligne de conduite qui leur permettra d'y faire face avec tous les espoirs de dépasser, de sortir vivant de la maladie.

Dès le départ, ils doivent se poser la question sur le Covid-19, ils doivent prendre conscience que ça peut ne pas être une grippe. Dès les premiers symptômes si bénins soient-ils (fièvre, petite fatigue...), ils doivent s'isoler, porter un masque à domicile pour ne pas contaminer la famille. De même les membres de la famille doivent porter un masque, en particulier ceux qui les approchent, ceux qui apportent mé-

dicaments et nourritures aux malades. Il y va de leur santé.

Enfin un dernier point, tout malade des Covid-19 doit s'efforcer à être confiant en lui-même et en Dieu. Qu'il puisse comprendre qu'il y a toujours de l'espoir même dans les moments les plus durs qu'il aurait à vivre. C'est la raison pour laquelle ma conscience, sur la base de mon expérience, m'a dicté d'écrire ce petit mode opératoire contre le Covid-19 pour les formes symptomatiques sévères pouvant entraîner la mort. Comme je l'ai écrit supra, le Covid-19 n'est pas seulement une maladie, c'est un MONSTRE qui peut prendre votre vie, combien même vous êtes en bonne santé.

Note finale de l'auteur

Ceux qui n'ont pas été touchés par le Covid-19 ou ceux touchés par une forme symptomatique légère du Covid-19 ne peuvent comprendre ce mode d'emploi contre une forme symptomatique extrêmement sévère du Covid-19, et je dis bien extrêmement sévère pouvant entraîner la mort. Par conséquent, ils ne sont pas concernés.

En revanche, ceux qui se trouvent dans cette forme extrêmement sévère, ce mode d'emploi contre le Covid-19 qui se transformera en forme paroxystique leur est tout indiqué. Il les aidera, il leur sera un guide pour lutter, pour combattre cette souffrance infernale.

De même ceux qui auront lu ce guide et qui soit n'ont pas été touchés soit ils ont été touchés par une forme symptomatique légère du Covid-19 et donc ne peuvent comprendre cette forme symptomatique extrême et sévère du Covid-19, si demain ils le sont, se trouvent malades, dans cette situation infernale, qu'ils profitent de ce mode d'emploi et luttent pour leur vie.

Il s'agit surtout de tenir dans la phase la plus douloureuse de la maladie qui dure environ 7 à 8 jours sur les 14 jours impartis au Covid-19. En clair, ils pourront toujours se rappeler ce guide qui peut-être les aidera à sortir de ce tourbillon infernal. Surtout qu'ils n'oublient pas qu'ils aient foi en eux et en Dieu. Même celui qui ne croit pas en Dieu se trouvera à en appeler à Dieu parce que tel est l'instinct de conservation humain naturel en nous.

Medjdoub Hamed

Notes de renvoi

1. E-mails échangés avec mon ami et ancien collègue Mohammed Bensadek
2. «Covid-19: une température de plus de 38 degrés est révélatrice du virus», par [www.aps.dz](#), le 6 avril 2020

Etats-Unis L'Amérique commémore le 11-Septembre autour d'un Joe Biden en difficulté

L'Amérique commémore aujourd'hui samedi les attentats jihadistes du 11-Septembre autour d'un Joe Biden fragilisé par la fin chaotique de la guerre en Afghanistan, déclenchée en 2001 en représailles à ces attaques d'Al-Qaïda qui ont bouleversé le début du XXIe siècle.

Un 20e anniversaire dont la douleur, l'émotion des survivants, familles de victimes et témoins de l'époque restent extrêmement vives. Mais, en l'espace de deux décennies et d'une génération, ce cataclysme appartient aussi désormais à l'Histoire et les jeunes américains de 2021 n'en ont parfois qu'une conscience partielle, relèvent des experts. Joe Biden et son épouse Jill sont attendus ce matin à New York, au très impressionnant mémorial construit là où s'élevaient les tours jumelles du World Trade Center tombées le mardi 11 septembre 2001; comme chaque année, pendant trois heures, y seront lus les quelque 3.000 noms de personnes tuées.

D'immenses faisceaux de lumières verticaux se dressent déjà cette semaine depuis les deux immenses bassins noirs qui ont remplacé la base des tours. Le couple présidentiel doit se rendre également en Pennsylvanie où s'est écrasé un avion détourné par quatre des 19 jihadistes et en bordure de Washington, où le Pentagone a été attaqué. Joe Biden ne s'exprimera pas de toute la journée. Seul un message vidéo devrait être diffusé, a fait savoir la Maison Blanche. Cette commémoration douloureuse, nul doute que le démocrate de 78 ans l'a maintes fois préparée depuis sa victoire en novembre contre Donald Trump, lui qui se pré-

sente comme le réconciliateur d'une Amérique fracturée.

DÉBÂCLE

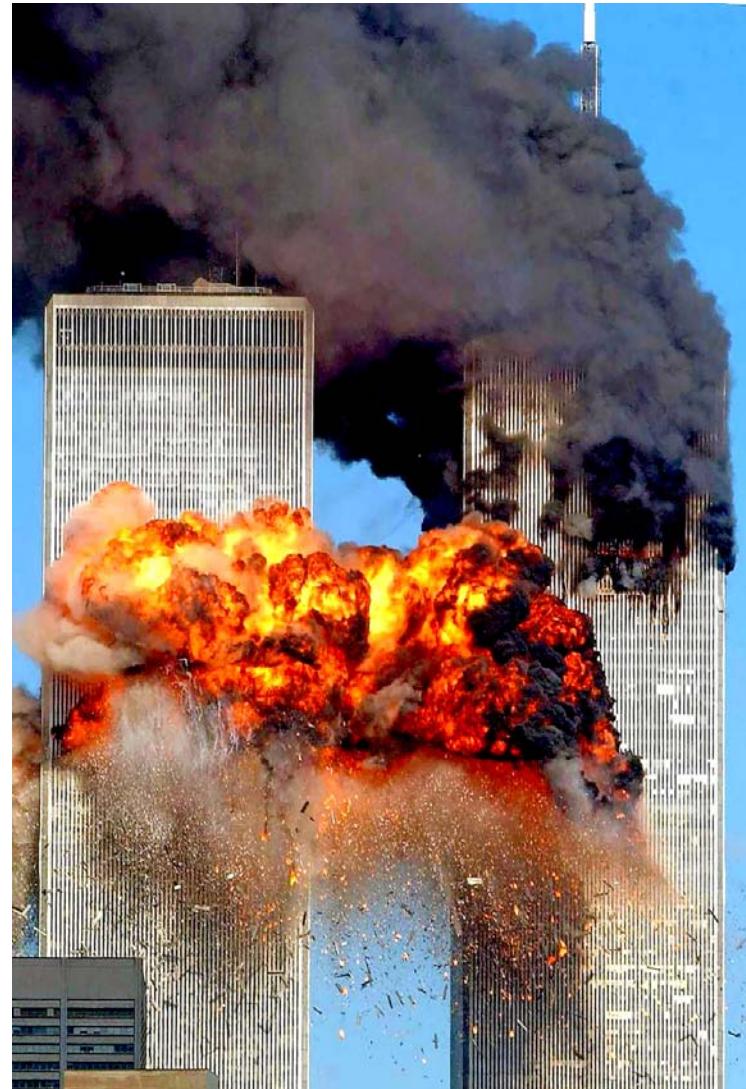
Mais M. Biden est fragilisé par la débâcle de la fin de l'intervention militaire en Afghanistan - d'octobre 2001 au 31 août dernier - alors que le Pentagone et le département d'Etat ont été pris de court par l'avancée fulgurante des talibans. Les Etats-Unis, qui ont perdu 2.500 soldats et dépensé environ 2.000 milliards de dollars en Afghanistan, ont laissé le pays à des fondamentalistes islamistes qu'ils avaient pourtant chassés de Kaboul il y a 20 ans en les accusant d'abriter le chef d'Al-Qaïda Oussama Ben Laden, tué en mai 2011 au Pakistan. Et l'attentat du 26 août, revendiqué par la branche afghane du groupe Etat islamique, qui a tué 13 militaires américains à l'aéroport de Kaboul - en pleine opération d'évacuation - a bouleversé l'opinion publique. Ces jeunes femmes et hommes en uniforme étaient pour la plupart à peine nés au déclenchement du conflit afghan.

Leur mort rappelle que l'Amérique est à une césure: entre le souvenir toujours à vif pour des dizaines de millions d'Américains et une mémoire historique et institutionnelle pour la jeune génération qui n'a pas vécu le 11-Sep-

tembre et l'évoque parfois en famille, à l'école, dans les médias.

«CENTENAIRE DU 11-SEPTEMBRE»

Stephen Walt, professeur de relations internationales à Harvard, se demande justement dans le magazine Foreign Policy «comment le 11-Septembre sera commémoré pour son centenaire» en 2101? Les générations à venir «le verront-il comme une tragédie spectaculaire, mais finalement mineure, ou comme un tournant fondamental dans la trajectoire des Etats-Unis et de la politique internationale», s'interroge M. Walt en répondant que «la signification» d'un fait historique «dépend de ceux qui l'interprètent (...) Américains, Afghans, Irakiens, Saoudiens ou Européens». Le magazine The New Yorker exhume aussi cette semaine des articles qu'il avait publiés quelques jours après les attentats: notamment celui de Roger Angell, un auteur de 80 ans à l'époque, assez âgé pour pouvoir comparer le 11-Septembre à ses souvenirs de jeunesse de Pearl Harbor, Hiroshima ou de la mort de Kennedy. «L'attaque contre le World Trade Center est sans précédent», écrivait-il en 2001. «L'Histoire avance à un rythme implacable et nous serons toujours confrontés à de nouveaux cataclysmes», déplorait-il. La douleur du 11-Septembre res-



te évidemment très vive pour les familles des disparus: «J'ai l'impression que cela vient d'arriver», relève Monica Iken-Murphy, veuve d'un trader de 37 ans qui travaillait au 84e étage de la tour sud. Elle tient à cette cérémonie du souve-

nir Pour les jeunes nés après le 11-Septembre, c'est «important qu'ils sachent ce qui s'est passé ce jour-là, car il y a toute une génération qui ne le comprend pas vraiment». Il faut «que le souvenir et l'Histoire restent bien vivants», dit-elle à l'AFP.

Elections législatives au Maroc Spectaculaire déroute des islamistes au pouvoir



Le parti islamiste PJD, à la tête du gouvernement marocain depuis une décennie, a subi une spectaculaire déroute, au profit de partis libéraux considérés comme proches du palais royal, lors des élections législatives mercredi dans le royaume maghrébin. Le Parti de la justice et du développement (PJD, islamiste modéré) s'effondre, passant de 125 sièges dans l'assemblée sortante à 12, a indiqué le ministre de l'Intérieur Abdellouafi Laftit, durant un point presse.

Il arrive loin derrière ses principaux ri-

vaux, le Rassemblement national des indépendants (RNI), le Parti Authenticité et Modernité (PAM), tous deux de tendance libérale, et le Parti de l'Istiqlal (centre-droit), avec respectivement 97, 82 et 78 (sur 395 députés). Le RNI, qui appartient à la coalition gouvernementale, est dirigé par un homme d'affaires fortuné, Aziz Akhannouch, décrit comme proche du palais. Et le PAM, principale formation de l'opposition, a été fondé par l'actuel conseiller royal, Fouad Ali El Himma, en 2008 avant qu'il n'en

démissionne en 2011. Plus ancien parti du Maroc, le parti de l'Istiqlal (Indépendance), de centre-droit, fait un retour remarqué avec un gain de 32 sièges. L'ampleur de la défaite des islamistes est inattendue dans la mesure où, malgré l'absence de sondages, médias et analystes pensaient que le PJD jouerait encore les premières places. Longtemps cantonné dans l'opposition, le PJD espérait briguer un troisième mandat consécutif à la tête du gouvernement.

PARTICIPATION EN HAUSSE

Il reviendra au roi Mohammed VI de nommer un chef du gouvernement, issu du parti arrivé en tête du scrutin législatif, qui sera chargé de former un exécutif pour un mandat de cinq ans. Il succèdera au secrétaire général du PJD, Saad-Eddine El Othmani. Les résultats définitifs devraient être connus jeudi. Le taux de participation a atteint 50,35% au niveau national, selon le dernier chiffre donné par le ministre de l'Intérieur. Il avait plafonné à 43% lors des précédentes législatives en 2016 et à 53% lors des dernières élections locales en 2015. Mais c'est la première fois que les quelque 18 millions d'électeurs choisissent leurs 395 députés le même jour que leurs représentants communaux et régionaux. Ce qui a réduit l'abstention. En 2011, le Maroc s'est doté d'une nouvelle Constitution accordant de larges prérogatives au Parlement et au gouvernement. Plus tôt dans l'année, les islamistes avaient fait état de «graves irrégularités», dont «la distribution obscène d'argent» à proximité de bureaux de vote et des «confusions» sur certaines listes électorales, des

citoyens n'y trouvant pas leur nom.

«AVEU D'ÉCHEC»

La fin de la courte campagne électorale, marquée par l'absence de grands meetings politiques pour cause de Covid-19, avait déjà été empoisonnée par des accusations d'achat de voix. Une vive polémique a d'ailleurs opposé ces derniers jours le PJD au RNI. L'ancien chef du gouvernement et ex-secrétaire général du PJD Abdelilah Benkirane avait tiré à boulets rouges sur le chef du RNI Aziz Akhannouch, jugeant qu'il fallait «une personnalité politique intègre» à la présidence du gouvernement. Ministre de l'Agriculture depuis 2007, M. Akhannouch avait rétorqué que les critiques des islamistes étaient «un aveu d'échec» et «ne visaient qu'à semer la zizanie». Le ministre, à la tête d'une des plus grosses fortunes du pays, a déjà joué un rôle clé dans le précédent gouvernement, contrôlant des portefeuilles importants comme l'Economie et les Finances ou l'Industrie.

NOUVELLES RÉFORMES

C'est la première fois depuis la tenue des premières élections au Maroc en 1960 que la répartition des sièges à la Chambre des représentants était calculée sur la base du nombre d'électeurs inscrits et non des votants. Ce nouveau mode de calcul devait favoriser les petits partis au détriment des grandes formations. Mais seul le PJD s'y était opposé, estimant déjà «lésé». La compétition électorale a été caractérisée par l'absence de polarisation bien définie sur les choix politiques.

Gouvernance éducative et problématique d'un modèle éducatif en Algérie

Par Nekkal Fatima*

Evoquer aujourd'hui la question de l'école algérienne renvoie non seulement à des pratiques pédagogiques mais éclaire éventuellement sur l'ensemble des facteurs endogènes et exogènes qui animent le champ de la scolarisation en Algérie.

Nous tenterons d'aborder par des questions peu idéologiques les vecteurs qui pèsent aujourd'hui sur les facteurs pédagogiques mais également sur l'environnement de l'école en tant qu'institution minée et livrée à des enjeux qui n'échappent plus aux opinions publiques.

A travers les débats publics, nous lisons, prématûrement, un intérêt très progressif sur la question de l'école. C'est un intérêt particulier qui fait bouger la société qui, au-delà des difficultés, s'engage à investir par des moyens financiers à éduquer ses enfants. C'est un signe prometteur qui dépasse les débats stériles de la scène publique, nous tentons dans cette contribution d'éclairer les participants du colloque sur l'état des lieux théoriques et conceptuels qui pourraient renforcer les idées de l'échange et du partage dans un domaine marqué par les valeurs de civilisation universelle.

Avant tout, nous allons définir le concept de gouvernance éducative.

I. Quelques définitions de la gouvernance éducative

I.1. La gouvernance de l'éducation désigne les modalités de conception, de fonctionnement, de production, de régulation, de contrôle et d'évaluation du service public d'éducation.

I.2. Dans les années 90, la Banque mondiale l'a décrit comme une démarche qui consiste à établir des conditions de fonctionnement et d'organisation à partir d'une conception axée sur la rentabilité, les résultats attendus.

Dans cette définition, c'est la notion de performance qui est mise en exergue. Il ressort de ces définitions que les conditions de fonctionnement, de contrôle et d'évaluation passent en priorité.

A partir de là, apparaissent quatre approches essentielles.

II. les quatre approches de la gouvernance éducative

II.1. La première approche marquée par le besoin d'éduquer en masse une génération. Les États avaient besoin d'éduquer en masse une génération de baby boomers et se voyaient forcés de faire confiance aux enseignants dans leur pédagogie ainsi que dans le développement des contenus. Une grande hétérogénéité en résulte au niveau de la qualité et la portée de l'enseignement.

II.2. La deuxième approche se caractérise par la privatisation partielle du secteur éducatif.

La standardisation des processus, le recours massif aux évaluations externes de performance, la compétition accrue entre écoles, la redevabilité et les sanctions. Malgré l'homogénéisation de la qualité, ce dispositif débouche sur une faiblesse alarmante du taux de rétention des enseignants et des niveaux de stress élevés aussi bien chez les enseignants que les étudiants.

II.3. La troisième approche plaide pour un pluralisme structurel avec des partenariats multiples publics-privés.

Avec le soutien du directeur de la prestigieuse London School of Economics, Anthony Giddens 0 l'instar

Dans cette contribution, nous avons évoqué avec moult détails les éléments d'analyse suivants : la gouvernance éducative, les approches de l'éducation, les meilleurs modèles éducatifs dans le monde, en conséquence, il semblerait qu'au-delà de l'intérêt public et des débats de société sur l'éducation nationale, l'Algérie trébuche dans la réalisation d'une performance pédagogique qui aboutirait à l'élaboration d'un modèle exemplaire et qui répondrait aux idéaux qu'attend la société algérienne de l'entreprise pédagogique.



de la fondation Bill et Melinda Gates, plus d'investissements pour réduire la taille des classes et la construction de nouvelles écoles; plus de transparence et de redevabilité avec la publication des indicateurs de performance des écoles conduit donc à davantage de pression et de stress pour les professionnels éducatifs. Les résultats au niveau des élèves restent insuffisants.

II.3. Une quatrième approche moderne

Cette approche met l'enseignant au cœur du système. Elle rehausse le statut de l'enseignant dans la société qui devient alors une fonction prestigieuse. Les heures de cours sont réduites de près de moitié, laissant le temps aux enseignants de mieux se former et de préparer minutieusement leurs interventions. Le système de sanction est abandonné, remplacé par la communication et le suivi pédagogique.

Les parents sont impliqués comme partie intégrante de l'acte pédagogique et sont inclus dans un système d'information global. On ne parle plus de redevabilité au niveau des écoles mais de responsabilité. Les classes sont réduites et l'apprentissage est personnalisé aux besoins de chaque enfant.

Enfin, les examens sont réduits à un nombre très limité et les évaluations en cours d'année ne sont utilisées que pour évaluer les besoins de chaque élève.

III. Les modèles éducatifs

Un modèle éducatif consiste en un rassemblement ou une synthèse de plusieurs théories et approches pédagogiques orientant les professeurs à élaborer les programmes d'études et à systématiser le processus d'enseignement et d'apprentissage.

Mais ces modèles peuvent varier en fonction du moment, étant donné que leur validité et utilité dépendent du contexte social, économique et politique.

III.1. Le modèle éducatif traditionnel

Il se centre sur l'élaboration d'un

programme d'études, sans trop d'éléments complémentaires, étant donné que les besoins sociaux, économiques, ne sont pas explicitement pris en compte ni l'intervention des spécialistes, entre autres facteurs. En ce sens, le modèle traditionnel présente une faible influence des progrès scientifiques et technologiques de l'éducation, ce qui s'avère un peu limité de nos jours.

Mélusine Harlé résume : «L'éducation traditionnelle forme les enfants pour qu'ils soient en capacité de s'adapter et de résister au monde qui est dur. A en faire, en quelque sorte, des bons petits soldats».

III.2. Le modèle éducatif moderne

Alors que pour le modèle éducatif moderne se rapportant à la quatrième approche, l'éducation nouvelle est un courant pédagogique qui défend le principe d'une participation active des individus à leur propre formation. Elle déclare que l'apprentissage, avant d'être une accumulation de connaissances, doit être un facteur de progrès global de la personne. Pour cela, il faut partir de ses centres d'intérêt et s'efforcer de susciter l'esprit d'exploration et de coopération : c'est le principe des méthodes actives.

Elle prône une éducation globale, accordant une importance égale aux différents domaines éducatifs : intellectuels et artistiques, mais également physiques, manuels et sociaux. L'apprentissage de la vie sociale est considéré comme essentiel.

IV. Des exemples de modèles éducatifs des pays classés comme meilleurs systèmes éducatifs au monde

V.1. La Finlande

Elle détient le titre officieux de pays avec le meilleur système éducatif au monde depuis 2000 avec un système décentralisé marqué par la confiance des enseignants qui ne sont pas soumis au contrôle serré. A vu le jour dans des pays comme la Finlande, Singapour ou le Canada qui se classent depuis une quinzaine

d'année en tête des évaluations internationales. Cette approche met l'enseignant au cœur du système. Elle rehausse le statut de l'enseignant dans la société qui devient alors une fonction prestigieuse.

V.2. Le Japon:

Il détient la deuxième place depuis trois ans dans le Top 20 mondial sondage sur l'éducation.

L'enseignement ne se limite en outre pas à l'apprentissage, mais a pour effet de donner aux élèves une ouverture sur le monde et la société qui les incite plus tard à s'informer constamment sur l'actualité. Ce qui fait que les Japonais sont un peu de grands lecteurs.

V.3. La Corée du Sud:

La réussite de l'enfant représente la réussite des parents et le gage d'une ascension sociale ainsi que le symbole de la fierté familiale. Les études ne peuvent s'imaginer sans l'esprit de compétition qui habite les parents et par extension.

La formation continue et l'autonomie de l'apprentissage pour faire face aux changements sociaux deviennent des principes constitutionnels de la Corée du Sud.

V.4. La Chine

Elle prône trois valeurs essentielles qui sont : rigueur, patriotisme et sélectivité.

IL repose sur l'autodiscipline et le dévouement à l'élévation du niveau de la nation, fondé sur les principes politiques du Parti communiste.

Culturellement, la Chine a toujours valorisé une culture de l'imitation. «Copier c'est apprendre». C'est un système qui ne laisse pas de place à la liberté de pensée. Une question au professeur peut être perçue comme un manque de respect, d'où l'absence de dialogue en classe. Les enseignants parlent, les élèves écoutent. Le professeur est très strict sur la discipline. Il n'y a pas vraiment d'échanges, même en cours de langue, c'est un apprentissage par mémorisation. Nous revenons sur le modèle d'éducation en Algérie dans une contribution à part.

Il n'existe pas un seul modèle, mais des milliers de propositions pédagogiques différentes dans lesquelles il y a des choses à piocher.

• Maria Montessori voulait faire une éducation à la paix.

• Le modèle de Rudolf Steiner est fondé sur l'idée de la liberté de l'homme et le respect de la nature.

• Freinet a pour objectif de former des citoyens en capacité de créer un monde différent.

V. Conclusion

• Le changement réussi ne peut donc être la conséquence du remplacement d'un modèle ancien par un modèle nouveau seulement.

• Il est le résultat d'un changement collectif à travers lequel sont mobilisées les ressources matérielles et humaines.

• Et à la capacité des participants pour s'orienter comme un ensemble humain vers un système éducatif performant.

• En prenant en compte les valeurs sociales, identitaires et culturelles de la société.

*Docteur

Enseignante et chercheuse, HDR à l'université Oran2

Directrice d'un PRFU s'intitulant «politiques d'éducation et développement économique»

A soutenu un doctorat à LIREDU, université de Bourgogne, France

Encadre des étudiants en master et

en doctorat

A présidé des travaux du colloque national le 10/07/2021 sur le thème : « Pratiques d'éducation et

Docteur* politiques d'éducation en Algérie »

En outre, le docteur Nekkal a publié un livre s'intitulant «Mutations structurelles du système éducatif en Algérie et refondation économique» date de publication 2018/6, Éditeur EDILIVRE, FRANCE

- A publié plusieurs articles spécialisés dans des revues telles que Insaniyat, Revue Educ Recherche... مجله البحوث التربوية والتربية

- A contribué à plusieurs colloques nationaux et internationaux

M'SILA

L'université génère des QR codes pour ses étudiants et ses employés

L'université de M'Sila est le premier établissement universitaire algérien qui vient de déployer des QR codes pour la connexion directe de ses 37000 étudiants, et 2950 employés de différents grades à une masse importante d'informations diverses en relation avec leur université et cela depuis leurs smartphones. Le recteur de l'université de M'Sila, le Pr Kamel Baddari, souligne que dans le cadre de la numérisation de son établissement, il faut faire simple et efficace. D'après lui, les codes du type QR sont aujourd'hui très utilisés par l'université de M'Sila. Ils sont déployés dans divers domaines, tels que l'authentification automatique des diplômes, la bibliothèque, la pédagogie,

le chargement des cours placés dans MOODLE, l'accès aux points forts des cours, le contrôle des étudiants, l'obtention des fiches de paye et des attestations de travail des employés, ainsi que toute autre information susceptible de transiter entre l'université et ses parties prenantes. L'objectif est celui de la numérisation, autrement dit, engager un minimum d'investissement pour un maximum de potentialités en réduisant la diffusion par le papier, et en éliminant les lenteurs administratives, afin d'améliorer les performances de l'université, et de contribuer à une élévation globale du niveau de vie des acteurs universitaires, a-t-il ajouté. Le directeur du numérique, le Dr Kameleddine Hera-

ghmi, poursuit que ces QR codes cryptés permettent aux étudiants d'obtenir leur certificats de scolarité, leurs bulletins de notes, de consulter leur emploi de temps, l'organisation des études, le calendrier pédagogique, les résultats d'examens, les différents événements de leur structures pédagogiques, les offres de stage et d'emploi, les Newsletters, d'accéder instantanément à des ressources pédagogiques et scientifiques et aux données sur la vie au campus. Ainsi, l'université de M'Sila renforce sa communication pédagogique, scientifique et de gouvernance et met en place un changement dans sa pratique de gestion de l'information en introduisant cette technologie innovante.

Saisie de psychotropes, 4 mandats de dépôt

Merzougui Mohamed

Dans le cadre de la lutte contre le crime organisé, sous toutes ses formes, les éléments de la Brigade de recherche et d'investigation (BRI) relevant du service de la police judiciaire de la sûreté de la wilaya de M'sila, suite à des informa-

tions qui leur sont parvenues des citoyens faisant état de l'existence d'un réseau de malfaiteurs à l'est de M'sila, ont arrêté à la fin de la semaine dernière quatre personnes âgées entre 27 et 40 ans en possession de 13.097 comprimés psychotropes et une somme d'argent de 60.000 dinars, dissimulés dans

leur véhicule de tourisme, a-t-on appris du responsable de la cellule de communication auprès de cette institution. Inculpés pour détention et commercialisation de psychotropes par le magistrat compétent près le tribunal de Magra, les quatre mis en cause ont été placés sous mandat de dépôt.

BLIDA

Plus de 60 concentrateurs d'oxygène pour les hôpitaux

Plus de 60 concentrateurs d'oxygène médical ont été acquis au profit des hôpitaux de la wilaya de Blida dans le cadre d'une opération de solidarité initiée par le bureau local de l'Union nationale des journalistes et des médias algériens (UNJIA), a-t-on appris jeudi de la responsable de cette structure. L'UNJIA a acquis plus de 60 concentrateurs d'oxygène, d'une capacité de 10 litres chacun, dans le cadre de sa solidarité avec les malades de la Covid-19, a indiqué sa responsable Amel Amari, signalant que ces équipements seront mis à la disposition des hôpitaux de la wilaya pour renforcer les capacités de prise en charge des malades en la matière, d'une part, et, d'autre part, atténuer la pression enregistrée sur le personnel soignant au vu, notamment, des craintes exprimées

par les spécialistes au sujet d'une 4ème vague de la pandémie, a-t-elle souligné. La même responsable a fait part de l'affectation d'un nombre de concentrateurs, offerts par des bienfaiteurs et des hommes d'affaires, au profit des malades de la Covid-19 qui sont pris en charge à domicile. Elle a expliqué que ces derniers peuvent disposer de ces équipements à titre gracieux auprès de la cellule créée à cet effet, au niveau du bureau local de l'UNJIA, et ce, dans l'objectif de réduire l'affluence des malades au niveau des hôpitaux. Ce nouvel élan de solidarité, a-t-elle souligné, «est la preuve du rôle d'importance joué par les bienfaiteurs dans le soutien des efforts de l'Etat pour la bonne prise en charge des malades». La wilaya avait enregistré, ces derniers jours, une autre initiative similaire

d'hommes d'affaires qui avaient renforcé les hôpitaux de Blida et ceux d'autres wilayas du pays avec 300 concentrateurs d'oxygène. L'Etablissement public hospitalier de Meftah (Est de Blida) a bénéficié, à son tour, d'un générateur d'oxygène médical, offert par le Groupe industriel des Ciments d'Algérie «GICA». Cet équipement est doté d'une capacité de production de 60M3 d'oxygène/Jour, soit un volume suffisant pour une centaine de malades, a-t-on indiqué, mercredi, à la wilaya. Un autre lot de générateurs d'oxygène sera «prochainement» destiné à d'autres établissements hospitaliers de la wilaya, à la faveur des efforts visant l'amélioration des prestations sanitaires et la prise en charge des malades nécessitant de l'oxygène médical, a ajouté Amel Amari.

ALGER

Prochain salon international de la ventilation, chauffage et climatisation

Le Salon international de la ventilation, chauffage et climatisation (SIVECC) se tiendra du 13 au 16 septembre 2021 au Centre international des conférences (CIC) d'Alger, ont indiqué jeudi les organisateurs dans un communiqué. Il s'agit de la 2e édition organisée par MS-PUB, sous le patronage du ministère de l'Industrie, qui verra la participation de plus d'une soixantaine d'exposants et qui rassemblera différents opérateurs des domaines du chauffage, de la ventilation et de l'air conditionné (distributeurs d'énergie, équipements et services en génie climatique et électrique, froid et climatisation), a précisé la même source. Cet événement verra, en outre, la présence de nombreuses institu-

tions publiques notamment l'ANDI, l'IANOR, ALGRAC, l'INAPI et l'ONML qui auront des espaces dédiés et organiseront des conférences durant cet événement, est-il mentionné dans le communiqué. Le SIVECC, étant dédié à la technologie et à l'innovation, sera l'occasion de découvrir les nouveautés du marché et de donner de la visibilité aux acteurs des secteurs du confort aéraulique, se plaçant ainsi précurseur dans ce domaine en Algérie, a-t-on souligné.

Ce salon constitue, selon les organisateurs, «une plateforme d'échange pour les professionnels de la climatisation, du froid, du conditionnement d'air, du chauffage, et de la ventilation, répondant à une demande de

plus en plus croissante dans le secteur et proposant ainsi des produits de qualité et haute sécurité». «Cette édition vient après le succès de la première édition en 2019 qui a vu la participation de 40 exposants et qui a drainé plus de 4.000 visiteurs», ont mentionné les organisateurs, tout en rappelant que l'édition prévue en 2020 avait été reportée au vu de la pandémie mondiale de la Covid-19.

A cet effet, les organisateurs ont assuré qu'ils mettront en place toutes les mesures nécessaires afin d'éviter la propagation du virus lors de la 2eme édition, précisant que les participants et les visiteurs seront invités à respecter la distanciation sociale et les mesures barrières.

DJELFA

Une convention cadre pour un projet d'élevage ovin



Une convention cadre tripartite pour la promotion de la filière d'élevage ovin a été signée, jeudi, au niveau du complexe des viandes rouges de Hassi Bahbah (55 km au Nord de Djelfa), en présence des différents partenaires impliqués dans cet important projet initié par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural.

Cette convention, signée respectivement par le président de la Fédération nationale des éleveurs, Azaoui Djilali, et le PDG du Groupe agro-logistiques (Agrolog), Zfizef Djahid Abdewahab, vise la création de pôles d'activités au niveau des complexes régionaux d'abattage et de traitement des viandes rouges, gérés selon les normes sanitaires mondiales en vigueur. «Cette démarche incluant deux organismes relevant du Groupe agro-logistiques (Agrolog), soit l'Office national des aliments du bétail (ONAB) et l'Algérienne des viandes rouges (ALVIAR), va assurer un approvisionnement régulier (en fourrages et aliments de bétail) au profit des éleveurs adhérents au programme», a affirmé M.Zfizef.

La convention vise, également, l'exploitation idoine des complexes régionaux modernes (abattoirs) et des infrastructures de base, de manière à développer la filière des viandes rouges.

A cela s'ajoute, sa contribution attendue dans l'approvisionnement des complexes régionaux des viandes rouges en matière première, grâce au partenariat liant l'ONAB, l'ALVIAR, et les éleveurs. Le responsable a, également, démontré le «rôle pivot» des complexes régionaux des viandes rouges dans la réussite de la mise en œuvre de cet

En marge de la signature de cette convention cadre, une réunion élargie a été tenue entre les différents partenaires, avant d'offrir l'opportunité aux éleveurs de différentes wilayas, dont Tiaret, Djelfa, Laghouat et Msila d'exposer leurs préoccupations liées entre autres, à la cherté des fourrages, la prolifération des intermédiaires dans la vente du cheptel, et la réduction des pâturages.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

04 safar 1443

El Fedjr 04h59	Dohr 12h45	Assar 16h18	Maghreb 19h05	Icha 20h25
--------------------------	----------------------	-----------------------	-------------------------	----------------------



GUELMA

Baisse attendue de la production d'olives et de miel

La direction des Services agricoles de la wilaya de Guelma s'attend à une baisse d'environ 5% dans la production d'olives et de près de 8 % du miel, pour la saison agricole en cours 2020-2021, conséquemment aux pertes engendrées par les incendies de forêts de l'été 2021, a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction locale du secteur. La filière oléicole a perdu 8.834 oliviers, lors des incendies dans 16 des 34 communes de la wilaya de Guelma durant la période du 7 au 15 août dernier, a indiqué à l'APS, le directeur local du secteur, Djoudi Guenoun, détaillant que les oliviers décimés par le feu étaient parmi les arbres productifs et ceux qui n'ont pas atteint la phase de production.

Le même responsable a estimé que les pertes enregistrées dans la filière oléicole impactera « relativement et ne devra pas dépasser 5% » des prévisions de la production de la saison agricole en cours, soulignant que le nombre d'oliviers

endommagés représentent 80ha de la superficie occupée par l'oléiculture, dans la wilaya de Guelma qui totalise, près de 13.000 ha d'oliveraies. M. Guenoun a expliqué que les équipes spécialisées de la direction des Services agricoles sont en phase de préparation des prévisions de la production oléicole de la saison en cours, précisant que la production enregistrée au cours de la dernière saison 2019-2020 a atteint 124.335 quintaux avec un rendement de production d'huile d'olive atteignant 17 litres par quintal.

S'agissant de la filière miel, la même source a signalé que les incendies ont provoqué la destruction de 3 516 ruches pleines, soit un pourcentage d'environ 8% des capacités productives de la wilaya en cette filière qui compte plus de 30.000 ruches d'abeilles. Pour M. Guenoun, l'impact des incendies sur la production de miel devrait être « significatif » étant donné que les ruches touchées sont situées

dans les communes de Bouchegouf, Mjaz Sfa et Hammam N'bail qui comprennent une part importante d'apiculteurs, relevant que les conditions climatiques difficiles que la wilaya a connu cette année en raison des températures élevées et la réduction du couvert végétal affecteront « négativement » la production. Selon le directeur des Services agricoles, comparée à la saison dernière, où la production de miel a atteint 2.467 q, celle de cette saison devrait diminuer. Il a déclaré que le rendement d'une seule ruche, qui était estimé à 10 kg, est susceptible de diminuer sous l'action des conditions climatiques mentionnées et la perte des ruches. La direction des Services agricoles avait recensé un total de 198 agriculteurs dans plusieurs filières dans 16 communes, affectés par les incendies qu'a connus la wilaya, principalement concentrés dans les communes de Hammam N'bail, Mjaz Sfa et Bouchegouf, à l'est de la wilaya.

CONSTANTINE

Mise en exploitation «prochainement» du 2^{ème} tronçon de l'extension du tramway

La 2^{ème} tranche de la ligne d'extension du tramway de Constantine, allant de l'entrée de la circonscription administrative Ali Mendjeli vers l'Université «Abdelhamid Mehri» (Constantine2) sur une distance de 3,5 km sera mise en exploitation «prochainement», a annoncé jeudi le chef de l'exécutif local, Messaoud Djari. Qualifiant «d'important» ce tronçon du tramway, le même responsable a indiqué au cours d'une visite de travail à l'extension du tramway en présence du directeur des Transports, des responsables de la Société d'exploitation des tramways (Setram) et de l'entreprise du Métro d'Alger (EMA), que cette ligne d'extension sera mise en service «prochainement»,

d'autant, a-t-il ajouté que les travaux de réalisation et d'aménagement extérieur ont été achevés. Dans un exposé sur l'opération, le directeur local des Transports Farid Khelifi a indiqué que «toutes les réserves qui avaient été enregistrées ont été levées, et tous les tests de fonctionnement de ce moyen de transport sans passagers (marche à blanc) le long de la ligne d'extension ont été concluants». La délégation officielle a inspecté, au cours de la sortie, la réalisation de 2 trémies, le pôle d'échange et le pont surplombant le boulevard de l'Indépendance, à l'entrée de la circonscription administrative Ali Mendjeli en plus de 3 stations électriques secondaires, 6 stations et 6 kiosques de vente de

tickets. De leur côté, les responsables de la Société d'exploitation des tramways, ont indiqué que la SETRAM Constantine transporte actuellement quelques 35.000 passagers quotidiennement sur la ligne allant de la station Benabdellah Ramdane au centre-ville de Constantine jusqu'à la station Kadri Brahim, à l'entrée de la circonscription administrative Ali Mendjeli, un chiffre qui sera revu à la hausse pour atteindre près de 50.000 voyageurs/jour dès la mise en service de la 2^{ème} tranche de la ligne d'extension du tramway. Ce moyen de transport urbain fonctionne actuellement sur un linéaire de 15 km de la station Benabdellah Ramdane à la station Kadri Brahim, a-t-on rappelé.

EL TARF

Vol de bijoux, les auteurs sous les verrous

A.Ouélaa

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, la police judiciaire de la 2^{ème} Sureté urbaine d'El Tarf, est parvenu, après une minutieuse enquête et de investigations approfondies, à arrêter les auteurs du vol : 3 per-

sonnes, âgées entre 28 et 34 ans dont 1 femme à l'origine du vol de bijoux d'une villa située dans un quartier du centre-ville d'El Tarf. En effet, c'est sur la base d'une plainte déposée par 3 personnes que l'enquête a démarré. De fil en aiguille, les enquêteurs, ont pu élucider ce vol tout en démasquant ses auteurs

dont cette femme et parvenir à récupérer le butin qui était enfoui sous terre dans le jardin de l'un des mis en cause. Déférés devant le Tribunal d'El-Tarf, la femme et un complice ont été placés sous mandat de dépôt par le Magistrat instructeur et le 3^{ème} a été mis sous contrôle judiciaire.

MILA

Le projet du pont de Oued Menar relancé

B. Bousselah

Le pont de Oued Menar qui traverse la wilaya de Mila longtemps à l'arrêt, a été relancé, a indiqué, mercredi dernier, le DTP de Mila. Ce projet structurant d'une distance de 600 m de la pénétrante autoroutière reliant le port de Djendjen à la ville d'Eulma, via Mila a été confié, cette fois-ci à l'entreprise nationale 'SAPTA' après le départ sous prétexte des condi-

tions sécuritaires, à l'époque de la société croate qui a démarré les travaux. Cette dernière qui a engagé une révision de l'étude a vu ses capacités humaines et financières insuffisantes sur le terrain. Raison qui a nécessité l'assistance d'une société italienne. A l'heure actuelle le taux d'avancement est de 85 % après l'injection d'une enveloppe de 4 milliards de DA, a souligné le directeur des Travaux publics.

TÉBESSA

Trafic d'armes, 2 arrestations

Ali Chabana

Agissant sur informations, selon lesquelles des personnes activaient dans le trafic d'armes et des munitions, à travers les frontières.

Les policiers de la Brigade de répression du crime, relevant de la Police judiciaire de la Sûreté de la wilaya de Tébessa ont arrêté 2 personnes (40-41 ans).

Un enfant retrouvé mort au bord de la route

A.C.

Une fin de semaine dernière marquée par des interventions des unités de la Protection civile. En effet, l'unité de Bekkaria est intervenue, jeudi dernier, pour évacuer à la morgue de l'hôpital «Alia Salah» le corps sans vie d'un enfant âgé de 8 ans, retrouvé mort, au bord de la route. Selon des témoins oculaires l'enfant a été percuté par une voiture, d'après le communiqué de la cellule de presse de la DPC. Par ailleurs, les pompiers de Bir El Ater et ceux d'El-

ma Labiod, appuyés par les éléments de la colonne mobile de lutte contre les incendies de forêts sont intervenus dans la nuit de mercredi à jeudi pour éteindre un incendie qui s'est déclenché tard dans la nuit, dans un verger de palmiers-dattiers, près de Ferkane, à 170 km au sud de la wilaya de Tébessa.

La Protection civile a dû mobiliser 6 camions d'extinction et 20 agents. Au final, l'incendie a été maîtrisé, après avoir consumé 25 palmiers-dattiers, sans qu'aucune victime humaine ne fût enregistrée, selon la même source.

KHENCHELA

Incendie de forêt dans la commune de Yabous

Les services de la Protection civile de Khenchela sont intervenues jeudi, pour circonscire un incendie qui s'est déclaré dans la forêt Chaâbat Khaled, commune de Yabous (wilaya de Khenchela), a-t-on appris auprès de ce corps constitué. Les agents de la section des forêts de la commune de Yabous ont lancé, vers 13h30, une alerte de secours, suite à un départ de feu dans la forêt Chaâbat Khaled, a fait savoir le capitaine Fayçal Benghaleb, chef du service prévention à la direction de wilaya de la Protection civile.

Les pompiers de l'unité sectorielle Tawzyanit et l'unité secondaire de Bouhmama se sont déplacés, en compagnie des agents des forêts et des travailleurs de l'entreprise régionale du Génie rural, sur les lieux du sinistre pour maîtriser le feu. La complexité du relief dans cette région montagneuse, la canicule et l'intensité des vents ont

Horaires des prières pour Constantine et ses environs

04 safar 1443

El Fedjr 04h46	Dohr 12h31	Assar 16h05	Maghreb 18h52	Icha 20h11
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



La mercuriale reprend son envol **Hausse vertigineuse des prix des fruits et légumes**

J. Boukraa

Depuis une dizaine de jours les prix des fruits et légumes ont connu une importante hausse plongeant le pouvoir d'achat du citoyen encore une fois dans une sévère crise.

La flambée des prix est constatée dans tous les marchés de la wilaya et chez les marchands des fruits et légumes répartis sur les différents quartiers de la wilaya. En plus de la pomme de terre qui est cédée entre 85 et 90 dinars le kilo, cette hausse a gagné les produits maraîchers, comme la tomate dont le prix varient entre 90 et 120 dinars selon la qualité et le calibre, le poivron doux est affiché à 140 DA et les courgettes de piétre qualité sont également à ce même prix de 140 DA. La laitue est quant à elle cédée à 200 dinars le kilo, l'oignon à 60 dinars, la carotte à 90, l'aubergine à 120 dinars et les haricots verts à 280 dinars.

Selon un commerçant activant à Maraval, « cette hausse est due au manque de produits sur le marché de gros. L'offre ne répond pas à la demande ». Pour ce qui est de la pomme de terre, en plus de la hausse de prix en cette période de soudure qui s'étale de septembre à octobre, ces derniers jours nombreuses sont les ménagères qui se plaignent de la qualité de ce tubercule. « Nous étions habitués à une cuisine correcte où l'art d'accompagner la pomme de terre avec moult spécialités permettait à chacun de trouver son bonheur. Mais ces derniers temps ce tubercule est de mauvaise qualité. Une couleur verdâtre, odeur bizarre et dans certains cas la pomme de terre est carrément germée », dira une ménagère. Une situation qui a poussé beaucoup d'entre elles de



se passer de ce produit qui depuis longtemps s'est imposé comme ingrédient incontournable de la cuisine algérienne.

Selon un ingénieur agronome, « avec une disponibilité alimentaire en pomme de terre de 111,5 kg par habitant annuellement, contre une consommation mondiale moyenne de 31 kg/habitant/an, l'Algérie est classée parmi les plus gros pays consommateurs de pomme de terre à l'échelle mondiale. La demande nationale en pomme de terre est assurée à 100% par la production nationale. Néanmoins, certaines contraintes d'ordre phytosanitaire surgissent au cours de la mise en culture notamment les problèmes liés aux maladies cryptogamiques.

Dans ce contexte et pour la réussite de la culture de pomme de terre, les agriculteurs doivent veiller au respect de certaines mesures».

D'autre part, du côté des viandes blanches, c'est le prix du poulet qui suit le même rythme de cette logique inflationniste en s'affichant à 450 DA le kilo pour le poulet entier et 500 dinars pour le détail. Selon un boucher, il n'y a pas de production en quantité suffisante, les gens de la filière ont subi des pertes énormes à cause des incendies. Le prix des aliments du bétail est aussi mis à l'index. Le prix des œufs a aussi augmenté pour atteindre les 15 dinars l'unité. Côté fruits, les prix ont connu des hausses sans précédent. Le raisin est cédé entre 150 et 300 dinars le kilo, la banane 280 dinars, les pommes entre 200 et 600 dinars selon la qualité et le calibre. Les légumes secs n'échappent pas aux hausses des prix. Les haricots blancs, les lentilles et les pois chiches ont subi une augmentation d'environ 15%.

Route du port **Réception de la double voie avant les Jeux méditerranéens**

Le wali d'Oran Saïd Sayoud a insisté jeudi sur l'impérative réception du projet de la double voie reliant le port d'Oran à l'autoroute Est-Ouest avant le début de la 19^e édition des Jeux méditerranéens 2022. Lors d'une visite d'inspection au projet, le wali a mis l'accent sur la réception de cette double voie, qui s'étend sur 26 kilomètres, au mois de mai prochain, soit avant le lancement de la 19^e édition des Jeux méditerranéens que la capitale de l'Ouest algérien accueillera du 25 juin au 5 juillet prochains. Le projet, a-t-il souligné, nécessite un montant de 14 milliards DA, soit 12 milliards DA ayant reçu l'accord de principe, en attendant l'approbation définitive du Conseil des ministres, en plus des 2 milliards de dinars restants pour l'achèvement définitif des travaux. M. Sayoud a fait savoir que le

projet a connu un retard en raison de l'état du sol difficile près de la mer, en plus de problèmes techniques comme le glissement de terrain et autres, qui ont été pris en charge définitivement. Ce projet, dont le taux d'avancement des travaux a dépassé les 90%, permettra dès son entrée en exploitation d'apporter une grande fluidité à la circulation automobile à destination du port d'Oran. La première tranche du projet s'étend sur une distance de 8 km à travers trois couloirs desservant toutes les destinations et la seconde tranche s'étend sur 18 km. Le coût global du projet est de l'ordre de 40 milliards de dinars, a-t-on noté. Le wali d'Oran a également inspecté un nombre de projets concernant l'aménagement urbain de plusieurs axes menant au complexe sportif et au village méditerranéen au niveau de

la localité de Belgaïd, commune de Bir El-Djir, à l'instar du boulevard du Millenium, exhortant les promoteurs et les bureaux d'étude à accélérer la cadence des travaux avant l'hiver pour éviter leur arrêt. Auparavant, Saïd Sayoud avait procédé, au niveau du siège de la wilaya, à l'installation de Mohamed Meziane comme chef de la daïra d'Es-Senia, de Abdellahim Fekraoui, chef de la daïra de Oued Tlélat et Atoui Abdelhamid, chef de la daïra de Bir El-Djir, en présence des autorités locales. La cérémonie d'installation des nouveaux chefs de daïra intervient suite au mouvement partiel opéré par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Beldjoud, dans le corps des chefs de daïra dimanche dernier, sur accord du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Elle sera renforcée par de nouveaux bus **Extension de la ligne 62 reliant Oued Tlélat à l'USTO**

K. Assia

Depuis le 5 août, l'itinéraire de la ligne 62 reliant Oued Tlélat à l'USTO a été élargi jusqu'au nouveau pôle urbain « la Sierra ». En effet, une extension sur cette ligne a été opérée depuis ce dimanche à la grande joie de nombreux usagers principalement des familles relogées dans les nouvelles cités.

Ainsi, la nouvelle extension se fera à partir de la station de Oued Tlélat de sorte que les autobus desservant

cette ligne emprunteront la mosquée Soumia, la route d'Arzew, le pont du 1^{er} Novembre, la cité des 300 logements, la cité des 3100 logements, la cité 700 logements Henouda, l'arrêt dit Commissariat 400, la cité 3000 logements, la cité 2500 logements 1 et la cité 2500 logements 2 et enfin le monument des martyrs.

Ainsi et pour améliorer la prestation de service, cette ligne sera renforcée de nouveaux autobus ce qui permettra de réduire le délai d'attente devant les stations.

La ligne 62 a été créée en 2019 pour relier Oued Tlélat à l'université de l'USTO en passant par la commune d'El Braya, Sidi Chahmi, Sidi Maârouf et Haï Es-Sabah. Notons que cet élargissement vient à la demande de nombreux syndicats qui ont décidé de prendre en charge les préoccupations des habitants de ces quartiers.

Le but est d'améliorer la prestation et permettre aux usagers de rallier plusieurs nouvelles cités, indique-t-on.

Réhabilitation des écoles

Saïd Zemmouchi et Belahmar Mohamed **Les finances et les logements de fonction entravent le lancement des travaux**

D. B.

Des enseignants et des parents d'élèves ont lancé un appel pressant au wali d'Oran pour le lancement des travaux de réhabilitation de l'école Saïd Zemmouchi située à la rue Mirauchaux, fermée depuis plus d'une année. Cette école datant de l'ère coloniale a été fermée après un constat faisant état de sa vétusté très avancée et les élèves ont été transférés vers l'école Mohamed Belahmar. Ce transfert n'a pas été sans susciter la crainte des parents d'élèves car l'école Belahmar nécessite aussi des travaux de réhabilitation. Des parents d'élèves de l'école Saïd Zemmouchi qui se sont déplacés au siège de notre rédaction, ont mis en exergue le calvaire qu'ils endurent leurs enfants depuis leur transfert vers l'école Belahmar et ont appelé les responsables concernés à lancer des travaux de réhabilitation pour que leurs enfants retrouvent les bancs de leur école dans les plus brefs délais.

Toutefois, et selon des sources de la commune d'Oran, le dossier inhérent à la réhabilitation de l'école Saïd Zemmouchi a été ficelé il y a plus d'une année par les services

Un médecin et deux femmes en faisaient partie **Un réseau démantelé pour commercialisation illicite de produits pharmaceutiques**

K.Assia

Un réseau composé de six individus dont un médecin et deux femmes et âgés entre 40 et 73 ans a été démantelé par les éléments de la brigade économique et financière relevant de la police judiciaire de la sûreté d'Oran pour escroquerie, faux et usage de faux dans la déclaration de faits mensongers, et commercialisation illicite de produits pharmaceutiques, a-t-on appris auprès des services de la sûreté d'Oran.

Cette opération de qualité a été effectuée à la suite d'une plainte déposée par l'une des victimes qui a déclaré avoir été arnaquée par les membres de ce réseau. Ces derniers ciblaient des patients atteints de maladies chroniques de sorte qu'ils avaient utilisé sa carte Chifa pour se procurer des médicaments et ce sur la base de fausses ordonnances pour les écouter par la suite. Ces pratiques frauduleuses ont permis aux mis en cause d'établir ces fausses ordonnances grâce à la complicité d'un médecin conventionné avec les services de la Caisse nationale des assurances sociales et avec des pharmacies indépendantes.

Outre les médicaments, des congés de maladie fictifs étaient également établis sachant que le pré-

ILS NOUS ONT QUITTÉ... HIER

Noussi Fatima Zohra, 49 ans, Castors
Atar Abderezak, 60 ans, Bousfer
Belhadi Houari, 60 ans, Bousfer
Sadouki Abdelkader, 67 ans, Larbi Ben M'hidi

Horaires des prières pour Oran et ses environs

04 safar 1443

El Fedjr 05h16	Dohr 13h00	Assar 16h34	Maghreb 19h21	Icha 20h40
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



SAÏDA

1.000 logements publics locatifs distribués prochainement

Quelque 1.000 logements publics locatifs (LPL) seront distribués prochainement dans la ville de Saïda, a-t-on appris jeudi auprès des services de la wilaya. La liste provisoire des bénéficiaires de ce quota de logements sis à la cité Boukhors a été affichée récemment par les services de la daïra de Saïda sur sa page officielle facebook, ainsi qu'au niveau de plusieurs lieux publics de la ville, a-t-on indiqué de même source. Ces logements seront distribués à leurs bénéficiaires dès que la commission de wilaya aura achevé d'étudier et de statuer sur les recours, a-t-on précisé.

D'autre part, les services de la wilaya comptent également distribuer, durant l'année 2021, plus de 2.100 nouveaux logements publics locatifs.

L'opération comprend 800 logements dans la ville de Saïda, 190 dans la commune de Sidi Boubekeur, 140 unités dans la commune de Sidi Amar, 206 logements dans la commune d'Ouled Brahim, 264 logements à Aïn Lahdjar, 150 unités dans la commune de Youb, 130 dans la commune de Hassasna, 80 dans la commune d'Aïn Skhouna, 60 autres à Moulay Larbi, 48 unités dans la commune de Tircine et 40 logements dans la région d'Aïn Zerka dans la commune d'Ouled Khaled, ont détaillé les services de la wilaya.

Aussi, 130 familles occupant des habitations précaires dans la commune d'Ouled Khaled seront relogées dans des logements neufs dans le cadre du programme d'éradication



de l'habitat précaire, a-t-on ajouté. Les travaux sont en cours pour l'aménagement extérieur de toutes les nouvelles agglomérations, leur raccordement aux différents réseaux d'eau potable, d'assainissement et de gaz, la mise en place de l'éclairage public avec utilisation de la technique LED, ainsi que la réalisation d'espaces verts et des aires de jeux, a-t-on poursuivi. Le taux d'avancement des travaux au niveau des sites, pris en charge par l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), varie entre 85 et 90%, a-t-on relevé de même source.

Toutes les commissions des daïras ont été informées de ces quotas de

logements, dont la distribution est prévue durant l'année en cours, afin de préparer les listes des bénéficiaires. Pour rappel, 5.000 logements publics locatifs ont été distribués depuis l'année dernière à ce jour dans la wilaya de Saïda, selon l'OPGI. En outre, 600 familles occupant des habitations précaires au niveau de plusieurs sites de la wilaya ont été relogées dans des logements neufs.

A noter que la wilaya de Saïda comprend un programme de logements publics locatifs estimé à 15.236 unités, dont 11.524 ont été réceptionnées, alors que 3.712 autres unités sont en cours de réalisation.

TLEMCEN

L'ancien directeur des PTIC, Ould Aïssa Belkheir, n'est plus

Khaled Boumediene

Le directeur (retraité) de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique des wilayas d'Aïn Témouchent (2001-2011) et Sidi Bel Abbes (2011-2015), Oud Aïssa Belkheir, est décédé mercredi dernier à l'âge de 67 ans. Ould Aïssa Belkheir qui assura aussi l'intérim de la direction d'Oran et géra les affaires des télécommunications de la wilaya de Tlemcen (1993-2001) « a joué un rôle très important dans le développement et la transformation rapides de l'entreprise publique Algérie Télécom et a laissé le souvenir d'un cadre exce-

tionnel par son esprit rigoureux et son honnêteté », indiquent MM. Kouihili et Kotni, cadres retraités d'Algérie Télécom de Tlemcen. Titulaire d'un DES en sciences physiques à l'Université de Tlemcen et d'un diplôme d'ingénieur à l'institut national des télécommunications et des technologies de l'information et de la communication (INTTIC) d'Oran (promotion IGE 3), a mis tout son savoir-faire au profit du développement de la téléphonie fixe. « Lorsqu'il a été désigné directeur de l'exécutif de la wilaya, le regretté a joué un rôle très important dans l'amélioration de la télé-densité, le développement de l'Internet à haut dé-

bit, l'introduction de nouvelles technologies dans les différents segments des télécommunications et des technologies de l'information et de la communication », affirment MM. Berrezkallah et Benhadou, respectivement directeur d'Algérie Télécom d'Aïn Témouchent et directeur régional de Mobilis de Sidi Bel Abbes. Très affecté par sa perte, Falhi Kouider, cadre d'Algérie Poste, souligne : « J'ai eu la chance de connaître lorsqu'il dirigeait Algérie Télécom à Tlemcen. Belkheir était un bon gestionnaire et manager. Il était rigoureux, compétent, et travaillait en groupe grâce à ses bonnes facultés de communication ».

CHLEF

Un dauphin s'échoue sur une plage

Un dauphin a été découvert mort, jeudi, par des citoyens sur la «plage anglaise» de Ténès (55 km au Nord de Chlef), a-t-on appris auprès des services de la Chambre de pêche et d'aquaculture de la wilaya.

Le dauphin retrouvé au niveau de la plage anglaise à proximité du port de pêche de Ténès fait 1,20 m de long et pèse environ 20 kg, a indi-

qué, à l'APS, le directeur de la Chambre de pêche, Keddour El Atef, qui a signalé que l'incident a été signalé à l'inspecteur de la direction de la pêche et des ressources halieutiques (DPRH).

Le même responsable, qui a relevé l'absence de signes de blessures sur le corps du dauphin, a estimé que celui-ci pourrait avoir été péché, par

erreur, par un bateau de pêche à l'espadon, qui l'aurait ensuite rejeté sur la plage, car ce type de poisson est interdit à la pêche.

Après examen du corps du dauphin, l'inspecteur de la DPRH a rédigé un rapport, avant d'en informer les services de la police et de la commune, pour les procédures de son enterrement.

MASCARA

100 concentrateurs d'oxygène pour six hôpitaux

Le comité de wilaya de Mascara du Croissant-Rouge algérien (CRA) a distribué jeudi 100 concentrateurs d'oxygène médical à six hôpitaux de la wilaya, a-t-on appris de son président, Benali Derrir.

Le comité de wilaya du CRA a acquis dernièrement, a indiqué son responsable, 100 concentrateurs d'oxygène d'une capacité de 10 litres équipés de deux sorties, simul-

tanément pour deux malades, remis aux hôpitaux des villes de Mohammadia, de Ghriss, de Tignenif, d'Oued El-Abtal et aux hôpitaux «Yessâad Khaled» et «Meslem Tayeb» de Mascara. De son côté, le directeur de wilaya de la santé et de la population, Amri Mohamed, a fait part de l'augmentation du nombre de concentrateurs exploités dans les hôpitaux de la wilaya à 150 concen-

trateurs dont 15 sont des dons dernièrement de bienfaiteurs, ce qui permet d'améliorer la prise en charge des malades et des personnes atteintes de la Covid-19. D'autre part, plus de 170.000 citoyens ont reçu la première dose du vaccin contre le coronavirus et près de 100.000 les deux doses depuis le début de l'opération de vaccination en février dernier et jusqu'à mercredi dernier.

TIARET

Un pur-sang arabe vendu à 83 millions

El-Houari Dilmî

Un magnifique poulain pur-sang arabe a été vendu mardi pour le modique somme de 83 millions de centimes lors d'une vente aux enchères publiques au haras national de chaouchaoua (jumenterie) de Tiaret. Du nom de «Ghouroub» et issu d'une lignée de pur-sang arabes dont le père, le célèbre «Sherlock Holmes» décédé dernièrement, le poulain à la belle robe marron et à la très belle allure a été vendu à un chanceux et heureux propriétaire originaire de Zemmouri, dans la wilaya de Bordj Bou Arréridj.

Même s'il n'y avait pas grand monde mardi sur le champ du haras national Chaouchaoua, pour suivre la vente aux enchères d'une vingtaine de poulains et pouliches, des pur-sang arabes pour la plupart, les curieux étaient assez nombreux. Avec une mise à prix entre

50 et 70 millions de centimes, il y avait plus de curieux et autres intermédiaires, venus de plusieurs wilayas du pays, que d'acheteurs, «tant le contexte est marqué par le manque d'argent et la pandémie de coronavirus», commente un amoureux du noble équidé venu de la wilaya de Bord Bou Arréridj. «La nourriture et l'entretien d'un cheval coûtent très cher de nos jours», commente un autre propriétaire de chevaux, Med Dilmî. Bien que cinq (05) seulement des 21 chevaux aient été achetés dont le poulain «Ghouroub» contre la modique somme de 83 millions de centimes au terme d'une enchère des plus serrées, la joie n'était pas au rendez-vous chez les professionnels. C'est dire si le monde du cheval et toute la filière équine, se meurent à petit feu en l'absence de soutien des pouvoirs publics, le ministère de l'Agriculture en premier.

3000 comprimés psychotropes saisis

E. H. D.

Les douanes nationales ont pu mettre la main, dans la journée de mercredi dernier, sur une quantité de psychotropes à bord d'un véhicule de tourisme, avec deux personnes à son bord. En effet, un véhicule, avec à son bord 3000 com-

primés de psychotropes importés de l'étranger et soigneusement dissimulés dans les parois de la voiture, ont été saisis par les douaniers sur la RN40 reliant les localités de Mahdia et Hamadia. Présentés devant le tribunal de Mahdia, les deux mis en cause ont été placés sous mandat de dépôt et incarcérés.

Il vole la voiture de son propre père

E. H. D.

Zmalet Emir Aek. Le père, son épouse et ses enfants seront retrouvés ligotés avec du fil de fer et blessés à plusieurs parties du corps.

Les enquêteurs de la gendarmerie mettront rapidement la main sur un individu qui n'est autre que le propre fils de la victime du vol. Trois (03) de ses complices, tous des repris de justice, seront rapidement appréhendés.

Déférés devant le tribunal de Ksar Chellala, ils ont été écroués et le véhicule volé récupéré.

ADRAR

Plus de 50 participants au salon économique du marché africain

Plus de 50 opérateurs économiques sont attendus à l'exposition de la production nationale destinée à l'exportation vers le marché africain qui débute aujourd'hui samedi à Adrar, a-t-on appris jeudi des services de la wilaya. Initiée par le ministère du Commerce et de la Promotion des Exportations, cette manifestation économique dédiée aux professionnels algériens, dont des industriels, agriculteurs et artisans issus des quatre coins du pays, a pour objectifs de faire connaître le produit national et d'offrir un espace d'échange d'expériences entre les opérateurs économiques activant dans les différents domaines, a affirmé le directeur local du commerce, Karim Kadi.

L'exposition qu'abritera le théâtre en plein air d'Adrar durant deux semaines, sera aussi l'occasion d'organiser une caravane commerciale, composée de 45 camions chargés de différents produits, à l'initiative des services du secteur du commerce en coordination avec les douanes algériennes et l'association des commerçants du troc. Le programme de ce rendez-vous éco-

nique comporte également une journée d'études sur les perspectives de l'exportation vers le marché africain, qui sera animée par des enseignants universitaires, experts et représentants d'organismes professionnels et financiers concernés par l'accompagnement du commerce international et en présence des promoteurs et propriétaires de start-ups, selon les organisateurs.

La rencontre sera sanctionnée par des recommandations visant à proposer des mécanismes pour promouvoir le commerce extérieur entre l'Algérie et les pays du continent africain afin de contribuer à augmenter la valeur des exportations et à les diversifier, ainsi qu'à réduire la facture des importations, a-t-on souligné.

Plusieurs opérateurs commerciaux activant dans l'import-export avec les pays africains ont salué l'initiative qui «offre des opportunités multiples», ont-ils estimé.

Ils ont mis en avant l'importance d'organiser de telles manifestations économiques dans le but de promouvoir le produit algérien très demandé dans le marché africain.

Paralympiques-2021 Le président Tebboune rend hommage aux médaillés Algériens



Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé jeudi au Palais du Peuple à Alger, la cérémonie en hommage aux athlètes ayant participé aux Jeux paralympiques de Tokyo et ayant décroché 12 médailles et battu des records africains et mondiaux. La cérémonie s'est déroulée en présence du président du Conseil de la Nation, Salah Goudjil, du président de l'Assemblée populaire nationale, Ibrahim Boughali, du président du Conseil Constitutionnel, Kamal Fenniche, du Premier ministre, ministre des Finances, Aimene Benabdrahmane, du directeur du cabinet à la Présidence de la République, Noureddine Bagdad Daidj, des conseillers auprès du Président de la République, du Général de Corps d'Armée Saïd Chaneigha, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire, ainsi que des membres du Gouvernement et de cadres de l'Etat. La sélection paralympique algérienne a glané un total de 12 médailles aux Jeux de Tokyo : 4 or, 4 argent et 4 bronze, avec en prime deux nouveaux records du monde sur les 67 qui ont été battus lors de cette édition nipponne. Les internationaux algériens ont battu également deux records des Jeux, quatre records d'Afrique, tout en améliorant plusieurs performances individuelles et dans différentes spécialités. Parmi ces bonnes performances, celles de Skander-Djamil Athmani qui pour ses premiers Jeux a réussi à glaner deux belles médailles, avec tout d'abord une en argent, sur le 100 mètres (classe T13), puis l'or sur le 400 mètres, remportée haut la main devant le champion en titre et recordman de l'épreuve, le marocain Mohamed Amguoun, avec à la clé un nou-

veau record du monde, en 46.70. Il y avait également l'exploit d'Asmaâne Boudjadar, médaillée d'or au lancer de poids (catégorie F33), avec à la clé un nouveau record paralympique (7,10 mètres), soit avec 38 centimètres de plus que la médaillée d'argent. Autre bonne performance, celle de la judoka Chérine Abdellaoui, médaillée d'or chez les moins de 52 kilos, après sa victoire par ippon, en finale. Idem pour Safia Djelal, qui a décroché l'or au lancer de poids (catégorie F57), accompagné d'un record du monde de la spécialité (11.26 mètres). La native de Batna a ainsi étoffé son riche palmarès international, comportant déjà onze médailles, dont cinq titres suprêmes. A noter que le Président de la République a affirmé avoir donné des instructions pour une meilleure prise en charge des athlètes aux besoins spécifiques, ajoutant que «plus aucune distinction ne sera faite entre les athlètes algériens». Le Président Tebboune a, en outre, affirmé aux athlètes et à leur encadrement avoir donné des instructions pour «une meilleure prise en charge des athlètes aux besoins spécifiques, contrairement à ce qui se faisait par le passé», mettant en avant «l'importance de l'accompagnement quotidien de ces athlètes».

UN ACCUEIL TRIOMPHAL

Les athlètes médaillés aux Jeux Paralympiques-2020 de Tokyo se sont félicités, jeudi au Palais du Peuple, de l'honneur qui leur a été fait par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune et qui constitue un «encouragement» à aller de l'avant pour davantage de médailles. A cet égard, le médaillé d'or au 400 mètres et d'ar-

gent au 100 mètres, Athmani Skander-Djamil, a affirmé que «le fait d'être honoré par le président de la République est source de fierté et un fort encouragement aux athlètes, en ce sens que cela nous encourage à continuer à travailler dans le but de décrocher davantage de médailles», soulignant que cette initiative «a été bien accueillie par tous les athlètes». De son côté, la judokate Chérine Abdellaoui, qui a remporté la médaille d'or dans la catégorie des moins de 52 kg, a exprimé sa joie quant à l'initiative du président de la République, qui selon elle est «très motivante et nous pousse à aller de l'avant pour représenter l'Algérie comme il se doit». Le même sentiment, a également été exprimé par la championne du monde et olympique Djelal Safia, qui a décroché un record du monde et olympique au lancer de poids, et qui a affirmé que «les autorités de notre pays sont habituées à de telles initiatives encourageantes, qui nous motivent à travailler davantage pour hisser haut le drapeau national». Dans le même contexte, Asmaâne Boudjadar, médaillée d'or au lancer de poids (catégorie F33) avec à la clé un nouveau record paralympique (7,10 mètres), a salué l'hommage que lui a fait le président Tebboune, ce qui la poussera à faire plus d'efforts pendant les prochains jeux. Les champions algériens qui ont remporté 12 médailles ont reçu des attestations de reconnaissance et des montants de 180 millions de centimes pour les médaillés d'or, 90 millions de centimes pour les médaillés d'argent et 48 millions de centimes pour les médaillés de bronze. Une photo souvenir des médaillés avec le président de la République a été prise en fin de cérémonie.

Handball - Championnat arabe des clubs La Tunisie hôte de la 36e édition

L'Union arabe de handball a déposé la Tunisie pour accueillir la 36e édition du Championnat arabe des clubs champions, du 23 octobre au 2 novembre, à Hammamet. Il est à noter que la der-

nière édition du tournoi s'est tenue en 2019 dans la capitale jordanienne, Amman, et a été remportée par l'équipe qatarie d'Al-Gharrafa après sa victoire en finale devant le GS Pétroliers (Algérie)

Handball - Championnat arabe des clubs

Athlétisme - Ligue de diamant Yasser Triki prend la 3e place à Zurich

L'Algérien Yasser Mohamed-Tahar Triki a terminé à la 3e place du concours de triple-saut, lors des finales de la Ligue de diamant 2021 d'athlétisme à Zurich jeudi. Triki a réalisé 17.03 m à son sixième et dernier essai, devancé par le Portugais Pedro Pichardo, le médaillé d'or olympique à Tokyo, vainqueur de la finale avec un saut à 17.70 m, réussi lors de sa dernière tentative. La seconde place du concours est revenue au Burkinafabe Fabrice Hugues Zongo, médaillé de bronze aux JO de Tokyo, qui a sauté à 17.20 m au 5e essai. Le vainqueur de la finale empochera 30.000 dollars, le deuxième 12.000 dollars tandis que le troisième se contentera de 7000 dollars, selon les «Prize money» de la Ligue de diamant 2021. Pour rap-

pel, le champion algérien avait pris la deuxième place lors du précédent meeting à Paris avec un saut à 16.71 mètres. Après Zurich, Triki va enchaîner avec le Meeting de Berlin, prévu le 12 septembre courant en Allemagne, avant de se rendre deux jours plus tard en Croatie, pour y disputer une autre compétition internationale. L'Algérien clôturera son programme compétitif le 15 septembre en Italie, où il disputera sa dernière compétition. «Contrairement aux trois premiers meetings, à Paris, Zurich et Berlin, pendant lesquels Triki courra en triple saut, il sera question de saut en longueur lors des deux dernières compétitions, prévues respectivement en Croatie et en Italie», a précisé la Fédération algérienne d'athlétisme.

Tennis de Table - Tournoi international «jeunes» 15 pays dont l'Algérie annoncés à Tunis

La Fédération tunisienne de tennis de Table (FTTT) a annoncé la participation de 161 pongistes de 15 pays dont l'Algérie au tournoi international des jeunes qu'abritera la salle omnisports de Radès à Tunis du 13 au 19 septembre en cours. L'instance fédérale a indiqué lors d'une conférence de presse que la compétition se restreindra aux épreuves de simples filles et garçons des catégories des 11, 13, 15, 17 et 19 ans. Ce tournoi verra la participation des joueurs figurant au classement de la fédéra-

tion internationale de la discipline. Côté pays, des pongistes de Tunisie (45), d'Algérie (10), de Belgique (8), d'Egypte (9), du Ghana (2), d'Inde (43), d'Iran (1), du Liban (6), de Libye (6), des Maldives (3), d'Hollande (2), du Nigéria (7), du Qatar (11), d'Ouzbékistan (7) et du Yémen (1), sont en lice. Selon les organisateurs, le tournoi de Tunis obéira aux termes du protocole sanitaire en vigueur et constitue une étape importante avec le championnat du monde juniors en 2022 à Tunis.

Natation - Championnat arabe à Alger Report de la compétition au mois de mars 2022



Le championnat arabe de natation senior «grand bassin», initialement prévu en septembre 2021 à Alger, a été reporté au mois de mars 2022, en raison de la situation sanitaire qui a empêché les nageurs de bien se préparer, a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne de natation. «En concertation avec l'Union arabe de natation, nous avons décidé de reporter la 5e édition du championnat arabe senior d'Alger au mois de mars 2022. La situation sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 et la fermeture des infrastructures sportives ont empêché les athlètes algériens de bien se préparer en vue de ce rendez-vous sportif arabe, sans oublier les restrictions de déplacement» a indiqué le président de la fédération Mohamed Hakim Boughadou. Pour rappel, la compétition devait se dérouler la première fois en septembre 2020, avant d'être reportée à une

date ultérieure par l'instance arabe en raison de la pandémie de Covid-19 dans le monde. «Les nouvelles dates de la compétition seront arrêtées lors de l'Assemblée générale de l'Union arabe prévue en octobre prochain» a précisé Boughadou.

Pour rappel, le ministère de la Jeunesse et des sports (MJS) a décidé la réouverture des infrastructures sportives et la reprise des activités et compétitions dans toutes les disciplines à partir du lundi 6 septembre. «La réouverture des infrastructures sportives et la reprise des compétitions à partir du 6 septembre est subordonnée à la présentation du pass-sanitaire qui confirme la vaccination de tous les gestionnaires de ces infrastructures et le respect total du protocole sanitaire tel que préconisé par les autorités publiques pour faire face à la propagation de la pandémie du Coronavirus», souligne le MJS.

Ligue des champions d'Afrique : Fortune FC-ESS, aujourd'hui à 17h00**M. Zeggai**

L'Entente de Sétif, le deuxième représentant algérien en Ligue des champions d'Afrique, renouera cet après-midi avec la compétition continentale contre son homologue gambien, le Fortune FC, en tour préliminaire.

Cette première rencontre internationale intervient dans des conditions quelque peu difficiles pour les «Noir et Blanc». D'abord, les nôtres viennent tout juste de terminer une saison infernale et n'ont pas bénéficié d'un temps de récupération suffisant. Ensuite, l'effectif a été chamboulé par les départs des Ghacha, Amoura, Laouafi, Saïdi, Bekakchi, Berbeche, Messala Merbah pour ne citer que ceux-là. Pour les nouvelles recrues, selon notre source, ce sont seulement Wasaa (ex-RCA), Benboulaïd (ex-WAT) et Benayad (ex-PAC) qui ont été convoqués pour ce voyage en terre gambienne. Pour le coach Nabil El Kouki, qui vient de reprendre du service, cette situation

ne s'annonce pas favorable à son équipe. «Nous essayerons de combler ce déficit par notre expérience africaine pour réussir cette première en attendant la suite de la compétition», a-t-il affirmé. Une chose est sûre, l'ESS part dans l'inconnu face à cette formation Fortune FC, puisqu'il s'agit de sa première participation à une compétition continentale. Crée il y a tout juste neuf ans, Fortune FC, qui a remporté la saison écoulée son premier championnat de Gambie, s'est bien préparé depuis la mi-août afin de permettre à l'équipe d'être prête physiquement. Sur le plan effectif, la formation gambienne s'est renforcée avec l'arrivée de plusieurs joueurs dans son effectif et ce, pour réussir sa grande première en Ligue des champions.

Les Gambiens, selon nos échos, misent énormément sur l'attaquant Patrick Sylva, présenté comme l'un des meilleurs éléments de cette équipe. En face, l'Entente de Sétif compte faire mieux que la saison derniè-

re et réaliser le meilleur résultat possible en prévision du match retour à Sétif. Les responsables du club algérien semblent optimistes au moment où le coach Nabil El Kouki a axé la préparation sur le plan psychologique pour éviter toute mauvaise surprise, qui pourrait être préjudiciable avant la deuxième manche. C'est dire que la qualification au prochain tour se jouera en terre gambienne.

Conscient de cette donnée, l'entraîneur de l'ESS a essayé de mettre tous les atouts du côté de ses protégés, appelés à faire respecter la hiérarchie et prendre option en attendant le match de Sétif. En somme, sur le papier, l'Entente semble avoir de solides arguments à faire valoir à condition de retrouver l'équilibre après les changements opérés au sein de l'effectif. A noter que selon Fahd Halfaya, le DG du club, le déplacement en terre gambienne par avion spécial a coûté à l'ESS 850 millions de centimes sans les frais d'hébergement et de restauration.

MC Oran**Le pari Azzeddine Aït Djoudi**

Acoulé de toutes parts en raison de la situation très difficile que traverse le MCO, son président Tayeb Mehiaoui s'est déplacé à Alger avec pour mission de régler quelques problèmes liés à la gestion administrative et technique de l'équipe. En ce sens, nous avons appris qu'un accord définitif a été trouvé avec l'entraîneur Azzeddine Aït Djoudi qui s'est déplacé jeudi à Oran pour s'engager avec le club et tracer la feuille de route en prévision de la nouvelle saison. Aït Djoudi a tout conclu avec le président du MCO et a fixé la reprise des entraînements entre le 15 et 17 septembre prochain. «Je ne peux pas déterminer maintenant les objectifs, mais une chose est sûre, je ferai de mon mieux pour réaliser les meilleurs résultats possibles avec ma nouvelle équipe», a-t-il affirmé. Dans ce même contexte, certaines rumeurs circulent et font état de la non-reconduction du jeune coach Abdellatif Bouazza. Pour ce qui est des dettes, le président du MCO a entamé les démarches nécessaires pour lever l'interdiction de recrutement dont fait l'objet le club. Là, nous avons appris que le MCO devra impérativement résoudre le problème de Nadji (990 millions de centimes) pour pouvoir être autorisé au recrutement, mais les choses risquent de se compliquer davantage pour les «Rouge et Blanc» en prévision du prochain mercato hivernal, étant donné que plusieurs joueurs de l'effectif de l'exercice précédent ont saisi la CNRL pour des salaires im-



payés. Selon notre source, la facture est salée pour le MCO avec une dette estimée à plus de 11 milliards de centimes au niveau de cette instance. Cet état de fait a causé un départ massif des cadres de l'équipe. Le gardien de but Litim a rejoint le club saoudien d'Al-Aïn, Motrani, Boutiche et Belkaraoui ont mis le cap sur l'ESS, Hamidi a opté pour le MCA, Benhamou a préféré le CRB, Mellal s'est engagé avec la JS Saoura et Mekkaoui aurait opté pour le Nejm El Metlaoui (Tunisie) pour rejoindre son ancien coach Moez Bouakkaz. La liste devrait s'allonger lors des prochains jours, puisque Frifer et Nekkach auraient également saisi la CNRL. Pour ce qui est du renforcement de l'équipe après que le conseil d'administration de la

SSPA/MCO eut décidé de mettre en place une commission de recrutement. D'ailleurs, lors de son déplacement à Alger, le premier responsable du club était accompagné de Bensenouci Chamess Eddine, le président du CSA/MCO et Nasr Eddine Bessedjerari. Pour le moment, seuls Talha (MC Saïda) et Yadaden (HB Chelghoum Laïd) sont annoncés officiellement au club. Or, il semblerait, selon nos mêmes sources, que les dirigeants de la SSPA et ceux du CSA ne seraient pas sur la même longueur d'ondes sur certains points liés au recrutement. Chez les supporters, on estime que la seule solution pour sortir le MCO de cet engrenage reste la venue d'une société étatique; c'est leur seule et unique revendication.

M. Zeggai**Stade Zoughari Tahar****Le réseau d'éclairage sera rénové**

Les études portant sur la rénovation du réseau d'éclairage du stade Messaoud-Zoughari de Relizane ont été lancées avec comme objectif de parachever les travaux en question d'ici à la fin de l'année en cours, a-t-on appris de la direction locale de la jeunesse et des sports (DJS). Cette opération a été confiée, il y a quelques jours, à un bureau d'étude domicilié dans la wilaya de Chlef «présentant une offre moins disante», dépassant de peu

les deux millions de dinars, a précisé la même source, soulignant qu'un délai d'un mois lui a été assigné pour terminer les études.

La désignation du bureau d'études sera suivie prochainement par le lancement d'un appel d'offre pour le choix de l'entreprise réalisatrice des travaux pour lesquels une enveloppe budgétaire estimée à 35 millions de dinars a été réservée, a-t-on ajouté. Ces travaux devaient être lancés en mai dernier, et ce,

parallèlement à la dotation du même stade d'une nouvelle pelouse synthétique qui a remplacé une ancienne dont l'état s'était nettement détérioré. Le stade Tahar-Zoughari, d'une capacité d'accueil de 30.000 places, fait partie d'un complexe sportif relevant de la DJS de Relizane. Il a été inauguré en mars 1987. Cette infrastructure est le lieu de domiciliation du club phare de la ville, le RC Relizane, qui évolue en Ligue 1 de football, rappelle-t-on.

USM Bel-Abbès**La masse salariale des joueurs fixée**

La direction de l'USM Bel-Abbès, dont l'équipe a été reléguée en Ligue 2 de football à l'issue de l'exercice passé, a fixé à 6 millions de dinars la masse salariale de ses joueurs en prévision de l'exercice prochain 2021-2022, a indiqué son entraîneur Sid Ahmed Slimani. S'exprimant sur la page officielle Facebook de la formation de l'Ouest du pays, Slimani a fait savoir qu'«en commun accord avec la direction du club, il a été décidé d'adopter une nouvelle politique de rajeunissement de l'effectif, tout en plafonnant la masse salariale de l'équipe».

Le club de la «Mekerra» a tout le temps eu des problèmes avec ses joueurs et entraîneurs pour n'avoir pas été capable d'honorer ses engagements financiers envers eux. Cette situation lui a valu des fréquentes interdictions de recrutement de la part de la Fédération algérienne de football. «Fini les gros salaires à l'USMBA, d'autant plus que cette politique n'a rien apporté au club comme le témoigne

JS Kabylie
Le feuilleton Mellal-Yarichène se poursuit

Plusieurs procédures sont engagées contre le groupe de Yazid Yarichène auprès des instances concernées, justice, banques et instances sportives, par la direction de la JS Kabylie, ont annoncé à Tizi-Ouzou des dirigeants du club de Ligue 1 de football, lors de la présentation officielle des nouvelles recrues. Mardi, Rachid Azouaou et Djaffar Aït Mouloud, président du Club sportif amateur (CSA), membre d'un Conseil d'administration élu en mars dernier avec comme président Yazid Yarichène, ont indiqué avoir récupéré le registre de commerce de la SSPA JSK, que préside Nassim Benabderrahmane, exhibé lors d'une conférence de presse. Ce dernier a nié «toute rencontre, discussion ou procuration au profit de ces gens-là. J'ai personnellement déposé plainte mercredi pour usurpation d'identité et utilisation de mon nom à mon insu et sans mon consentement sur des documents administratifs» a-t-il indiqué. «Je n'ai aucun contact ni relation avec les personnes figurant sur un registre de commerce au nom de la SSPA JSK délivré hier et circulant sur les réseaux sociaux» dira-t-il en appelant les instances judiciaires à prendre leur responsabilité. Benabderrahmane s'est dit «étonné» de découvrir son nom en tant que DG d'une société sur un registre de commerce dont il n'a jamais pris connaissance. «Personne ne peut m'obliger d'être DG con-

tre mon gré tout de même» s'est-il exclamé. Il a rappelé qu'il n'a pas assisté à l'Assemblée générale (AG) tenue le 21 mars dernier, au cours de laquelle il a été nommé à ce poste à son insu, qui était «caduc du fait de la violation du règlement intérieur du club». Celui-ci stipule dans son article 27, a-t-il expliqué, que la convocation d'une AG des actionnaires est du seul ressort du président ou d'un des membres du CA du club. Le même responsable a, également, affirmé qu'ils n'ont à ce jour, lui ainsi que la direction du club, reçu «aucune ordonnance ou notification quelconque» s'engageant à la rendre publique, ainsi que la réaction du club, dès sa réception. De son côté, le président du Conseil d'administration (CA) du club, Cherif Mellal s'est dit «prêt à faire face à nouveau feuilleton judiciaire pour défendre la JSK contre ceux qui veulent la mener à la dérive et contre qui plusieurs procédures judiciaires sont en cours». Par ailleurs, le nouvel entraîneur Henri Stambouli, qui signé pour 2 ans, a affirmé lors de cette cérémonie qu'il est là pour «maintenir le cap» tracé par la direction du club qui a su, dira-t-il, «le convaincre de la cohérence de son projet». Pour rappel, la JSK, qui a procédé cette saison au recrutement de 17 joueurs, dont un Malien et un Ethiopien, sera en stage de préparation de 10 jours à Tikjda (Bouira).

Coupe du monde des clubs Le Japon se retire, la FIFA prend acte

La Fédération internationale de football (FIFA) a pris acte de la décision du Japon de renoncer à organiser la Coupe du monde des clubs 2021, en raison des restrictions sanitaires dues à la pandémie de Covid-19. «La FIFA tient à remercier la Fédération japonaise pour son travail et son engagement et se réjouit de retourner au Japon à l'avenir. Des détails à propos de l'alternative trouvée pour l'organisation de cette prochaine

édition de la Coupe du monde des clubs de la FIFA seront précisés en temps voulu», indique l'instance internationale dans un communiqué. Le Japon a renoncé à accueillir la Coupe du monde des clubs en décembre en raison des restrictions dues à la crise sanitaire, a indiqué jeudi la Fédération japonaise de football (JFA), selon des propos rapportés par l'agence Kyodo. «Nous avons dû prendre la décision» de ne pas accueillir la compétition, a déclaré lors d'une conférence de presse Kiyotaka Suhara, secrétaire général de la JFA. M. Suhara a notamment souligné la difficulté de mettre en place des mesures sanitaires, comme une preuve de vaccination contre le Covid-19 ou des tests négatifs obligatoires, en raison du manque de temps restant d'ici au début du tournoi. L'édition 2020, déplacée en février 2021, avait été remportée par le Bayern Munich.

Atlético Madrid

Griezmann voulait absolument revenir

«Je voulais absolument revenir», a assuré l'attaquant international français Antoine Griezmann, revenu en prêt du FC Barcelone à l'Atlético Madrid, dans une vidéo relayée par le club madrilène sur les réseaux sociaux. «J'ai passé dix jours sans réussir à dormir», commence Griezmann dans cette vidéo de présentation du joueur, de retour deux ans après avoir quitté le club rojiblanco dont il avait écrit la légende entre 2014 et 2019, en remportant notamment une Supercoupe d'Espagne (2014), mais surtout une Ligue Europa et une Supercoupe d'Europe en 2018. «Je voulais absolument revenir, je crois que c'est le meilleur endroit pour moi, pour que je sois heureux sur et en dehors du terrain. J'ai très envie d'être à nouveau un Colchonero, c'est la plus belle chose qui

me soit arrivée ces dernières années», confie «Grizi», qui avait quitté la capitale espagnole avec fracas. Le 14 juin 2018, juste avant de décrocher la deuxième étoile pour la France au Mondial en Russie, Griezmann avait annoncé dans un documentaire intitulé «La Décision» qu'il allait rester à l'Atlético... puis un an plus tard, il avait refusé de se présenter à l'entraînement et avait fini par quitter la maison «rojiblanca» après cinq années de service.

Un revirement vécu comme une trahison par les supporters, qui l'avaient accueilli à coups de sifflets et de huées à son retour au Wanda-Metropolitano, à l'automne 2019. «J'espère qu'ensemble, on pourra profiter d'après-midi et de nuits magiques, c'est mon principal objectif. On avait une bonne relation avec les

supporters, et je veux la retrouver. Et cela passera par moi, par mes actes plus que par mes mots, en prouvant que je suis de nouveau ici pour tout donner et faire en sorte que l'on puisse profiter ensemble», a affirmé Griezmann. «Je donnerai tout à chaque match, pour les remercier du gros effort qu'ils ont fait pour que je puisse revenir. L'Atlético est en train de très bien faire les choses, et l'entraîneur sait qu'il a un guerrier de plus pour atteindre ses objectifs», a poursuivi l'ex du Barça. «Je donnerai tout, comme toujours, c'est ma manière d'être sur un terrain. Que les supporters soient devant leur télé ou dans les gradins, ils vont voir un joueur qui laisse tout sur le terrain et je ferai tout mon possible pour qu'ils soient fiers de ce joueur», a souligné l'international français.

Egypte

Carlos Queiroz nommé sélectionneur

La Fédération égyptienne (EFA) a tenu parole. Lundi, l'instance a limogé le sélectionneur Hossam El-Badry après une entame dans les éliminatoires du Mondial 2022 correcte sur le plan comptable (4 points en 2 matchs) mais préoccupante dans le contenu. L'EFA s'était alors donnée 48 heures pour lui trouver un successeur et elle annoncé la nomination de Carlos Queiroz sur le banc des Pharaons ! Le Portugais était libre depuis son départ de la sélection colombienne en décembre der-

nier au terme d'un passage rapide et décevant. Il s'agira de la deuxième expérience en Afrique pour l'adjoint de Sir Alex Ferguson à Manchester United, qui est né à Nampula, alors Mozambique portugais, et qui a dirigé l'Afrique du Sud entre 2000 et 2002. Il avait notamment qualifié les Bafana Bafana pour la Coupe du monde 2010 mais avait démissionné quelques mois avant la compétition suite à l'échec en quart de finale de la CAN 2010. Queiroz sait ce qu'il lui reste à faire !

un gros coup, comme la Fédération égyptienne les aime, elle qui renoue avec les techniciens «latino» après le passage réussi de l'Argentin Hector Cuper (qualification pour le Mondial 2018 et finale de la CAN 2017) et celui raté du Mexicain Javier Aguirre (élimination en 8es de finale de la CAN 2010 à la maison). Alors que se profile le mois prochain une double confrontation contre la Libye, en tête du groupe éliminatoire au Mondial avec deux points d'avance, Queiroz sait ce qu'il lui reste à faire !

ES Tunis

Abderaouf Benguit rompt son contrat

Le milieu de terrain algérien Abderraouf Benguit a rompu unilatéralement son contrat avec l'ES Tunis après avoir quitté ses coéquipiers lundi dernier, a annoncé le club de Ligue 1 de football tunisien dans un communiqué. Le joueur algérien de 25 ans, a informé la direction du club qui a souligné qu'elle prendra les mesures légales nécessaires aussi bien contre lui que n'importe quel club qui l'aurait poussé à se comporter de la sorte.

Pour rappel, l'ancien joueur de Paradou AC et l'USM Alger a rejoint les rangs de l'ES Tunis l'été 2019, devenant un élément essentiel de la composante Sang et Or.

Il a remporté plusieurs titres avec son club entre autres, le championnat de Tunisie à deux reprises 2020 et 2021 et la Super coupe de Tunisie 2020. Il a également pris part au Mondial des clubs 2019.



Tennis - US Open

Raducanu-Fernandez en finale, les teenagers au pouvoir !

Sensationnelles et irrésistibles, la Britannique Emma Raducanu, 18 ans, et la Canadienne Leylah Fernandez, 19 ans, quasi-inconnues avant l'US Open, ont accédé à leur première finale de Grand Chelem, jeudi, apportant un ouragan de fraîcheur dans le tennis féminin. Raducanu, qui a étrillé 6-1, 6-4 la Grecque Maria Sakkari dans la deuxième demie en session nocturne, est devenue la première joueuse de l'histoire issue des qualifications à se hisser à ce stade d'un Majeur. Elle est aussi la plus jeune depuis la Russe Maria Sharapova qui avait 17 ans en 2004, à Wimbledon. «Je suis en finale et je n'arrive pas à y croire», a réagi, radieuse, la Londonienne, après sa nouvelle démonstration encore pleine de maîtrise. Fernandez (73e) a elle lutté bien plus dur contre la Belge Sabalenka N.2 mondiale Aryna Sabalenka 7-6 (7/3), 4-6, 6-4. Comme au 3e tour lorsqu'elle a fait sensation, en éliminant la tenant du titre Naomi Osaka (3e) pourtant à deux points d'une victoire que tout le monde attendait. Comme en 8e et en quart pour se débarrasser de l'Allemande Angelique Kerber (17e) et de l'Ukrainienne Elina Svitolina (5e). «Je ne sais absolument pas comment j'ai fait ! Je dirais que c'est grâce au public new-yorkais.

Plus tôt, Fernandez, qui n'avait jamais dépassé le troisième tour en six tournois du Grand Chelem avant cette quinzaine, a fait de Sabalenka sa troisième victime parmi les cinq meilleures joueuses mondiales, après Osaka et Svitolina. Personne n'avait réussi pareils scalps en Grand Chelem depuis Serena Williams à Wimbledon en 2012... Favorite, eu égard à son statut de 2e mondiale, Sabalenka a d'abord craqué dans le jeu décisif du premier set, commettant cinq fautes directes consécutives, dont un smash complètement raté et une double-faute. Mais Fernandez, qui s'est imposée lors des trois matches précédents en remontant un set de retard, a encore été la plus solide, sa rivale s'étant effondrée sur son dernier jeu de service, avec une énième erreur directe (52 au final) et deux doubles-fautes consécutives (8 au total). Contre qui préférerait-elle jouer sa finale ? «Je m'en fiche ! Je veux juste la jouer !», s'est esclaffée Fernandez. «Y a-t-il une attente ? Je suis issue des qualifications, donc sans pression», a ri Raducanu. Une chose est sûre, le talent et l'insouciance ont d'ores et déjà triomphé à Flushing Meadows.

Rugby - Mondial 2023

Sénégal-Algérie en juillet en France

Sept matches dont Sénégal-Algérie, comptant pour le troisième et dernier tour des qualifications de la zone Afrique pour la Coupe du monde 2023 de rugby auront lieu en France en juillet 2022, a indiqué le directeur général du comité d'organisation Claude Atcher. «Le comité d'organisation France-2023 a proposé à Rugby Afrique, qui a accepté, d'accueillir le tournoi final de qualification des huit équipes africaines en juillet 2022. La place Afrique 1, le premier qualifié africain pour la Coupe du monde de rugby, se jouera donc en France», a ex-

pliqué Atcher, sans préciser où la compétition aura lieu. Au total, sept rencontres sont programmées avec un mini-tournoi à huit, qui débute au stade des quarts de finale : Namibie-Burkina Faso, Zimbabwe-Côte d'Ivoire, Sénégal-Algérie et Ouganda-Kenya. Pour rappel, la sélection algérienne est dirigée par l'ancien international de rugby sénégalais, Ousmane Mané.

Le vainqueur de la compétition se retrouvera dans la poule A, avec la France, la Nouvelle-Zélande, l'Italie et une dernière équipe issue des éliminatoires nord-américains.

Eliminatoires Mondial-2022 L'Argentine bat la Bolivie avec un triplé de Messi



Un triplé de Lionel Messi a permis à l'Argentine de battre à plate couture la Bolivie en match de qualifications pour la Coupe du Monde 2022, et à la star du Paris Saint-Germain de battre le record des buts en sélection en Amérique du Sud. Face à une laborieuse Bolivie, Messi a marqué à la 14e, 64e et 88e minutes, mettant en liesse les 25.000 spectateurs du stade Monumental de Buenos Aires, ouvert au public pour la première fois depuis le début de la pandémie. Angel Di Maria, Leandro Paredes et encore Marcos Acuña ont eu de bonnes occasions mais leurs actions ont échoué dans les tranchées de la défense bolivienne. «J'ai attendu ça longtemps. Maintenant pour en profiter, c'est un moment unique après avoir attendu si longtemps, je suis très heureux», a déclaré le buteur comblé par l'émotion au point de point de fondre en larmes. Messi, dont

c'était la 153e sélection en équipe d'Argentine, bat ainsi avec 79 buts en équipe nationale le record du légendaire Brésilien Pelé, qui était de 77 buts. Le détenteur du record du monde en sélection est le Portugais Cristiano Ronaldo avec 111 réalisations en 180 matches, la dernière en date contre l'Irlande la semaine dernière. A la fin de la rencontre, les organisateurs ont prévu un concert et des feux d'artifice. Les joueurs ont levé les bras vers les tribunes occupées à 30% seulement en raison de la pandémie de Covid-19. «Les gens sont fous (de joie). Tout s'enchaîne, l'équipe nationale qui vient d'être championne de la Copa America», a dit Messi évoquant les restrictions d'accès dans les stades en raison des restrictions sanitaires. Avec 18 points, l'Argentine est deuxième derrière le Brésil, vainqueur 2-0 jeudi face au Pérou. La Bolivie, elle, n'a plus aucune chance de qualification.

FIFA - Mondial biennal Infantino promet une décision en fin d'année

Le président de la Fifa Gianni Infantino a promis «des décisions d'ici la fin de cette année» concernant la possibilité d'organiser la Coupe du monde tous les deux ans au lieu de l'actuel rythme quadriennal, une idée qui suscite la controverse sur la planète football. «Ce processus de consultation (...) sera très complet, très large et nous espérons l'achever d'ici la fin de cette année», a déclaré Infantino dans une vidéo SNTV par la Fifa. «Le calendrier actuel des matches internationaux arrive à son terme en (20)24. Donc d'ici 2024, nous devons avoir un nouveau calendrier de matches. Donc il faut prendre des décisions d'ici la fin de cette année», a-t-il ajouté. Le débat autour d'une Coupe du monde tous les deux ans a été relancé ces derniers jours dans le quotidien français L'Equipe par l'ex-entraîneur Arsène Wenger, directeur du développement de la Fifa. Celui-ci préconise une compétition de sélections chaque année, en alternant Mondial et Euro, par exemple, pour la Con-



fédération européenne. L'UEFA s'y est opposée, assurant que cela «diluerait» le «joyau» du football mondial, selon son président Aleksander Ceferin. L'association mondiale des Ligues professionnelles (WLF) a également critiqué dans un communiqué mercredi un projet qui «porterait atteinte à l'économie du football et à la santé des joueurs».

Championnats européens

Angleterre - 4e journée

Aujourd'hui

- (12h30) Crystal Palace - Tottenham
- (15h00) Manchester United - Newcastle
- Arsenal - Norwich City
- Watford - Wolverhampton
- Brentford - Brighton
- Southampton - West Ham
- Leicester - Manchester City
- (17h30) Chelsea - Aston Villa

Dimanche

- (16h30) Leeds - Liverpool
- Lundi**
- (20h00) Everton - Burnley

Espagne - 4e journée

Aujourd'hui

- (17h30) Levante - Rayo Vallecano
- (20h00) Athletic Bilbao - Majorque

Dimanche

- (13h00) Espanyol - Atlético Madrid
- (15h15) Osasuna - Valence
- (17h30) Cadix - Real Sociedad
- (20h00) Real Madrid - Celta Vigo

Lundi

- (19h00) Getafe - Elche
- (21h00) Grenade - Betis Séville

France - 5e journée

Aujourd'hui

- (16h00) Paris SG - Clermont
- (20h00) Monaco - Marseille

Dimanche

- (12h00) Montpellier - Saint-Etienne
- (14h00) Brest - Angers
- Metz - Troyes
- Bordeaux - Lens
- Rennes - Reims
- (16h00) Nantes - Nice
- (19h45) Lyon - Strasbourg

Italie - 3e journée

Aujourd'hui

- (14h00) Empoli - Unione Venezia
- (17h00) Naples - Juventus
- (19h45) Atalanta - Fiorentina

Dimanche

- (11h30) Sampdoria - Inter Milan
- (14h00) Spezia - Udinese
- Torino - Salernitana
- Cagliari - Genoa
- (17h00) AC Milan - Lazio
- (19h45) AS Rome - Sassuolo

Lundi

- (19h45) Bologne - Hellas Vérone

Allemagne - 4e journée

Aujourd'hui

- (14h30) Fürth - Wolfsburg
- Union Berlin - Augsbourg
- Leverkusen - Dortmund
- Hoffenheim - Mayence
- Fribourg - FC Cologne
- (17h30) RB Leipzig - Bayern

Dimanche

- (14h30) Francfort - Stuttgart
- (16h30) Bochum - Hertha Berlin
- (18h30) M'gladbach - Bielefeld

Angleterre Old Trafford attend Ronaldo

Recrue surprise de la fin de mercato à Manchester United, le retour de Cristiano Ronaldo, le fils prodigue, est attendu par tout le peuple des Red Devils, pour la 4e journée de la Premier League ce samedi. Si sa titularisation n'est pas certaine, n'ayant pas eu l'occasion de s'entraîner avec ses futurs coéquipiers, retenus, pour la plupart, Old Trafford vibre à l'idée de le revoir sur sa pelouse, quand sera donné le coup d'envoi du match contre Newcastle. Face aux Magpies qui ont raté leur démarrage avec un point en trois matches, Manchester United, 3e avec 7 points peut viser la tête en cas de faux-pas de Tottenham qui sera le premier à l'œuvre à Crystal Palace (12h30). Mais d'autres clubs à 7 points sont candidats à la première place, comme Chelsea, qui reçoit Aston Villa (17h30), Liverpool qui se déplace à Leeds dimanche (16h30) et Everton qui accueille Burnley en clôture de la journée, lundi à 20h00.

Espagne

Le Real rentre à la maison

En Espagne, c'est le week-end

des grands retours ! Après la fenêtre internationale, Antoine Griezmann va retrouver les couleurs de l'Atlético Madrid, là où il a été transféré en provenance du FC Barcelone au dernier jour du mercato d'été. Dimanche les Colchoneros se déplacent qui plus est à Barcelone, chez l'Espanyol (13h00), un voyage qui aura une saveur particulière pour «Grizi».

L'autre grand retour prévu dimanche est celui du Real Madrid dans son stade de Santiago-Bernabeu contre le Celta Vigo

Italie

Un nouveau départ pour la Juve ?

Avec un seul point pris lors des

deux premiers matches en août, dans une ambiance perturbée par le transfert tardif de Cristiano Ronaldo vers Manchester United, la Juve se retrouve quasiment au point de départ à l'heure de son premier choc: un déplacement ce samedi (17h00) à Naples, bien lancé pour sa part avec deux victoires.

Les Bianconeri ne savent pas s'ils pourront compter sur le pied gauche de l'Argentin Paulo Dybala, en raison de l'incertitude entourant l'état de forme des internationaux sud-américains, attendus seulement vendredi et samedi en Italie après leurs dernières matches en sélection. Naples, de son côté, pourra aligner son atout offensif Victor Osimhen, dont la

Allemagne

Le champion en titre chez son dauphin



Leipzig-Bayern, vice-champion contre champion en titre: l'affiche d'aujourd'hui (17h30) domine le programme de la quatrième journée de Bundesliga, mais suscite quelques grincements de dents du côté de la Saxe. A l'intersaison, le Bayern a en effet fait main basse sur trois des atouts maîtres du RB: son entraîneur Julian Nagelsmann, son poumon du milieu de terrain Marcel Sabitzer, et son joyau français de la défense centrale Dayot Upamecano. Pour leur retour, les trois hommes ne s'attendent pas à être ovationnés par les 34.000 supporters qui

Vaccin Covid-19

Débats en série sur la troisième dose pour tous

Nécessaire précaution pour relancer l'immunité contre le Covid-19 ou mesure sans fondement scientifique et inégalitaire pour les pays pauvres ? L'éventualité d'une troisième dose de vaccin pour toute la population fait l'objet de vifs débats.



Certains pays, comme la France, ont commencé à administrer cette dose de rappel à certaines catégories de population: les plus âgés (six mois après leur vaccination) et les personnes au système immunitaire affaibli.

Pour la justifier, ces pays invoquent une baisse de l'efficacité des vaccins contre l'infection au variant Delta, déclin qui semble s'accentuer à mesure que le temps passe.

D'autres gouvernements sont allés plus loin, ou souhaitent le faire. En Israël, la troisième dose est disponible dès l'âge de 12 ans, cinq mois après la vaccination. Les Etats-Unis prévoient de lancer à partir du 20 septembre une campagne de rappel pour tous les Américains avec les vaccins de Pfizer et Moderna.

Une mesure que l'OMS (Organisation mondiale de la santé) a dépassée à plusieurs reprises.

«Pour l'instant, nous ne souhaitons pas voir une utilisation généralisée des doses de rappel pour les personnes en bonne santé qui sont entièrement vaccinées», a réaffirmé mercredi son directeur général, Tedros Adhanom Ghebreyesus.

«Je ne resterai pas silencieux lorsque les entreprises et les pays qui contrôlent l'approvisionnement mondial en vaccins pensent que les pauvres du monde doivent se contenter des restes», a-t-il lancé, irrité.

QUEL BÉNÉFICE ?

Du point de vue scientifique, un consensus existe autour de la troisième dose pour les personnes dites «immunodéprimées», c'est-à-dire au système immunitaire affaibli (par un cancer ou une greffe d'organe, par exemple). Des études ont montré que malgré la vaccination, leur organisme ne produisait pas suffisamment d'anticorps (principal critère pour évaluer l'efficacité des vaccins). Même si on a moins de données, le raisonnement est identique pour les personnes âgées, dont le système immunitaire est rendu moins efficace par le vieillissement (l'immunosénescence).

En revanche, des scientifiques contestent l'utilité d'une dose de rappel pour les personnes jeunes et en bon-

santé, en pointant du doigt le manque de preuve scientifique.

«On n'est pas sûr que le bénéfice soit majeur», dit à l'AFP le cardiologue Florian Zores, du collectif français Du côté de la science, attaché à défendre l'intégrité scientifique.

Selon lui, «on pourrait faire des études, refléchir à des populations plus que faire une troisième dose à toute la population, ou faire des dosages d'anticorps» pour déterminer si quelqu'un a ou non besoin de ce rappel. «Ce serait un peu plus intelligent du point de vue scientifique», juge le Dr Zores.

«RETOUR DE BOOMERANG»

Par ailleurs, la question de l'inégalité d'accès aux vaccins entre pays riches et pauvres, soulevée par l'OMS, n'est pas seulement éthique. Elle est aussi pragmatique sur le plan sanitaire.

«Je ne suis pas du tout persuadé que la priorité des pays riches soit d'administrer une troisième dose avant qu'une large proportion des habitants de la planète ait reçu ses deux premières», déclare à l'AFP l'épidémiologiste Antoine Flahault.

Car en laissant le virus se propager sur une large partie du monde, les pays riches s'exposent à un «retour de boomerang particulièrement sévère si ces épidémies exotiques génèrent de nouveaux variants plus transmissibles, plus virulents et qui échappent aux vaccins existants», estime-t-il. Selon le Pr Flahault, directeur de l'Institut de santé globale à l'Université de Genève, la généralisation de la troisième dose en Israël servira d'expérience au reste du monde.

«Si le bénéfice de la troisième dose y est substantiel, les experts seront davantage enclins à soutenir le principe de son administration», prévoit-il.

«Si ce bénéfice reste marginal, alors il faudra se poser la question de la meilleure stratégie du moment: vacciner avec une troisième dose les populations les plus riches de la planète en leur apportant un bénéfice marginal et laisser les plus pauvres très faiblement protégés, ou au contraire vacciner d'abord toute la planète», conclut-il.

Pandémie

«Tragédie» en Macédoine du Nord où l'incendie d'une unité Covid fait 14 morts

Les autorités de Macédoine du Nord ont promis jeudi de faire la lumière sur les origines d'une explosion suivie d'un incendie virulent qui ont ravagé une unité Covid-19 dans le petit Etat des Balkans, faisant au moins 14 morts.

Le Premier ministre Zoran Zaev a parlé d'une «énorme tragédie» en se rendant dans la petite ville de Tetovo, dans le nord-ouest, au lendemain du sinistre survenu au moment où l'ancienne République yougoslave célébrait le 30ème anniversaire de son indépendance.

«Une explosion a provoqué un incendie. L'incendie a été éteint mais de nombreuses vies ont été perdues», a dit le chef du gouvernement sur Facebook, promettant de déterminer les causes de la catastrophe. «Les institutions judiciaires sont sur le terrain».

Le parquet du petit pays pauvre des Balkans aux services de santé fragiles a annoncé avoir ordonné l'autopsie des corps de 14 personnes décédées, ajoutant que pour certaines victimes, des analyses ADN seraient nécessaires à l'identification. «Nous enquêtons pour savoir s'il y a d'autres morts», a ajouté le parquet dans un communiqué, précisant cependant «qu'aucun membre du personnel médical ne figure parmi les défunt».

L'incendie s'est produit dans la nouvelle unité Covid-19 du centre hospitalier de Tetovo, peu après les festivités organisées à Skopje pour

fêter l'indépendance de la Macédoine du Nord, en particulier un défilé de l'armée et des forces de police ainsi qu'un concert de l'orchestre philharmonique national. Les flammes ont ravagé une partie des structures modulaires construites récemment devant l'ensemble hospitalier pour accueillir les malades du nouveau coronavirus.

Le nombre de patients qui étaient alors hospitalisés dans cette unité d'une capacité de 35 places n'était pas connu dans l'immédiat.

- UN INCENDIE «ÉNORME» -

Plusieurs heures après le sinistre, des gens déambulaient l'air inquiet devant des conteneurs calcinés tandis que des brancardiers faisaient des allées et venues à côté des véhicules de secours, a constaté un journaliste de l'AFP.

L'explosion est survenue pour des raisons encore indéterminées. Cinq magistrats du parquet étaient sur place pour tenter de déterminer les causes de la tragédie.

Les services des pompiers, qui ont été alertés aux environs de 19H00 GMT, ont expliqué avoir éteint le feu en 45 minutes mais sans réussir à éviter des victimes.

«L'incendie était énorme car comme l'hôpital est modulaire, il y avait du plastique», a témoigné le commandant adjoint des pompiers de Tetovo Saso Trajevska à la télévision locale. «On sortait des victimes

pendant qu'on éteignait les flammes». Des blessés ont été acheminés vers les hôpitaux de la capitale.

Douze patients qui étaient hospitalisés dans les structures modulaires ont pu être transférés dans les bâtiments principaux de l'hôpital de Tetovo, selon le site du journal Slobozden Pecat. «Tous les patients qui ont survécu à la tragédie quand le centre Covid a brûlé ont été sauvés grâce au personnel médical», a dit le docteur Ilber Besimi au journal.

L'unité modulaire avait ouvert ses portes en avril dans cette ville d'environ 52.000 habitants dont un grand nombre sont membres de la minorité albanaise de Macédoine du Nord.

Le pays de deux millions d'habitants, où le salaire moyen est de 460 euros, recense depuis quelque temps une augmentation du nombre de contaminations dues au variant Delta et à la levée des restrictions durant l'été.

Les hôpitaux sont débordés dans certains endroits, en particulier là où les taux de vaccination sont faibles et le pays déplore une trentaine de morts au quotidien. Au total, la pandémie a fait plus de 6.100 morts. D'autres pays ont été endeuillés par des explosions suivies d'incendies dans des hôpitaux Covid-19. En Irak, des dizaines de personnes avaient trouvé la mort dans des incendies survenus après l'explosion de bouteilles d'oxygène en avril et en juillet.

Thaïlande

Des chercheurs détectent le Covid-19 dans la sueur humaine

Détecter le virus du Covid-19 dans la sueur humaine: ce procédé peu contraignant est développé par des chercheurs thaïlandais qui ont réalisé cette semaine un test grandeur nature à Bangkok.

Dans les allées d'un marché fréquenté de la capitale thaïlandaise, un homme et une femme en combinaison de protection demandent à un vendeur de placer un écuelle sous son aisselle.

Quinze minutes plus tard, la tige est transposée dans un flacon de verre, stérilisé par des rayons UV. Un échantillon est prélevé et analysé. 30 secondes plus tard, le résultat tombe: négatif.

Cette méthode est «fiable à 95%», un résultat comparable au PCR nasal, d'après les premiers essais réalisés sur 2.000 personnes, assure à l'AFP le chercheur Chadin Kulasing de l'université Chulalongkorn de Bangkok qui développe ces unités mobiles de détection.

Son équipe a déjà lancé une expérimentation avec des chiens renifleurs de sueur pour détecter les cas asymptomatiques au Covid-19 et ce nouveau projet est complémentaire. «Les personnes infectées par le Covid-19 sécrètent des substances chimiques très distinctes», relève le chercheur.

«Cette découverte nous a permis



de développer un dispositif permettant de détecter les odeurs spécifiques produites».

La Thaïlande n'est pas le premier pays à s'intéresser à la sueur pour détecter le Covid-19, le Royaume-Uni et les Etats-Unis ont notamment lancé des travaux comparables.

Mais le royaume, et notamment Bangkok, est confronté à une vague épidémique sans précédent depuis le printemps.

Chadin Kulasing espère que sa méthode de détection, toujours en phase d'expérimentation, pourra bientôt être déployée en alternati-

ve aux tests PCR qui nécessitent un traitement en laboratoire et sont donc beaucoup plus coûteux.

«C'est aussi plus pratique», note un vendeur sur le marché. Plus besoin de se déplacer dans un centre de dépistage et «je peux continuer à travailler en attendant les résultats».

Près d'1,5 million de cas et près de 14.000 décès ont été enregistrés en Thaïlande, principalement ces derniers mois.

La campagne vaccinale progresse mais a démarré avec retard. Seuls 11 des 70 millions d'habitants ont reçu deux doses de vaccin.

Communiqué

Ooredoo et l'association IQRAA célèbrent la Journée internationale d'alphabétisation

A l'occasion de la Journée internationale d'alphabétisation coïncidant avec le 08 septembre de chaque année, Ooredoo a été le partenaire d'une rencontre nationale sur «la lutte contre l'analphabétisme informatique à l'ère du numérique», organisée par son partenaire l'Association Algérienne d'Alphabétisation IQRAA, sous le haut patronage du président de la République.

Placé sous le slogan «Pour une Algérie nouvelle sans analphabétisme informatique», cet événement a été marqué par la présence de représentants de différents

ministères notamment Conseiller du Président de la République chargé de la société civile, la ministre de la solidarité nationale, de la famille, et de la condition de la femme, le ministre de la numérisation et des statistiques et le représentant du Ministre de l'éducation nationale. Cette rencontre a pour objectif de sensibiliser autour de la nécessité de lutter contre l'analphabétisme informatique et les défis liés à cette problématique. A travers cette action, Ooredoo réitère son engagement à soutenir les initiatives visant à promouvoir le savoir et la connaissance en Algérie.

Paris

Nouvel esclandre d'Abdeslam au deuxième jour du procès des attentats du 13-Novembre 2015

«J'ai changé d'avis», «je n'avais jamais parlé avant aujourd'hui»: plusieurs centaines nouvelles demandes de victimes ont été adressées à la justice, jeudi, au deuxième jour du procès des attentats du 13-Novembre 2015, perturbé par un nouvel esclandre du principal accusé, Salah Abdeslam.

Secouriste de la Croix-Rouge intervenu le premier aux abords du Bataclan le soir du 13 novembre 2015, membres du groupe de rock Eagles of Death Metal, qui jouait dans la salle de concert parisienne ce soir-là, agent de sécurité du Stade de France, ou proches de parties civiles déjà constituées...

De nombreuses personnes ont sollicité auprès de la cour d'assises spéciale de Paris le statut de victime de ces attentats, qui ont fait 130 morts et des centaines de blessés à Paris et Saint-Denis (en banlieue nord de la capitale). La plupart l'ont fait par l'intermédiaire de leur avocat.

Certaines demandes sont contestées par le parquet national antiterroriste (Pnat), souvent parce qu'elles ont déjà été rejetées au cours de l'instruction, comme celle de cette femme qui était «à l'intérieur du Stade de France» quand les kamikazes se sont fait exploser à l'extérieur, et qui raconte, tremblante à la barre, avoir «subi un préjudice psychologique».

La cour tranchera le 4 octobre sur leur recevabilité, lors d'une audience où seront également examinées les demandes des communes de Paris et Saint-Denis, du Bataclan et du bistrot La Belle équipe, cible des terroristes, auxquelles s'oppose aussi le ministère public.

Comme la veille, la cour d'assises a consacré plusieurs heures à ce recensement, dans une ambiance parfois tendue alors que des avocats critiquaient la position du Pnat, le président Jean-Louis Périès ne cachant pas à certaines occasions son agacement.

Le début de cette audience, suspendue vers 19H00 et qui reprendra vendredi à 12H30 avec

la lecture du résumé d'un dossier titanique (542 tomes), a été marqué par les vitupérations de Salah Abdeslam, seul membre encore en vie des commandos du 13-Novembre.

Déjà très vindicatif mercredi au premier jour du procès, le Franco-Marocain de 31 ans s'est arrogé la parole pour dédouaner trois de ses coaccusés, Mohammed Amri, Hamza Attou et Ali Oulkadi. «Ils m'ont rendu des services alors qu'ils ne savaient rien du tout. (...) Ils n'ont rien fait», a-t-il clamé après une nouvelle diatribe contre la justice française, se faisant alors couper le micro par le président.

- «CHOQUANT» -

«Vous avez eu cinq ans pour vous expliquer, vous n'avez pas souhaité faire de déclarations comme c'est votre droit. J'ai compris maintenant que vous vouliez le faire, et c'est très bien, mais ce n'est pas le moment», a souligné Jean-Louis Périès, martelant que ces déclarations étaient «hors débat».

«Pourquoi voulez-vous qu'il (Abdeslam) se prive de cette tribune? C'est un combattant de Daech (l'organisation Etat islamique). Mais ça heurte les victimes, c'est choquant l'impact de ces propos sur les victimes», a réagi en marge de l'audience Samia Maktouf, avocate de 40 parties civiles.

Dès le premier jour du procès qui doit durer neuf mois, Salah Abdeslam, pourtant resté quasi mutique pendant toute la durée de l'instruction, avait blessé des parties civiles en se déclarant «combattant de l'Etat islamique» et en prenant la parole à plusieurs reprises sans y être invité.

Profitant ainsi du bref malaise d'un de ses coaccusés, il s'était lancé dans une diatribe dénonçant ses conditions de détention. «Ici c'est très beau, il y a des écrans plats, de la clim, mais là-bas (en prison) on est maltraités», avait lancé Salah Abdeslam, accusé de complicité de



crimes terroristes et qui encourt la perpétuité.

«Ca fait six ans que je suis traité comme un chien. Je ne me suis jamais plaint parce que je sais qu'après on sera ressuscité et que vous devrez rendre des comptes», avait ajouté celui qui est incarcéré à l'isolement total et suivi par vidéo surveillance 24h/24.

- «DIGNITÉ» -

Le procès du 13-Novembre, prévu pour s'achever fin mai 2022, est la plus grande audience criminelle jamais organisée en France. Les témoignages de rescapés et proches des victimes sont attendus à partir du 28 septembre pour cinq semaines.

Avec les nouvelles constitutions de parties civiles, qui étaient déjà près de 1.800 à l'ouverture

ture du procès, «on serait à 20 auditions par jour», a estimé le président de la cour, contre une douzaine «prévues initialement».

Le soir du vendredi 13 novembre 2015, trois kamikazes s'étaient fait exploser autour du Stade de France, pendant une rencontre amicale de football France-Allemagne. Au coeur de Paris, deux commandos de trois hommes avaient mitraillé à l'arme de guerre des terrasses de cafés et de restaurants et tiré sur la foule d'un concert au Bataclan. Six ans après cette nuit de cauchemar, onze accusés sont dans le box et trois comparaissent libres sous contrôle judiciaire. Six autres accusés sont jugés en leur absence dont le donneur d'ordres et vétéran du jihad Oussama Atar, et les «voix» françaises de la revendication de l'EI, Fabien et Jean-Michel Clain, tous trois présumés morts en Syrie.

France

Rifaat al-Assad condamné en appel à quatre ans de prison pour des «biens mal acquis»

Quatre ans d'emprisonnement et la confiscation d'un patrimoine évalué à 90 millions d'euros: la cour d'appel de Paris a confirmé jeudi la condamnation de Rifaat al-Assad, oncle du dirigeant syrien Bachar al-Assad, dans la deuxième affaire de «biens mal acquis» jugée en France.

L'ancien vice-président de la Syrie, âgé de 84 ans, qui se présente aujourd'hui comme un opposant à son neveu, a été reconnu coupable de blanchiment en bande organisée de détournement de fonds publics syriens entre 1996 et 2016.

Comme l'avait fait le tribunal correctionnel en juin 2020, la cour d'appel a ordonné la confiscation de l'ensemble des biens immobiliers frauduleusement acquis. La défense du frère de l'ancien président syrien Hafez al-Assad a immédiatement annoncé un pourvoi en cassation.

Compte tenu de l'âge et de l'état de santé de l'octogénaire, qui n'a pas assisté à ses deux procès pour des raisons médicales, il est peu probable qu'il soit un jour incarcéré. Sur plainte des associations Transparency international et Sherpa, la justice française enquête depuis 2014 sur le colossal patrimoine de Rifaat al-Assad, en exil depuis 1984 après une tentative de coup d'Etat manqué. Deux hôtels particuliers ont été saisis, ainsi que des dizaines d'appartements, un domaine avec château et haras, des bureaux, auxquels peuvent être ajoutés 8,4 millions d'euros correspondant à des biens vendus. Les investigations ont montré que ces biens étaient détenus par Rifaat Al-Assad et ses proches via des sociétés enregistrées au Panama ou au Liechtenstein, ensuite transférées au Luxembourg.

La cour d'appel a considéré que cette fortune était bien en partie issue des caisses de l'Etat syrien. Elle a aussi condamné le prévenu pour blanchiment de fraude fiscale aggravée, ainsi que pour travail dissimulé d'employés de maison. Il a en revanche été relaxé sur des faits couvrant la période 1984-1996, pour une question de prescription. Les motivations de la cour d'appel n'étaient pas connues jeudi.

Ancien chef des forces d'élite de la sécurité intérieure, les Brigades de défense, Rifaat al-Assad a été au cœur du régime de Damas, participant au massacre de Hama en 1982, perpetré pour réprimer une insurrection islamiste. Après avoir quitté la Syrie, il s'était installé en



Suisse puis en France. Il est aujourd'hui résident britannique et possède un empire immobilier en Europe.

- «NOUVELLE ÉTAPE» -

Tout au long des deux procès, l'équipe d'avocats de Rifaat al-Assad a soutenu que son patrimoine avait une origine «parfaitement licite»: une «aide massive» du prince héritier puis roi d'Arabie saoudite, Abdallah, entre les années 1980 et sa mort en 2015.

«Rifaat al-Assad était condamné par avance par le tribunal des bien-pensants et il arrive aujourd'hui que les tribunaux judiciaires (s'en) fasse la caisse de résonance», a réagi

l'un de ses conseils, Me Emmanuel Rosenfeld. «Il n'a en rien commis le délit de détournement qui lui est reproché et c'est une évidence», a-t-il ajouté.

Au moment de la plainte, «il y a sept ans, personne n'y croyait», s'est félicité Me William Bourdon, fondateur de Sherpa. «Après avoir été mis en cause dans des graves crimes de sang, Rifaat al-Assad est aujourd'hui condamné comme un grand criminel d'argent».

L'ancien dirigeant syrien est poursuivi en Suisse pour des crimes de guerre commis dans les années 1980. Il pourrait être aussi jugé en Espagne pour des soupçons plus vastes de «biens mal acquis» portant sur plus de 500 propriétés saisies, pour 691 millions d'euros.

«C'est une grande satisfaction pour Sherpa» et «plus généralement pour tous ceux qui militent et sont engagés contre la corruption», s'est félicité Me Vincent Brengarth, avocat de Sherpa. Il s'agit de la deuxième affaire de ce type à être jugée en France, après celle du vice-président de Guinée équatoriale, Teodorin Obiang, définitivement condamné fin juillet, après le rejet de son pourvoi en cassation.

De fait, la Guinée équatoriale doit être le premier pays à bénéficier du nouveau mécanisme, fraîchement adopté par le Parlement, pour la restitution des avoirs frauduleusement acquis par des dirigeants étrangers. Des investigations concernant les familles Bongo au Gabon et Sassou Nguesso au Congo-Brazzaville se poursuivent.

Esthétique

En Chine, les hommes aussi passent sous le bistouri



Avant la trentaine, Xia Shu rong se fait remodeler le nez pour avoir un visage qui lui apportera, espère-t-il, de meilleures opportunités professionnelles. Comme lui, des millions d'hommes chinois ont aujourd'hui recours à la chirurgie esthétique.

Le canon de beauté est exigeant en Chine. Parmi les principaux critères généralement admis: la peau doit être claire (le teint foncé est associé aux campagnards), les yeux relativement grands et le nez suffisamment proéminent.

Chercheur en sciences de 27 ans, Xia Shurong ne supporte plus son «look de geek» (fan d'informatique et de nouvelles technologies) et dit vouloir un style qui lui apportera plus de possibilités dans la vie.

«A mon âge, je devrais avoir la tête d'un jeune mec mignon. Mais je ressemble déjà à un quadra», soupire-t-il.

L'opération qu'il s'apprête à subir à Pékin consiste à remodeler le visage en y insérant de petits composants réalisés dans une matière similaire à l'os.

Le jeune homme avait déjà dépensé 40.000 yuans (5.200 euros) en début d'année pour une première intervention. Il s'agissait alors d'aspirer l'excès de graisse d'une partie du corps puis de la transplanter sur le visage pour en modifier les traits.

«J'ai grandi à la campagne. La peau de mon visage n'était pas belle, elle était sombre. Je n'avais pas un super look, on peut dire», explique-t-il. «J'avais toujours une espèce de complexe d'infériorité.»

- RÉSEAUX SOCIAUX -

Le fait d'être quotidiennement confronté aux réseaux sociaux, aux belles photos postées par les autres utilisateurs et aux influenceurs qui expliquent «comment devenir beau» a également joué un rôle, souligne Xia Shurong.

Il n'est pas seul. De plus en plus d'hommes chinois éduqués poussent la porte des cliniques esthétiques.

ques, attirés par la pléthora de traitements désormais disponibles.

Selon une étude du cabinet iResearch basé à Shanghai, 17% des Chinois exerçant une profession de cadre y ont eu recours (contre 30% chez les femmes) — et la majorité avant l'âge de 30 ans.

Beaucoup sont des fonctionnaires qui veulent améliorer un visage jugé trop fatigué susceptible de freiner leur carrière, explique Rose Han, de la chaîne d'instituts de chirurgie esthétique Beaucare.

«Ce n'est pas comme acheter un sac à main Gucci. Un traitement esthétique, ça te donne de meilleures opportunités», assure Xia Shurong, le jeune cadre.

«Avoir confiance en soi apporte davantage de positif dans ton travail et dans ta vie.»

Le médecin qui l'a opéré constate lui aussi une hausse du nombre de jeunes clients masculins.

«Une chirurgie change l'expression du visage (en adoucissant les traits) et permet de dégager auprès de ses interlocuteurs davantage d'intimité, de cordialité, ce qui est bon pour vos relations avec les gens», estime Xia Zhengyi, le praticien.

- «CHANGÉ MON DESTIN» -

Les hommes dans leur vingtaine sont particulièrement friands de chirurgie du nez ou de l'œil, et sont plus ouverts que leurs aînés, selon l'application chinoise spécialisée SoYoung, qui cite une étude réalisée auprès de ses utilisateurs.

La hausse du niveau de vie, qui a explosé ces deux dernières décennies en Chine, contribue également à l'essor du secteur.

Ex-employé d'une entreprise d'informatique, Zhang Xiaoma est devenu influenceur à plein temps sur les réseaux sociaux, où il partage son expérience en matière de chirurgie esthétique.

«Plus vous êtes séduisants, plus vous serez sollicités pour apparaître devant une caméra», des jobs en général plutôt bien payés en Chine, explique-t-il.

Communiqué

Djezzy et IncubMe : pour encourager l'innovation en milieu universitaire

IncubMe, le premier incubateur privé panafricain en Algérie, en partenariat avec Djezzy, organise le Summer Break Challenge, un concours dédié aux clubs scientifiques algériens.

Le Summer Break Challenge, se veut une compétition qui donne la chance aux étudiants d'être acteurs du changement dans la société.

A travers ce challenge, les clubs universitaires devront se constituer en équipes de 5 personnes de diverses compétences et travailleront autour d'une seule problématique afin d'apporter une plus-value au développement socio-économique du pays. Il s'agit de proposer une solution digitale qui favorise une gestion optimale des catastrophes naturelles. La thématique choisie répond aux préoccupations de l'heure marquées par les violents incendies de forêts qui ont eu

lieu au début du mois d'août et s'inscrit en continuité avec les efforts déployés par Djezzy pour venir en aide aux familles sinistrées.

L'appel à candidature a été lancé ce jeudi 2 septembre et les étudiants devront soumettre, dans un délai de 24 jours, leurs projets portant sur la thématique du concours. A l'issue de cette date, douze clubs seront présélectionnés pour présenter leurs projets devant un comité de sélection. La finale se déroulera en ligne et sera diffusée sur les médias sociaux de Summer Break Challenge, Djezzy et IncubMe.

Le club gagnant au concours Summer Break Challenge remportera un équipement numérique d'une valeur allant jusqu'à 1.000.000 de dinars ainsi que l'opportunité de collaborer avec Djezzy afin de finaliser la conception de sa solution digitale.

Les corps de deux femmes repêchés et plus de 22 migrants sauvés au large de la Tunisie

Les corps de deux femmes ont été repêchés mercredi par des unités de la Marine nationale tunisienne au nord-est de la province de Sfax (sud-est) après le naufrage de leur embarcation, a indiqué le ministère de la Défense, cité jeudi par la presse locale. Il a précisé dans un communiqué que 22 migrants - huit Guinéens, six Maliens, cinq Ivoiriens, un Camerounais, un Zambien et un Haïtien - se trouvaient à bord de cette embarcation échouée.

On a recensé parmi eux six femmes et un enfant. Les rescapés, âgés de 4 à 40 ans, ont dit être partis dans la nuit de mardi à mercredi du rivage d'El Aouabed afin de rejoindre les côtes sud de l'Europe.

Par ailleurs, une unité maritime a intercepté mercredi à 20 km du port de Taguermess dans la province de Médenine, proche de la frontière libyenne, douze Tunisiens âgés de 18 à 40 ans tentant de gagner l'Europe par la mer.

Autriche: il momifie sa mère pour toucher ses allocations



Le corps d'une octogénaire décédée depuis plus d'un an et momifiée dans la cave par son fils qui voulait continuer de percevoir ses prestations sociales a été découvert dans le Tyrol, a indiqué jeudi la police autrichienne.

«Les investigations ont révélé que cette femme âgée de 89 ans était décédée en juin 2020 et que l'homme de 66 ans avait conservé son corps afin de continuer à toucher des allocations», ont expliqué les forces de l'ordre dans un communiqué.

Le suspect, qui résidait avec elle près d'Innsbruck, a avoué au cours de sa garde à vue avoir congelé la défunte pour s'assurer de l'absence d'odeur, avant d'absorber les fluides corporels avec des bandages.

«Puis il a recouvert sa mère de liège pour chat et finalement, le cadavre a été momifié», a expliqué à la chaîne publique ORF Helmut Gufler, en charge de la cellule policière dédiée à la fraude aux prestations sociales.

À son frère qui venait aux nouvelles, il expliquait que sa mère, atteinte de démence et par ailleurs peu entourée, avait été hospitalisée. L'argent étant touché par mandat postal mensuel, un nouveau facteur avait récemment demandé à voir la bénéficiaire et a effectué un signalement lorsque son fils a refusé. Le corps a été découvert samedi dernier. Le suspect est accusé de délit de fraude aux prestations sociales et de recel de cadavre.

Burkina Faso : au moins neuf morts dans des inondations



Au moins neuf personnes sont mortes et 87 ont été blessées dans des catastrophes naturelles, dont des inondations provoquées par des pluies diluviales depuis août, ont annoncé jeudi les autorités burkinabè dans un communiqué.

«On déplore 9 décès et 87 blessés dont 12 graves suite aux catastrophes naturelles», notamment des inondations et des vents violents, indique le compte rendu du Conseil des ministres.

Plus de 20.000 personnes ont été sinistrées et «des dégâts importants ont été constatés, notamment des habitations détruites et des infrastructures publiques endommagées», a indiqué le ministre de la Communication et porte-parole du gouvernement Ousséni Tamboura.

«On déplore 9 décès et 87 blessés dont 12 graves suite aux catastrophes naturelles», notamment des inondations et des vents violents, indique le compte rendu du Conseil des ministres.

Sahel, à l'image du Niger qui a enregistré 64 morts et plus de 70.000 sinistrés depuis juillet.

«Une assistance a été apportée à ces personnes par la distribution de vivres, de kits d'hygiène et de protection anti-Covid-19 et de transferts monétaires aux ménages vulnérables à titre de contribution pour la réhabilitation des logements détruits», a souligné M. Tamboura.

Au Burkina Faso, la saison des pluies, qui va de mai à mi-octobre, est régulièrement meurtrière, malgré de faibles précipitations. Presque tous les ans, de nombreux ménages sont sinistrés à cause notamment de systèmes d'évacuation des eaux défectueux.

En 2020, les inondations avaient fait 13 morts et une vingtaine de blessés, selon les autorités qui avaient déclaré l'état de catastrophe naturelle et débloqué une enveloppe de cinq milliards de francs CFA (7,6 millions d'euros) pour faire face aux urgences.

Bahreïn : tous les prisonniers pourront bénéficier d'une peine alternative

Les prisonniers à Bahreïn pourront désormais tous bénéficier de peines alternatives à l'incarcération, a annoncé le gouvernement jeudi dans un pays où les conditions de détention dans des prisons surpeuplées suscitent l'inquiétude quant à la propagation du Covid-19. Cette option, qui prévoit notamment des peines de travaux d'intérêt général ou la détention à domicile, était jusque-là réservée aux détenus ayant purgé la moitié de leur peine. «En vertu du nouveau système, tout adulte condamné à la prison sera éligible à une peine alternative, même avant d'avoir commencé à purger sa peine», selon un communiqué du gouvernement. Les personnes condamnées à des peines de prison vont pouvoir effectuer des «travaux d'intérêt général, être détenus à domicile (...), (devoir porter) un bracelet électronique, (suivre) des programmes de réhabilitation ou (payer) des compensations», selon le communiqué.

En avril, plus de 100 détenus, dont des opposants, avaient été libérés à la suite de la découverte de cas de Covid-19 dans leur prison qui avait entraîné des manifestations de leurs proches. Des militants de droits humains dénoncent la surpopulation carcérale à Bahreïn, citant notamment la prison de Jaw (est). Selon eux, cet établissement a une capacité maximale d'environ 1.200 personnes mais le nombre de détenus, y compris les opposants politiques, est le triple. Bahreïn a enregistré plus de 273.000 cas d'infection au coronavirus, dont 1.388 décès.

Immigration

Londres veut refouler en mer les migrants traversant la Manche

La ministre britannique de l'Intérieur, Priti Patel, a approuvé une nouvelle stratégie de refoulement vers la France des bateaux de migrants traversant la Manche pour atteindre le Royaume-Uni, indiquent jeudi plusieurs journaux britanniques, une pratique fermement rejetée par Paris.

Selon ces journaux, la police des frontières britannique (Border Force) est entraînée à de nouvelles méthodes permettant de refouler ces embarcations avant qu'elles n'atteignent le sud de l'Angleterre, alors que des flux record ont été observés ces derniers mois.

Le Times précise que Mme Patel a demandé que soit réécrite en ce sens l'interprétation par le Royaume-Uni du droit maritime international. Cette stratégie, qui a reçu l'assentiment du Premier ministre Boris Johnson, ne serait utilisée que dans «des circonstances très limitées» d'après le Telegraph, pour les plus gros ba-

teaux et quand la situation est jugée sûre. Après des «discussions constructives» avec son homologue français Gérald Darmanin mercredi à Londres, elle a indiqué sur Twitter vouloir obtenir des «résultats» et faire de l'arrêt des traversées «une priorité absolue».

Mais dans une lettre adressée à la ministre britannique, datée de lundi, M. Darmanin avait prévenu le recours aux refoulements en mer «risquerait d'avoir un impact négatif sur notre coopération».

«En mer, la sauvegarde de la vie humaine prime sur des considérations de nationalité, de statut et de politique migratoire dans le strict respect du droit international maritime qui organise la recherche et le sauvetage en mer», a-t-il insisté. Londres, qui a fait du durcissement de la lutte contre l'immigration une priorité depuis le Brexit, veut rendre ces périlleuses traversées impraticables et fait pression de lon-

gue date pour que la France accentue ses efforts pour les empêcher.

Une nouvelle vague de migrants traversant la Manche a été observée ces derniers jours, facilitée par le beau temps. Lundi, 785 migrants sont ainsi arrivés au Royaume-Uni illégalement, après un record de 828 en une journée atteint en août, portant à plus de 13.000 leur nombre depuis le début de l'année, selon l'agence de presse PA. Dans sa lettre, Gérald Darmanin a rejeté la proposition britannique de créer un «centre de commandement conjoint unique» des forces françaises et britanniques, le jugeant contraire à la souveraineté française et inutile car la coordination sur le terrain est déjà «bonne et efficace».

Il a souligné que la hausse du nombre de migrants débarqués au Royaume-Uni s'expliquait surtout par le recours des passeurs à des bateaux de plus grande capacité.

ONU

Pas moins de 13.000 attaques contre des écoles enregistrées en 5 ans

Pas moins de 13 000 écoles ont été ciblées par des frappes dans le monde en 5 ans, a signalé, jeudi, l'ONU à l'occasion de la Journée internationale pour la protection de l'éducation contre les attaques.

«Entre 2015 et 2020, la Coalition mondiale pour protéger l'éducation des attaques a recueilli plus de 13.000 rapports de frappes sur l'éducation ou d'utilisation militaire d'installations éducatives dans le monde entier», a signalé António Guterres lors d'un événement virtuel de haut niveau organisé par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et le Qatar pour marquer la Journée.

De plus, cette menace ne s'atténue pas, comme les événements horribles en Afghanistan nous le montrent de façon si frappante, a souligné M. Guterres, ajoutant qu'«année après année, ce droit fondamental est attaqué». Selon le Secrétaire général, il ne s'agit

pas de «chiffres sur une page» mais de «milliers de vies individuelles et d'avenirs individuels» et les pertes sont «incalculables». «L'éducation apporte des connaissances et des compétences, mais elle transforme aussi les vies et favorise le développement pour les personnes, les communautés et les sociétés», a-t-il soutenu.

Le chef de l'ONU a appelé tous les pays qui ne l'ont pas encore fait à souscrire à la Déclaration sur la sécurité dans les écoles. Cette Déclaration, approuvée par 111 Etats à ce jour, décrit les mesures concrètes que les gouvernements peuvent prendre pour protéger les écoles et l'apprentissage.

«Dans chaque pays et juridiction, nous devons faire en sorte que les attaques contre les écoles soient inacceptables et punies», a dit M. Guterres, exhortant les pays membres «à aller au-delà de leurs engagements en vertu du droit international et à mettre en place des politiques et des lois na-

tionales qui protègent les écoles et les apprenants et qui obligent les auteurs de ces actes à rendre des comptes». M. Guterres a appelé à «faire davantage pour protéger le droit à l'éducation pour tous, car lorsque nous protégeons l'éducation, nous protégeons l'avenir».

La Journée internationale pour la protection de l'éducation contre les attaques a pour but de souligner la situation critique de plus de 75 millions d'enfants et de jeunes de 3 à 18 ans vivant dans 35 pays en crise et leur besoin urgent d'un soutien éducatif. Elle exprime aussi des préoccupations quant aux effets de la violence permanente sur ces enfants et sur leur capacité à accéder à l'éducation.

Les conséquences d'une telle situation nécessitent une attention particulière au-delà des besoins des apprenants, dont les établissements ont par ailleurs été temporairement fermés en raison de la pandémie de Covid-19.

Publicité

Entreprise familiale recrute :

Un Chauffeur

Conditions exigées :

Expérience de plus de 10 ans dans le domaine, présentable, sens de responsabilité, possède permis de conduire ancien, sérieux, polyvalent, flexible, libre de suite, apte aux déplacements et discipline.

Veuillez envoyer votre CV sur l'adresse mail suivante :

NORC.ACTIV25@gmail.com

Ou appeler le numéro suivant : 041-38-62-84

APPARTEMENTS

VILLAS

LOCAUX

■ A vendre appart F2, F3, F4 promo et tes commodités ch/C, box cuisine, équipée à Bir El Djir, wilaya cité Petit + F4 1^{er} rue d'Arzew - 0772.43.37.38 / 0771.96.21.56

■ Appartement F4 à vendre USTO, à côté du lycée Yajouri, 2^{ème} étage. Prix 900 millions négociables - Tél : 0555.36.93.70 / 0550.20.32.47

■ A vendre appartement F3 au RDC cité Les Amandiers, Oran, acté et libre de suite - Tél : 0556.92.93.83

■ Loc d'un F4 au 1^{er} étage, dans une cité propre à 150 m rond-point (café Dubai) Hai Sabah Oran - Tél : 0661.20.17.15

■ Ent d'administration de bien propose des prestations sur mesure pour répondre à vos besoins hygiène, entret. gle, des équipements assis tech gardiennage et surveillance - 0555.78.71.96 - 0553.60.45.87

■ Licence de taxi à louer 5000 DA mois contrat un an - Tél : 0555.63.67.93

■ Oran cherche associé ou partenaire financé sérieux, pour la création d'un projet commercial rentable et très intéressant - Tél : 0558.70.04.53

■ L'école UniBeauté informe son aimable clientèle de l'ouverture des inscriptions pour la nouvelle année 2021/2022 en massothérapie, esthétique, coiffure (F/H) - Tél : 041.83.41.41 / 0770.00.53.43 - FB UniBeauté-officielle

■ Vends villa 305 m² et 12,20 m de façade ds un quartier pavillonnaire, en face CEM, Merah AEK à 100m de l'école prim et 300 m d'un lycée à el kerma, Oran - 0658.90.64.37

■ Loue magasin 13 m², refait à neuf, sanitaires et climatisé, endroit commercial, Point du Jour, libre de suite - Tel : 0657.31.18.08

■ A vendre magasin sous les Arcades 61, rue Larbi Ben M'hidi Oran. contacter - 0793.47.16.60

PENSÉE



A ma très chère mère Ouafia

Depuis que le Très haut t'a rappelé auprès de Lui en ce jour du 10 septembre 2011 je ne cesse de te pleurer.

Mon cœur est meurtri par les souvenirs du passé et l'angoisse des lendemains sans toi.

Que celles ou ceux qui t'ont connue aient une pieuse pensée pour toi.

Ta chère fille qui ne t'a pas oubliée Chahida

PENSÉE



A la mémoire de notre cher père et époux HAKIKI Abdelatif

Déjà un an que tu nous as quittés le 11/09/2020 - le 11/09/2021 en ce dououreux souvenir, nous demandons à tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pieuse pensée en sa mémoire.

On ne t'oubliera jamais cher papa et mari.

Ta femme et tes enfants

DIVERS

RECRUTONS

RETRAITÉS

CNRS

RÉSIDANT

TLEMCEN

MÉDÉA

KHENCHELA

SAÏDA

DJELFA

BATNA

TÉLÉPHONÉZ

AU 0560.20.27.65

VEHICULES

■ Achat véhicules accidentés en panne ou occasions légers et lourds - Tél : 023.24.33.83/0550.59.03.60-0771.39.49.82

Société privée située à Bethioua

cherche à pourvoir

un Assistant Trésorier

● Niveau universitaire en finance/ comptabilité

● Expérience de 3 ans dans le poste ;

● Français exigé, anglais souhaité ;

● Maîtrise parfaite de l'outil informatique ;

● Rigueur, transparence, esprit d'équipe et respect des en-

gagements ;

● Déplacements ponctuels sur la région d'Oran et Mostaganem

Veuillez envoyer les Cv à l'adresse suivante :

Email :

postuler.hr@gmail.com

• 2

- 10.55** Tout le monde veut prendre sa place
12.00 Journal 13h00
12.20 13h15, le samedi...
13.00 Au bout de l'enquête, la fin du crime parfait ?
14.50 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
15.50 Affaire conclue : la chasse aux objets
16.55 Tout le monde a son mot à dire
17.30 N'oubliez pas les paroles
18.58 Journal



Présenté par Nagui

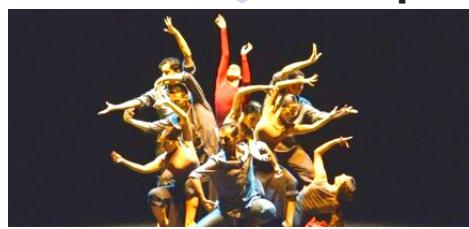
Dans ce talent show, présenté par Nagui en direct, les téléspectateurs et un jury de professionnels (Élodie Mermoz, Emmanuel Virot et Gaëtan Roussel, présent exceptionnellement pour cette troisième session) choisissent leurs artistes préférés par un système de votes gratuit. Qu'ils soient en solo, en duo ou en groupe, les artistes font découvrir leur univers en proposant leurs versions de célèbres reprises et leurs propres compositions.

20.05 Amours à mort



Téléfilm policier - France - 2018
Avec Jérôme Robart, Jeanne Bournaud, Sam Karmann, Jean-Pierre Malo
Dans l'ancien parc du Haut Fournau d'Uckange, est découvert le cadavre de Gilles Thouvenin, le dernier directeur du site. Clément Morel, capitaine de la section criminelle de la gendarmerie de Metz, est chargé de l'enquête avec le soutien de Laure Thouvenin, fille de la victime, spécialiste de l'histoire industrielle. Cette femme libre et anticonformiste renoue avec Clément qu'elle a connu enfant.

20.10 Una oda al tiempo



** Et avec : José Ángel Capel (danse) ; Anna Ramon, Sara Corea et Barnardo Miranda (voix) ; Ruben Levanegos et Isaac Muñoz (guitares) ; David Moniz (violon) ; Sergio Menem, Cary Rosa et Marina Barba (violoncelles) ; Cheam Uriarte (percussions). Chorégraphie de María Pagés. Dramaturgie et textes de El Arbi El Harti. Musique de Rubén Levanegos, María Pagés, Piotr Ilitch Tchaikowski, Antonio Vivaldi, Georg Friedrich Haendel, Sergio Menem, David Moñiz, Isaac Muñoz, et musique populaire traditionnelle.

arte

TF1

- 09.00** Cuba, révolution sauvage
10.35 Drôles de villes pour une rencontre
11.35 Au bout c'est la mer
12.35 Les routes de l'impossible
13.30 Destination 2024
13.35 Silence, ça pousse !
15.35 Samedi à tout prix
16.45 C dans l'air
18.00 C l'hebdo
18.59 C l'hebdo la suite
19.25 Une maison, un artiste
19.50 Ma maison de A à Z
19.55 Echappées belles

10.45 L'Allemagne sauvage

10.20 C'Cauet Le meilleur

13.45 L'Allemagne au fil de l'eau

12.10 The Middle

15.15 Invitation au voyage

15.30 The Big Bang Theory

15.55 Adriatique, les bateaux traditionnels du Monténégro

20.05 Modern Family

16.40 GEO Reportage

17.15 Faire l'histoire

17.35 Arte reportage

18.45 Arte journal

19.05 28 minutes samedi

14.00 Nouveau job pour une nouvelle vie

19.50 Le cosmos selon Kepler

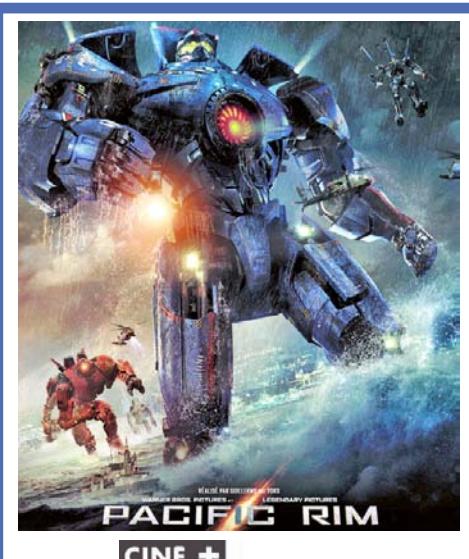
21.20 Galilée et la naissance de la physique moderne

22.15 42, la réponse à presque tout

20.05 Calvi Comedy Festival

22.00 Samedi reportage

C 8



CINE +
FRISSON 19.50

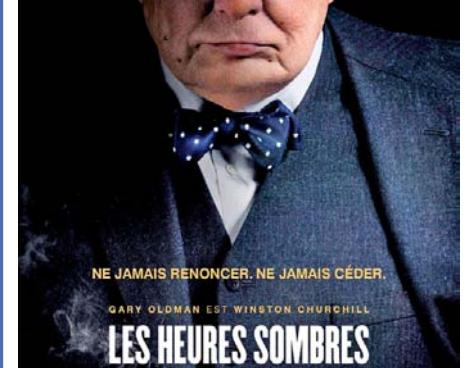
PACIFIC RIM

Film de science-fiction - Etats-Unis - 2013
Avec Charlie Hunnam, Idris Elba, Ron Perlman, Rinko Kikuchi

En 2020, les Kaijus, des créatures extraterrestres monstrueuses, ont profité d'une faille au fond du Pacifique pour envahir la Terre. Ils détruisent les villes, provoquant des millions de morts. Pour se protéger et abattre les monstres dévastateurs, les hommes ont conçu les Jaeger, d'énormes robots surpuissants menés par deux pilotes reliés par télépathie. Raleigh Becket et son frère jumeau Yancy, deux combattants émérites, partent pour une difficile mission, au cours de laquelle Yancy est tué.

OCS MAX 19.40

LES HEURES SOMBRES



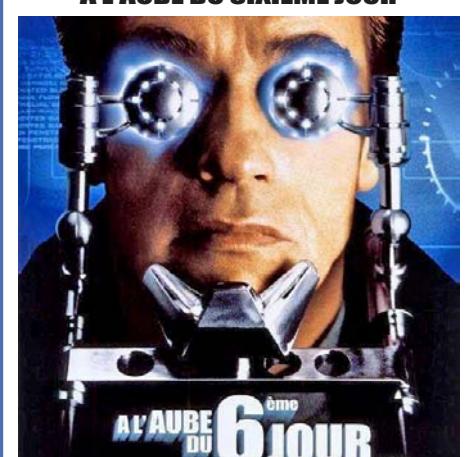
Drame - Etats-Unis - Grande-Bretagne - 2017

Avec Gary Oldman, Lily James, Kristin Scott Thomas, Ben Mendelsohn

Le 9 mai 1940, alors qu'Adolf Hitler a envahi la Tchécoslovaquie, la Pologne, le Danemark et la Norvège, trois millions de soldats allemands sont stationnés à la frontière belges, prêts à envahir le reste de l'Europe. En Angleterre, le Parlement a perdu confiance en Neville Chamberlain, qui cherchait à préserver la paix à n'importe quel prix, et doit lui trouver, très rapidement, un remplaçant. Un nom semble se démarquer, celui du conservateur Winston Churchill, aux positions radicalement opposées à celles de Chamberlain.

RTL 9 19.55

A L'AUBE DU SIXIÈME JOUR



Film de science-fiction - Etats-Unis - 2000
Avec Arnold Schwarzenegger, Michael Rapaport, Robert Duvall

Aux Etats-Unis, en 2030, le clonage des animaux domestiques est devenu légal mais pas celui des êtres humains. Pourtant, un soir, en rentrant chez lui, Adam Gibson, manque d'être tué dans un terrible accident. L'homme, propriétaire d'une prospère entreprise de voyage en hélicoptère, n'est pas au bout de ses mauvaises surprises : il découvre en effet avec stupéfaction qu'un double de lui est en train de souffler les bougies de son gâteau d'anniversaire, entouré de sa famille.

TF1

20.05 The Voice All Stars



Présenté par Nikos Aliagas

"The Voice" fête ses dix ans, et, avec cet anniversaire débute une nouvelle saison : "The Voice All Stars". Plus de mille talents sont passés par l'émission et, à travers les années, en sont sortis des artistes reconnus, qui ont gagné notamment trois Victoires de la musique et un César. Ce ne sont plus quatre mais cinq coachs qui seront présents pour cette version 100% All Stars : Florent Pagny, Jenifer, Zazie, Mika et Patrick Fiori qui, pour la première fois, sortira de "The Voice Kids".

M6

20.05 Dr Harrow



Série dramatique - Australie - Etats-Unis - 2021
Saison 3 - Episode 1/10

- Je suis ton fils

Avec Ioan Gruffudd, Jolene Anderson, Darren Gilshenan, Damien Garvey

Le corps d'un jeune homme a été retrouvé dans le chantier naval de Brisbane. Les policiers ont découvert sur lui son passeport et un mot manuscrit, signé J., selon lequel le Dr Daniel Harrow serait son père. Nichols démarre son enquête. Une voiture a été repérée sur les lieux du drame.

CANAL+

20.05 Rugby : Top 14



- Racing 92 / Rochelais

Éliminés par leurs adversaires du soir lors des demi-finales de la dernière édition de Top 14, les Franciliens toujours aussi ambitieux attaquent cette saison pied au plancher, portés par l'international et charismatique Ecossais Finn Russell, demi-d'ouverture très courtisé sur le marché des transferts. Toujours fidèle aux Racingmen. Face à eux, les Rochelais de Romain Saizy, emblématique capitaine des Maritimes, veulent poursuivre leur progression et franchir un palier, après une année certes marquée par deux finales, mais aussi par deux décevantes et rageantes défaites lors de chacune d'elles.

PLANÈTE +

TFX

W9

08.10 Nicky Larson

10.20 Familles nombreuses,

la vie au soleil

12.47 Histoires de chats

13.45 La traque de Ben Laden

15.18 11/9 : les dernières minutes du vol 93

16.06 11/9 : Attentat au Pentagone

16.55 Raqqa : une femme après Daesh

18.15 Mon aventure en Australie

19.05 American Pickers, la brocante made in U.S.A.

11.50 11 septembre 2001 : le jour où le monde a basculé

12.40 11 septembre : La caserne des héros

13.50 Minute par minute

15.30 Kaamelott

20.05 Le détournement du vol 93

09.10 Le hit W9

11.50 11 septembre 2001 :

le jour où le monde a basculé

12.40 11 septembre : La caserne des héros

13.50 Minute par minute

15.30 Kaamelott

20.05 Le détournement du vol 93

11.50 11 septembre 2001 :

le jour où le monde a basculé

12.40 11 septembre : La caserne des héros

13.50 Minute par minute

15.30 Kaamelott

20.05 Le détournement du vol 93

Aviation : l'Inde approuve un contrat Airbus-Tata de 3 mds USD pour fabriquer des avions militaires



Airbus, le géant européen de l'aérospace, a conclu avec le conglomérat local Tata un accord historique de 3 milliards de dollars pour la fabrication d'avions militaires pour l'Inde, a annoncé le ministère indien de la Défense.

Airbus oeuvre depuis neuf années pour remporter l'appel d'offres pour la fabrication de 56 avions de transport militaire destinés à l'armée de l'air indienne. Dans le cadre de cet accord, l'Inde importera 16 avions d'Airbus Defence and Space fabriqués en Espagne, dans les deux ans suivant la signature du contrat. Les 40 autres seront fabriqués par un consortium dirigé par le conglomérat indien Tata sur une période de 10 ans. «Il s'agit du premier projet de ce type dans lequel un avion militaire sera fabriqué en Inde par une entreprise privée», a souligné le ministère de la Défense dans un communiqué mercredi soir.

Selon le ministère indien, il s'agit d'une «avancée majeure» de la campagne gouvernementale «Self-reliant India» (L'Inde auto-suffisante). Le gouvernement nationaliste hindou a intensifié ses efforts ces dernières années pour réduire la dépendance de l'Inde aux importations et créer des emplois. L'accord avec Airbus devrait permettre de créer 600 emplois dans le secteur de la fabrication et 6.000 autres indirects dans le pays. Chaque transporteur C-295MW sera également équipé de systèmes de guerre électroniques fabriqués en Inde.

En proie à une rivalité vieille de plusieurs décennies avec le Pakistan et à des tensions croissantes avec la Chine, l'Inde a consacré des sommes considérables à la modernisation de son infrastructure militaire vieillissante. Elle a également déboursé 9,4 milliards de dollars pour acheter des avions de combat Rafale à la société française Dassault. Au moins 26 d'entre eux ont été livrés et 10 autres sont attendus d'ici à la fin de 2021, selon les autorités.

Aucun jour ne traverse le pays sans livrer un ou deux drames familiaux, catastrophes si prégnantes que l'on se demande par quoi est faite l'inconscience d'une pléthore d'êtres.

Aux environs de Khenchela cette semaine, une fillette et trois femmes d'une même famille ont été englouties dans une mare d'eau. De tels événements sont devenus monnaie si courante pour que leurs sériels se perpétuent et le malheur en se permanisant perturbe sérieusement l'esprit quand la malédiction est d'abord une œuvre humaine. Ni la nature ni le sort ne sont complices d'un arrangement existentiel au point de se demander si en définitive les cervelles ne se remplissaient plus que de foin.

Bien entendu, la compassion et

Le Quotidien

D'ORAN
Edition Nationale d'Information

Le gazoduc russe-allemand Nord Stream 2 «entièvement achevé»

Le gazoduc controversé Nord Stream 2 entre la Russie et l'Allemagne a été «entièvement achevé», a annoncé le géant russe Gazprom, un chantier stratégique longtemps retardé par des menaces de sanctions américaines et des tensions géopolitiques.

«Lors d'une réunion opérationnelle matinale à Gazprom, (le directeur général du groupe) Alexeï Miller a déclaré que ce matin, à 8h45 heure de Moscou, la construction du gazoduc Nord Stream 2 avait été complètement achevée», a indiqué Gazprom dans un message diffusé sur sa chaîne Telegram.

Le gazoduc sous-marin en mer Baltique doit doubler les livraisons de gaz russe vers l'Allemagne, principal promoteur du projet. Mais pour ses détracteurs, en Europe comme aux Etats-Unis, il va accroître durablement la dépendance énergétique européenne à l'égard de la Russie, grand rival stratégique de l'Occident.

La chancelière allemande Angela Merkel et le président rus-



se Vladimir Poutine n'ont eu cesse de marteler que Nord Stream était un projet purement commercial, sans dimension politique. Ce tube d'une capacité de 55 milliards de m³ de gaz par an parcourt 1.230 kilomètres sous la mer Baltique sur le même parcours que son ju-

neau Nord Stream 1, opérationnel depuis 2012. Pendant des années, le projet a opposé Washington et Berlin mais aussi les Européens entre eux, ainsi que la Russie et l'Ukraine, allié occidental face à Moscou qui voit sa position fragiliser par la mise en exploitation du tube.

Feu de forêt en Espagne : un pompier mort, un millier de personnes évacuées



Un pompier a été tué jeudi alors qu'il luttait avec ses collègues pour contenir un feu de forêt dans le sud de l'Espagne, où près d'un millier de personnes ont été évacuées et un axe routier important fermé, selon les autorités.

Le soldat du feu de 44 ans faisait partie des quelque 400 pompiers mobilisés contre cet incendie, qui s'est déclaré mercredi soir dans la montagne de la Sierra Bermeja, dans la province méridionale de Malaga, a

annoncé le gouvernement régional d'Andalousie dans un communiqué. «Vous pouvez imaginer la douleur et la tristesse à son poste de commandement», a réagi Carmen Crespo, ministre de l'Environnement de la région d'Andalousie en conférence de presse.

Le feu est «dangereux, très dangereux», a-t-elle ajouté, soulignant la difficulté pour les pompiers sur place de le maîtriser.

Ces derniers sont soutenus par

29 avions bombardiers d'eau.

Selon le gouvernement régional, environ 1.000 personnes ont été évacuées de leur domicile par mesure de précaution, principalement dans la municipalité d'Estepona, une zone prisée des retraités et des vacanciers britanniques. Interrogées par la télévision publique espagnole TVE, plusieurs personnes évacuées ont assuré n'avoir eu que quelques minutes pour partir.

D'après les pompiers, la lutte contre cet incendie est rendue difficile par la présence de pentes abruptes mais aussi par des vents forts, avec des rafales allant jusqu'à 60 kilomètres à l'heure. «Les vents se renforcent mais heureusement (...) ils viennent de l'ouest, ce qui éloigne le feu de la zone bâtie», a déclaré à la presse le chef de la division des pompiers de Malaga, Manuel Marmolejo. Les autorités locales estiment qu'il pourrait s'agir d'un incendie volontaire, le feu s'étant déclenché à plusieurs endroits au même moment.

EDITORIAL

Par Abdou BENABBOU

MOURIR DANS UNE MARE D'EAU

l'affliction sont toujours de mise face à un malheur familial, mais l'événement tragique qui touche des concitoyens quand il est gratuit et presque recherché a de quoi infliger une désespérance face à une partie de la société perdant la tête. Les pertes humaines ainsi observées, dues à une incroyable nonchalance face aux dangers de la vie et à la mort, sont terrifiantes car elles soumettent à s'interroger sur des causes impossibles à appréhender et à comprendre.

Périr en groupe dans une mare d'eau ou laisser sa progéniture se noyer dans une vaste flaqua est la pire invitation aux suicides parce

que c'est la plus catastrophique manière de démontrer que la vie humaine ne vaut plus un sou. Malheureusement, l'ignition et l'inconscience matérialisée ne sont pas seulement dans les mares et les flaques d'eau. Elles se généralisent et elles sont présentes partout.

Pourtant la société algérienne est pétrie d'une riche culture façonnée par son Histoire et sa religion pour qu'elle se laisse aller ainsi à catapulter son humanisme et rendre l'extinction humaine un ustensile corvéable à merci. La culture, les us et les mœurs sont cependant des gerbes vivantes dociles aux façonnements. Si elles sont déroutées par l'indolence, le manque de savoir-vivre et les fausses vérités ancrées, elles offrent le pire des rôles à la communauté.

Le ministre américain de la Défense annule une visite en Arabie saoudite

Le ministre américain de la Défense Lloyd Austin, en tournée dans le Golfe, a reporté sine die une visite en Arabie saoudite, a annoncé mercredi le Pentagone en invoquant un «problème d'agenda». «Il est impatient de reprogrammer la visite à la première occasion», a déclaré un responsable du ministère. Lloyd Austin avait entamé en début de semaine un déplacement dans le Golfe, une semaine après la fin du retrait américain d'Afghanistan. Il s'est notamment rendu à Doha, au Qatar, en compagnie du chef de la diplomatie américaine Antony Blinken, pour visiter la principale base arrière du gigantesque pont aérien mis en place par les Etats-Unis depuis Kaboul, qui a permis d'évacuer dans la seconde moitié d'août 123.000 personnes, dont une majorité d'Afghans craignant des représailles de la part des talibans désormais au pouvoir.

Mercredi, au Koweït, il a ensuite rencontré les dirigeants de cet émirat qu'il a également remerciés pour leur «soutien crucial» aux évacuations», selon son compte Twitter. Il est aussi allé à Bahreïn où il a salué le «travail héroïque» du personnel de la Marine américaine stationné dans cette monarchie dans le cadre du «plus grand pont aérien militaire de l'Histoire».

France : plus de 12.000 travailleurs étrangers «en première ligne» face au Covid naturalisés



Plus de 12.000 travailleurs étrangers en France en «première ligne» durant l'épidémie de Covid-19 ont été naturalisés, a annoncé jeudi le ministère français de l'Intérieur. En septembre 2020, le ministère a allégé la procédure d'acquisition de la nationalité française pour les professionnels de santé, agents de sécurité ou d'entretien, caissiers ou aides à domicile étrangers mobilisés lors de la crise sanitaire, en réduisant notamment à deux ans au lieu de cinq la durée minimale de résidence en France exigée.

Depuis un an, 16.381 dossiers ont été déposés en préfecture sur l'ensemble du territoire français et 12.012 étrangers sont devenus Français, a détaillé le cabinet de la ministre déléguée à la Citoyenneté au ministère de l'Intérieur, Marlène Schiappa. «Ces travailleurs de la première ligne ont répondu présents pour la nation. C'est normal que la nation fasse un pas vers eux. Je souhaite bienvenue dans la nationalité française à nos nouveaux compatriotes et leur dis merci au nom de la République: le pays a tenu bon aussi grâce à eux!», a déclaré Mme Schiappa dans le communiqué. Au total en 2020, 61.371 personnes ont acquis la nationalité française, soit 20% de moins que l'année précédente.